

LE BRÉVIAIRE ROMAIN

PROPRE
DES
SAINTS

FASCICULE 3

DE S^T CYRILLE D'ALEX.

9 FÉVRIER

A S^T BENOÎT ABBÉ

21 MARS

LABERGERIE

PARIS

9 FÉVRIER

S. CYRILLE, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE (m. t. v.)

ŷ. Amávit eum Dóminus, et ornávit eum. ʀ. Stolam glóriæ induit eum.

Ad Magnif. Ant. O Doctor óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Cyrille, divinæ legis amátor, deprecáre pro nobis Filium Dei.

ŷ. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré. ʀ. Il l'a revêtu de la robe de gloire.

A Magnif. Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Cyrille, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

Oraison

DEUS, qui beátum Cyrillum Confessórem tuum atque Pontíficem divinæ maternitátis beatíssimæ Virgínis Mariæ assertórem invíctum effecísti : concéde, ipso intercedénte ; ut, qui vere eam Genitricem Dei crédimus, matérna ejúsdem protectióne salvémur. Per eúndem Dóminum.

O DIEU, qui avez fait du bienheureux Cyrille, votre Confesseur et Pontife, le défenseur invincible de la divine maternité de la bienheureuse Vierge Marie, accordez-nous, par son intercession, que, la croyant vraiment Mère de Dieu, nous soyons sauvés par sa protection maternelle. Par le même Jésus-Christ.

Et l'on fait Mémoire du précédent, S. Jean de Matha, Conf. :

Ant. Hic vir, despiciens mundum * et terrena, triúmphans, divítias cælo cóndidit ore, manu.

Ant. Cet homme, méprisant le monde et les choses de la terre, s'est assuré trióphant, par sa parole et par ses actes, des richesses dans le ciel.

ŷ. Justum dedúxit Dó-

ŷ. Le Seigneur a conduit

minus per vias rectas. ʀ. Et osténdit illi regnum Dei.

le juste par des voies droites. ʀ. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

DEUS, qui per sanctum Joánnem ordinem sanctíssimæ Trinitátis ad rediméndum de potestáte Saracenórum captívos cælitus institúere dignátus es : præsta, quæsumus ; ut, ejus suffragántibus méritis, a captivité corpóris et ánimæ, te adjuvánte, liberémur. (Per Dóminum.)

O DIEU, qui par saint Jean avez daigné instituer miraculeusement l'Ordre de la Très Sainte Trinité pour racheter les captifs de l'esclavage des Sarrasins, faites, s'il vous plaît, que par les suffrages de ses mérites, nous soyons délivrés, avec votre secours, de la captivité du corps et de l'âme. (Par).

Ensuite, après la Mémoire de la Férie, en Carême, on fait Mémoire de Ste Apollonie, Vierge et Martyre :

Ant. Veni, Sponsa Christi, * áccipe coronam, quam tibi Dóminus præparávit in ætérnum.

ʃ. Spécie tua et pulchritúdine tua. ʀ. Inténde, prospere procéde, et regna.

Ant. Viens, Epouse du Christ, reçois la couronne que Dieu t'a préparée pour l'éternité.

ʃ. Dans ta gloire et ta beauté. ʀ. Regarde, avance victorieusement, et règne.

Oraison

DEUS, qui inter cétera poténtiæ tuæ miracula étiam in sexu frágili victóriam martyrii contulísti : concéde propítius ; ut, qui beátæ Apollóniæ Vírginis et Mártiris tuæ natalítia cólí-

O DIEU qui, parmi les autres miracles de votre puissance, avez donné au sexe faible la victoire du martyre, accordez-nous miséricordieusement que, fêtant la naissance au ciel de la bienheureuse Apollonie, vo-

mus, per ejus ad te
exémpla gradiámur. Per
Dóminum.

tre Vierge et Martyre, nous
nous servions de ses
exemples pour monter vers
vous. Par Notre Seigneur.

Au I^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun,
Leçons : Sapiéntiam, p. [209].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

CYRILLUS Alexandrínus, cujus præcónia non unius tantum vel alterius sunt comprobáta testimónio, sed étiam œcumenicórum conciliórum Ephesíni et Chalcedonénsis actis celebráta, claris ortus paréntibus, ac Théophili epíscopi Alexandríní nepos, adhuc adoléscentis præcelléntis ingénii clara spécimina dedit. Litteris ac sciéntiis egrégie imbútus, ad Joánnem epíscopum Jerosolymítanum se cóntulit, ut in christiána fide perfecterétur. Alexandríam deinde cum rediísset, Théophilo vita functo, ad illius sedem evéctus est : quo in múnere ita óptimi pastóris formam ab Apóstolo definítam constánter præ se tulit, ut sanctíssimi præsulis glóriam mérito sit adéptus.

CYRILLE d'Alexandrie, dont les louanges n'ont pas reçu seulement l'approbation d'un ou deux témoignages, mais ont été célébrées par les actes des conciles d'Éphèse et de Chalcedoine, était né de parents nobles et neveu de Théophile, évêque d'Alexandrie. Dès son adolescence, il donna des signes éclatants de son génie supérieur. Après une formation littéraire et scientifique distinguée, c'est auprès de Jean, évêque de Jérusalem, qu'il vint se perfectionner dans la foi chrétienne. Revenu à Alexandrie, il fut, après la mort de Théophile, élevé à son siège. En cette charge, il réalisa, avec tant de constance, l'idéal du très bon Pasteur défini par l'Apôtre qu'il acquit à juste titre la gloire d'être un très saint prélat.

77. Invéni, p. [212]

LEÇON V

SALUTIS animarum zelo incensus curas omnes intendit, ut sibi commissum gregem in fidei et morum integritate servaret, atque a venenatis infidelium et hæreticorum pascuis defenderet. Hinc tum Novati asseclas e civitate expelli, tum Judæos, qui furore acti in cædem Christianorum conspiraverant, juxta leges puniri satégit. Singulære vero Cyrilli pro catholice fidei incolumitate enituit stúdium contra Nestorium Constantinopolitanum episcopum, asserentem Jesum Christum ex Maria Virgine hominem tantum et non Deum natum, eique divinitatem pro méritis esse collatam; cujus emendationem cum frustra tentasset, eum sancto Cælestino Pontifici máximo denuntiavit.

ῃ. Pósui, p. [213]

LEÇON VI

CÆLESTINI delegata auctoritate, concilio Ephesino præfuit, in quo

BRULÉ du zèle du salut des âmes, il mit tous ses soins à conserver dans l'intégrité de la foi et des mœurs le troupeau qui lui était confié et à le garder des pâturages empoisonnés des infidèles et des hérétiques. C'est pour cela qu'il s'efforça de faire chasser de la cité les partisans de Novat et de faire punir selon les lois les Juifs qui, poussés par leur furieuse jalousie, avaient conspiré pour faire massacrer les chrétiens. Mais le zèle singulier de Cyrille pour l'intégrité de la foi catholique brilla surtout dans sa lutte contre Nestorius, évêque de Constantinople : celui-ci affirmait qu'en Jésus-Christ c'était l'homme qui était né de la Vierge Marie et non pas le Dieu, et que la divinité lui avait été conférée à cause de ses mérites. Après avoir en vain tenté de corriger cet hérétique, Cyrille le dénonça au Souverain Pontife, saint Célestin.

CÆLESTIN lui ayant délégué son autorité, il présida le concile d'Éphèse, dans le-

hæresis Nestoriána pénitus proscripta est, damnátus Nestórius et a sua Sede dejéctus, ad dogma cathólicum de una in Christo, eáque divína persóna, et divína gloriósæ Virgínis Mariæ maternité assértum ; plaudénte pópulo univérso, qui incredíbili gáudio gés-tiens, collucéntibus faci-bus domum dedúxit epíscopos. Sed hac de causa Cyríllus calúmniis, injúriis et persecutió-nibus plúrimis a Nestório ejús-que fautóribus impetítus fuit ; quas ipse patien-tíssime tulit, ita ut, de sola fide sollicitus, quid-
quid advérsus eum effu-tiébant ac moliebántur hæré-tici, pro níhilo habéret. Tandem pro Ec-clésia Dei máximis per-fúctus labóribus, plu-rimisque scriptis éditis tum ad éthnicos et hæré-ticos confutándos, tum ad sacras Scriptúras et ca-thólica explanánda dóg-mata, sancto fine quiévit anno quadringésimo puadragésimo quarto, episcopátus trigésimo se-cúndo. Leo décimus tér-tius Póntifex máximus Offícium et Missam præ-

quel l'hérésie de Nestorius fut définitivement pros-crite, Nestorius condamné et dé-
posé de son siège, et où fut défini le dogme catholique de l'unité de personne dans le Christ, de sa divinité et de la divine maternité de la glorieuse Vierge Marie, aux applaudissements de tout le peuple qui, avec des flambeaux allumés, recon-duisit les évêques à leurs maisons. Mais pour ce motif, Cyrille fut poursuivi de calomnies, d'injures et de beaucoup de persécutions, par Nestorius et ses fau-teurs. Il supporta le tout très patiemment, de telle sorte qu'uniquement sou-cieux de la foi, il tenait pour rien tout ce que les héré-tiques inventaient et tra-maient contre lui. Finale-ment, après avoir supporté de très grands maux et publié de nombreux écrits, soit pour réfuter les païens et les hérétiques, soit pour exposer les Saintes Écritures et les dogmes catholiques, il s'en alla par une sainte mort au repos éternel, l'an quatre cent quarante-quatre, la trente-deuxième année de son épiscopat. Le Souverain Pontife Léon XIII étendit à l'Église universelle l'Office

clarissimi hujus fidei catholicæ propugnatoris et Orientalis ecclesiæ luminis, ad Ecclesiam universam extendit.

et la Messe de cet illustre défenseur de la foi catholique, lumière de l'Église Orientale.

᠙. Iste est, p. [214]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

CYRILLUS Alexandrinus, Theophili episcopi Alexandrini nepos, etiam adolescens præcellentis ingenii specimina dedit. Theophilo vita functo, ad illius Sedem evectus, et factus forma gregis ex animo, optimi pastoris gloriam adeptus est. Singulare ejus pro catholicæ fidei incolumitate studium enituit contra Nestorium Constantinopolitanum episcopum, asserentem Jesum Christum ex Maria Virgine hominem tantum et non Deum natum, eique divinitatem pro meritis esse collatam ; cujus emendationem cum frustra tentasset, eum sancto Cælestino Papæ denunciavit. Hujus Pontificis delegata auctoritate, nonnullis sessionibus præfuit concilii Ephesini, in quo hæresis

CYRILLE d'Alexandrie, neveu de Théophile évêque d'Alexandrie, donna dès son adolescence les signes d'un génie supérieur. Après la mort de Théophile, il lui succéda sur le siège épiscopal et, devenu de tout cœur le modèle du troupeau, il s'acquitt la gloire d'un excellent pasteur. Son zèle singulier pour la sauvegarde de la foi catholique brilla dans sa lutte contre Nestorius, évêque de Constantinople, qui affirmait qu'en Jésus-Christ c'était l'homme et non pas le Dieu qui était né de la Vierge Marie et que la divinité lui avait été conférée ensuite à cause de ses mérites. Ayant vainement tenté de corriger l'hérétique, il le dénonça au Pape saint Célestin. Par l'autorité déléguée de ce Pontife, il présida plusieurs sessions du concile d'Éphèse dans

Nestoriána pénitus pros-
cripta est, damnátus Nes-
tórius et a sua Sede de-
jéctus, ac dogma cathó-
licum de una in Christo
eáque divína persóna, et
divína gloriósæ Vírginis
Mariæ maternité assér-
tum. De sola fide sollí-
citus, et propterea plura
perpessus, máximis pro
Ecclésiá Dei perfúnctus
labóribus, plurimisque
scriptis éditis, sancto fine
quiévit, anno quadrin-
gentésimo quadragésimo
quarto, episcopátus trigé-
simo secúndo.

lequel l'hérésie de Nesto-
rius fut définitivement pros-
crite, Nestorius condamné
et déposé de son siège et
où fut défini le dogme catho-
lique de l'unité de personne
dans le Christ, de sa divinité
et de la divine maternité de
la Vierge Marie. Unique-
ment soucieux de la foi et
pour ce motif ayant eu
beaucoup à souffrir, ayant
grandement travaillé pour
l'Église et publié de nom-
breux écrits, il s'en alla par
une sainte mort, à l'éternel
repos, en l'année quatre cent
quarante-quatre, la trente-
deuxième de son épiscopat.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Vos estis sal terræ,
du Commun des Docteurs, (I), p. [215].

En Carême, la IX^e leçon est de l'Homélie de la Férie;
autrement, pour Ste Apollonie Vierge et Mart. :

LEÇON IX

APOLLONIA virgo
Alexandrína, sub
Décio imperatóre, cum in-
gravescénte jam ætáte ad
idóla systerétur, ut eis ve-
neratiónem adhibéret ; il-
lis contéptis, Jesum
Christum verum Deum
coléndum esse prædicá-
bat. Quam ob rem omnes
ei contúsi sunt et evúlsi
dentes ; ac, nisi Chris-
tum detestáta deos cóle-
ret, accénso rogo com-

APOLLONIE, vierge d'A-
lexandrie, sous le règne
de l'empereur Dèce, était
déjà d'âge avancé, quand
on la conduisit aux idoles
pour les lui faire vénérer.
Les ayant méprisées, elle
prêchait que Jésus-Christ est
le vrai Dieu qu'on doit ado-
rer. Pour ce motif, on lui
brisa et arracha toutes les
dents, et d'impies bour-
reaux ayant allumé un ar-
dent bûcher la menacèrent

bustúros vivam mináti sunt ímpii carnífices. Quibus illa, se quamvis mortem pro Jesu Christi fide subitúram, respondit. Itaque comprehénsa, ut comburerétur, cum paulísper, quasi delíberans quid agéndum esset, stétisset, ex illórum máni-bus elápsa, álacris in ignem sibi parátum, májóri Spíritus Sancti flamma íntus accénsa, se injécit. Unde brevi, consúmpto córpore, puríssimus spíritus in cælum ad sempitérnam martyrii corónam evolávit.

de l'y brûler vive, si reniant le Christ, elle n'adorait pas les dieux. Elle leur répondit qu'elle subirait n'importe quelle mort pour la foi de Jésus-Christ. Ils la saisirent donc pour la brûler ; mais elle, s'étant arrêtée un moment, comme pour délibérer sur ce qu'elle devait faire, s'échappa de leurs mains et se jeta vivement dans le feu qui lui avait été préparé, brûlant davantage encore intérieurement du feu du Saint-Esprit. Du bûcher, où son corps fut bien vite consumé, son esprit très pur s'envola au ciel, vers l'éternelle couronne du martyre.

A Laudes, en Carême, on fait Mémoire de la Férie. Ensuite, Mémoire de S. Apollonie, Vierge et Martyre :

Ant. Símile est regnum cælórum * hómini negotiátóri quærénti bonas margarítas : invénta una pretiósá, dedit ómnia sua, et comparávit eam.

ŷ. Diffúsa est grátia in lábiis tuis. ʀ. Propterea benedíxit te Deus in ætérnum.

Ant. Le royaume des cieus est semblable à un commerçant qui cherche de belles perles. En ayant trouvé une précieuse, il donna tout ce qu'il avait pour l'acheter.

ŷ. La grâce est répandue sur tes lèvres. ʀ. C'est pour quoi Dieu t'a béni pour l'éternité .

Oraison

DEU, qui inter cétera poténtiæ tuæ mirá-

O DIEU qui, parmi les autres miracles de votre

cula étiam in sexu frágili victóriam martyrii contulisti : concéde propítius ; ut, qui beátæ Apollóniæ Vírginis et Mártyris tuæ natalítia cólimus, per ejus ad te exémpla gradiámur. Per Dominum.

puissance, avez donné au sexe faible la victoire du martyr, accordez-nous miséricordieusement que, fêtant la naissance au ciel de la bienheureuse Apollonie, votre Vierge et Martyre, nous nous servions de ses exemples pour monter vers vous. Par Notre Seigneur.

Vêpres, à Capitule, du suivant.

10 FÉVRIER

SAINTE SCHOLASTIQUE, VIERGE

DOUBLE

ŷ. Spécie. *Ant.* Veni, Sponsa.

Oraison

DÉUS, qui ánimam beátæ Vírginis tuæ Scholásticæ ad ostendéndam innocéntiæ viam, in colúmbæ spécie cælum penetráre fecísti : da nobis ejus méritis et précibus ita innocéter vívere ; ut ad æténa mereámur gáudia perveníre. Per Dóminum.

O DIEU qui, pour manifester la voie d'innocence suivie par votre bienheureuse Vierge Scholastique, avez fait entrer son âme au ciel sous la forme d'une colombe, donnez-nous, par ses mérites et ses prières, de vivre avec une telle innocence que nous méritions de parvenir aux joies éternelles. Par.

Et l'on fait Mémoire du précédent, S. Cyrille d'Alexandrie, Évêque et Docteur :

Ant. O Doctor óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Cyrille, divínæ le-

Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Cyrille, amou-

gis amátor, deprecáre pro nobis Fílium Dei.

ŷ. Justum dedúxit Dóminus per vias rectas. ʀ. Et osténdit illi regnum Dei.

reux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

ŷ. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites ʀ. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

DEUS, qui beátum Cyríllum Confessórem tuum atque Pontíficem divínæ maternitátis beatíssimæ Virginis Mariæ assertórem invíctum effecísti : concéde, ipso intercedénte ; ut, qui vere eam Genitrícem Dei crédimus, matérna ejúsdem protectióne salvémur. (Per eúmdem Dóminum.)

O DIEU, qui avez fait du bienheureux Cyrille votre Confesseur et Pontife, le défenseur invincible de la divine maternité de la bienheureuse Vierge Marie, accordez-nous, par son intercession, que, la croyant vraiment Mère de Dieu, nous soyons sauvés par sa protection maternelle. (Par le même Jésus-Christ.)

Ensuite, en Carême, on fait **Mémoire de la Férie.**

Au I^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : De virgínibus, p. [251].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

Ex libro Dialogórum sancti Gregórii Papæ

Du livre des Dialogues de saint Grégoire Pape

Livre 2, ch. 33

SCHOLASTICA, venerábilis patris Benedícti soror, omnipoténti Dómino ab ipso infántiæ témpore dedicáta, ad eum semel per annum veníre consuéverat ; ad quam vir Dei non longe extra jánuam

SCHOLASTIQUE, sœur du vénérable père Benoît, consacrée au Seigneur tout-puissant dès le temps de son enfance, avait coutume de venir le voir une fois par an. L'homme de Dieu descendait alors vers elle, dans

in possessione monasterii descendebat. Quadam vero die venit ex more, atque ad eam cum discipulis venerabilis ejus descendit frater; qui totum diem in Dei laudibus sacrisque colloquiis ducens, incumbens jam noctis tenebris, simul acceperunt cibum. Cumque adhuc ad mensam sederent, et inter sacra colloquia tardior se hora protraheret, eadem sanctimonialis femina sorore ejus eum rogavit, dicens: Quæso te, ut ista nocte me non deseras, ut usque mane de cælestis vitæ gaudiis loquamur. Cui ille respondit: Quid est quod loqueris, soror? manere extra cellam nullatenus possum. Tanta vero erat cæli serenitas, ut nulla in aère nubes appareret. Sanctimonialis autem femina, cum verba fratris negantis audivisset, insertas digitis manus super mensam posuit, et caput in manibus omnipotentem Dominum rogatura declinavit. Cumque levaret de mensa caput, tanta coruscationis et tonitruus virtus, tantaque inundatio pluviae

une propriété du monastère, peu éloignée de la porte. Un jour qu'elle était venue comme de coutume, son vénérable frère descendit vers elle avec ses disciples. Après avoir passé toute la journée dans la louange de Dieu et de saints colloques, à la nuit tombante, ils prirent ensemble de la nourriture. Alors qu'ils étaient encore à table et que, durant leur sainte conversation, il se faisait tard, cette femme consacrée au Seigneur fit à son frère cette prière: « Je vous demande de ne pas m'abandonner cette nuit, en sorte que, jusqu'au matin, nous parlions des joies de la vie du ciel. » Il lui répondit: « Que dites-vous, ma sœur? rester ainsi en dehors de ma cellule, je ne le puis absolument pas. » La sérénité du ciel était alors telle qu'on ne voyait dans l'air aucun nuage. Mais la moniale ayant entendu le refus de son frère joignit les mains sur la table et inclina la tête sur ses mains jointes pour prier le Seigneur. Et quand elle releva sa tête de la table, il éclata un tel fracas d'éclairs et de tonnerre, avec de tels torrents de pluie, que ni

erúpit, ut neque venerabilis Benedictus, neque fratres qui cum eo áderant, extra loci limen, quo conséderant, pedem movére potúerint.

77. Propter veritátem, p. [270]

LEÇON V

SANCTIMONIALIS quippe fémina caput in má-nibus declínans, lacrimárum flúvium in mensam fúderat, per quas serenitátem áëris ad plúviam traxit. Nec paulo tárdius post oratióem inundátio illa secúta est ; sed tanta fuit conveniéntia oratióis et inundatió-nis, ut de mensa caput jam cum tonítro leváret ; quátenus unum idémque esset moméntum, et leváre caput, et plúviam depónere. Tunc vir Dei inter corúscos et tonítros atque ingéntis plúviæ inundatióem, videns se ad monastérium non posse remeáre, cœpit cón-queri contristátus, dicens : Parcat tibi omnípotens Deus, soror : quid est quod fecísti ? Cui illa respóndit : Ecce rogávi te et audíre me nolúisti ; rogávi Deum meum, et au-

le vénérable Benoît, ni les Frères qui l'accompagnaient ne pouvaient mettre le pied hors du lieu où ils se trouvaient.

LA moniale, en inclinant la tête sur la table, avait répandu un fleuve de larmes par lesquelles elle avait attiré la pluie succédant à la sérénité de l'air. L'orage suivit immédiatement sa prière, et la coïncidence fut si parfaite que le tonnerre se mit à gronder à l'instant même où elle relevait la tête de dessus la table : en sorte qu'un même instant vit la Sainte faire ce mouvement et la pluie tomber. Alors l'homme de Dieu, au milieu des éclairs et du tonnerre et de l'inondation de cette pluie torrentielle, voyant qu'il ne pouvait regagner le monastère, commença de se plaindre tout attristé, disant : « Que le Seigneur tout-puissant vous pardonne, ma sœur. Qu'avez-vous fait ? » Elle lui répondit : « Voici que je vous ai prié et vous n'avez pas voulu m'entendre ; alors j'ai prié mon Dieu et lui m'a

dívit me : modo ergo, si potes, egrédere ; et, me dimissa, ad monastérium recède. Ipse autem exire extra tectum non valens, qui remanere sponte nóluit in loco, mansit invítus. Sicque factum est, ut totam noctem pervigilem dúcerent, atque per sacra spirítalis vitæ colloquia, sese vicária relatione satiarent.

ꝛ. Dilexisti p. [271]

LEÇON VI

Même livre, ch. 34

CUMQUE die áltero eadem venerábilis femina ad cellam própriam recessisset, vir Dei ad monastérium rédiit. Cum ecce post trídium, in cella consistens, elevátis in áera óculis vidit ejúsdem soróris suæ ánimam de corpore egréssam in colúmbæ spécie cæli secreta penetráre. Qui, tantæ ejus glóriæ congáudens, omnipoténti Deo in hymnis et láudibus grátias réddidit, ejúsque óbitum frátribus denuntiávit. Quos étiam prótinus misit, ut ejus corpus ad monastérium de-

entendue ; maintenant donc, si vous le pouvez, sortez et, me laissant ici, retournez au monastère. » Mais dans l'impossibilité où il était de quitter cet abri, lui qui n'avait pas voulu rester spontanément en ce lieu, dut y demeurer malgré lui. Ainsi arriva-t-il qu'ils veillèrent toute la nuit, et dans les saints colloques de la vie spirituelle se rassasièrent de l'échange mutuel de leurs sentiments.

ET tandis que le lendemain la vénérable femme rentrait dans sa propre cellule, l'homme de Dieu revint à son monastère. Voici que trois jours après, alors qu'il se tenait dans sa cellule, ayant levé les yeux au ciel, il vit l'âme de sa sœur sortant du corps pénétrer, sous forme de colombe, dans les mystérieuses profondeurs des cieus. Tout réjouit d'une telle gloire de sa sœur, il en rendit grâces à Dieu, par des hymnes et des louanges, et annonça cette mort aux frères. Il les envoya même tout aussitôt chercher son corps et l'ap-

ferrent, atque in sepulcro, quod sibi ipsi paraverat, ponerent. Quo facto contigit, ut, quorum mens una semper in Deo fuerat, eorum quoque corpora nec sepultura separaret.

Ry. Afferentur p. [271]

porter au monastère pour le déposer dans le sépulcre qu'il s'était lui-même préparé. Ainsi arriva-t-il que ceux qui n'avaient toujours eu qu'un même esprit en Dieu, leurs corps ne furent même pas séparés par la sépulture.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

SCHOLASTICA, venerabilis patris Benedicti soror, ut scribit sanctus Gregorius Papa in libro secundo Dialogorum, omnipotenti Domino ab ipso infantia tempore dedicata, ad eum semel per annum venire consueverat; ad quam vir Dei non longe extra januam in possessione monasterii descendebat. Quadam vero die, cum ob repentinam pluviae inundationem, quam a Deo Scholastica obtinuit, incumbentibus jam noctis tenebris, venerabilis frater extra tectum exire non posset, factum est, ut totam noctem pervigilem ducerent atque per sacra spiritalis vitae colloquia sese vicaria rela-

SCHOLASTIQUE, sœur du vénérable père Benoît, comme l'écrit saint Grégoire, Pape, dans le second livre des Dialogues, consacrée au Seigneur tout-puissant dès le temps de son enfance, avait coutume de venir le voir une fois par an. L'homme de Dieu descendait alors vers elle, dans une propriété du monastère peu éloignée de la porte extérieure. Mais un jour qu'une subite averse de pluie, obtenue de Dieu par Scholastique, à la tombée de la nuit, empêcha son frère de quitter leur abri, il arriva qu'ils veillèrent toute la nuit, se rassasiant de l'échange mutuel de leurs sentiments, dans les saints colloques de la vie spirituelle. Tandis que le lendemain la

tionne satièrent. Cumque die áltero éadem venerábilis fémina ad cellam própriam recessisset, vir Dei ad monastérium rédiit. Cum ecce post trídium, in cella consistens, elevátis in áera óculis, vidit ejúsdem soróris suæ ánimam de córpore egréssam in colúmbæ spécie cæli secréta penetráre. Tum Benedíctus fratres misit, ut ejus corpus in sepúlcro, quod sibi ipsi paráverat, pónerent. Quo facto cóntigit, ut, quorum mens una semper in Deo fúerat, eórum quoque córpora nec sepultúra separáret.

vénérable femme rentrait dans sa propre cellule, l'homme de Dieu revint au monastère. Voici que trois jours après, alors qu'il se tenait dans sa cellule, ayant levé les yeux au ciel, il vit l'âme de sa sœur, sortie du corps, pénétrer sous forme de colombe, dans les profondeurs mystérieuses du ciel. Benoît envoya donc les frères chercher le corps de cette sœur, pour le déposer dans le sépulcre qu'il s'était préparé à lui-même. Ainsi arriva-t-il que ceux qui n'avaient toujours eu qu'un même esprit dans le Seigneur, leurs corps ne furent même pas séparés par la sépulture.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Simile erit regnum cælórum, du Commun des Vierges, (I), p. [276].

En Carême, la IX^e Leçon est de la Férie, dont on fait aussi Mémoire à Laudes.

Vêpres du suivant.

II FÉVRIER

APPARITION DE LA B. VIERGE MARIE
IMMACULÉE

DOUBLE MAJEUR

Tout au Commun des Fêtes de la B. Vierge Marie, p. [374], excepté ce qui est indiqué ici comme propre.

AUX I^{res} VÊPRES

Ant. 1. Candor est * lucis æternæ, et speculum sine macula.

2. Múlier * amícta sole, et luna sub pédibus ejus, et in cápite ejus coróna stellárum duódecim.

3. Tu glória Jerúsalem, * tu lætítia Israël, tu honorificéntia pópuli nostri.

4. Benedícta es tu, * Virgo María, a Dómino Deo excélso, præ ómnibus muliéribus super terram.

5. Hódie nomen tuum * ita magnificávit Dóminus, ut non recédât laus tua de ore hóminum.

Ant. 1. Elle est l'éclat de la lumière éternelle et le miroir sans tache.

2. Une femme revêtue du soleil, avec la lune sous ses pieds, et sur sa tête, une couronne de douze étoiles.

3. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple.

4. Vous êtes bénie, Vierge Marie, par le Seigneur Dieu très-haut, plus que toutes les femmes de la terre.

5. Aujourd'hui le Seigneur a tellement magnifié votre nom que la bouche des hommes ne cessera de vous louer.

Capitule. — *Cant.* 2, 13-14

SURGE, amíca mea, speciósá mea, et veni, colúmba mea, in foráminibus petræ, in caverna macériæ, osténde mihi faciém tuam, sonet vox tua in áuribus meis.

LÈVE-TOI, mon amie, ma belle et viens, ma colombe, toi qui te tiens dans les trous de la pierre et dans le creux du mur, montre-moi ton visage, que ta voix résonne à mes oreilles.

La première strophe de l'hymne se dit à genoux.

Hymne

A VE, maris stella,
 Dei Mater alma,
 Atque semper Virgo,
 Felix cæli porta.

Sumens illud Ave
 Gabriélis ore,
 Funda nos in pace,
 Mutans Hevæ nomen.

Solve vincla reis,
 Profer lumen cæcis,
 Mala nostra pelle,
 Bona cuncta posce.

Monstra te esse ma-
 trem,

Sumat per te preces,
 Qui pro nobis natus
 Tulit esse tuus.

Virgo singuláris,
 Inter omnes mitis,
 Nos, culpis solútos,
 Mites fac et castos.

Vitam præsta puram,
 Iter para tutum,
 Ut, vidéntes Jesum,
 Semper collætémur.

Sit laus Deo Patri,
 Summo Christo decus,
 Spiritui Sancto,
 Tribus honor unus.

Amen.

SALUT, étoile de la mer,
 douce Mère de Dieu et
 toujours Vierge, heureuse
 porte du ciel.

Recevant ce Salut de la
 bouche de Gabriel, établis-
 sez-nous dans la paix, chan-
 geant Eva en Ave.

Brisez les liens des cou-
 pables, donnez la lumière
 aux aveugles, chassez nos
 maux, obtenez tous les biens.

Montrez-vous notre Mère,
 qu'il reçoive par vous nos
 prières celui qui, né pour
 nous, accepta d'être votre
 Fils.

Vierge incomparable, dou-
 ce entre toutes, après nous
 avoir délivrés de nos fau-
 tes, rendez-nous chastes et
 doux.

Accordez une vie pure,
 ménagez une voie sûre afin
 que, voyant Jésus, nous par-
 tagions éternellement votre
 joie.

Louange soit à Dieu le
 Père, honneur au Christ Sou-
 verain, au Saint Esprit : aux
 trois unique gloire.

Amen.

Si cette Fête n'a pas de II^{es} Vêpres, on prend alors
 l'Hymne propre : Omnis expértem indiquée aux mêmes
 Vêpres, p. 45.

ŷ. Dignáre me laudáre te, Virgo sacráta. R. Da mihi virtútem contra hostes tuos.

Ad Magnif. Ant. Ista est * colúmba mea, perfectá mea, immaculáta mea.

ŷ. Rendez-moi digne de vous louer, Vierge sainte. R. Donnez-moi la force contre vos ennemis.

A Magnif. Ant. Celle-ci est ma colombe, ma parfaite, mon immaculée.

Oraison

DEUS, qui per immaculátam Vírginis Conceptionem dignum Fílio tuo habitáculum præparásti : súppliques a te quæsumus ; ut ejúsdem Vírginis Apparitiónem celebrántes, salutem mentis et córporis consequámur. Per eúndem Dóminum.

O DIEU, qui par l'immaculée Conception de la Vierge avez préparé à votre Fils une habitation digne de lui, faites, nous vous le demandons humblement, que, célébrant l'Apparition de cette même Vierge, nous obtenions la santé de l'âme et du corps. Par le même Jésus-Christ.

Et l'on fait Mémoire du précédent, Ste Scholastique, Vierge :

Ant. Veni, Sponsa Christi, * áccipe coronam, quam tibi Dóminus præparávit in ætérnum.

Ant. Viens, épouse du Christ, reçois la couronne que le Seigneur t'a préparée pour l'éternité.

ŷ. Diffúsa est grátia in lábiis tuis. R. Proptérea benedíxit te Deus in ætérnum.

ŷ. La grâce est répandue sur tes lèvres. R. C'est pourquoi Dieu t'a béni pour l'éternité.

Oraison

DEUS, qui ánimam beatæ Vírginis tuæ Scholásticæ ad ostendendam innocéntiæ viam, in colúmbæ spécie cælum

O DIEU qui, pour manifester la voie d'innocence suivie par votre bienheureuse Vierge Scholastique, avez fait entrer son âme

penetrare fecisti : da nobis ejus méritis et precibus ita innocenter vivere ; ut ad æterna mereamur gaudia pervenire. (Per Dóminum.)

au ciel sous la forme d'une colombe, donnez-nous, par ses mérites et ses prières, de vivre avec une telle innocence que nous méritions de parvenir aux joies éternelles. (Par Notre Seigneur.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

A MATINES

Invit. Immaculatam Conceptionem Virginis Mariæ celebrémus, * Christum ejus Fílium adorémus Dóminum.

Invit. Célébrons l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, * Adorons son Fils, le Christ Seigneur.

Hymne

TE dicimus præcónio,
Intácta Mater Núminis,
Nostris benigna láudibus
Tuam repénde grátiam.
Sontes Adámi pósteri,
Infécta proles gígnimur ;
Labis patérnæ néscia
Tu sola, Virgo, créderis.

Caput draconis invidi
Tu cónteris vestígio,
Et sola glóriam refers
Intaminátæ orígini.

O gentis humánæ decus,
Quæ tollis Hevæ opprobrium,
Tu nos tuére súpplices,
Tu nos labántes érige.

Nous vous célébrons dans nos chants, Immaculée Mère de Dieu ; bienveillante à nos louanges, donnez-nous votre faveur.

Coupable postérité d'Adam, nous naissons enfants de corruption ; nous croyons que vous seule, ô Vierge, ignorez la tache héréditaire.

Votre pied écrase la tête du dragon jaloux, et seule vous avez la gloire d'une origine immaculée.

O gloire de la race humaine, qui effacez l'opprobre d'Ève, protégez-nous, nous vous en supplions, relevez-nous quand nous tombons.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement quoique certaines restrictions s'appliquent. Les détails sont indiqués à la dernière page.

Serpéntis antíqui potens

Astus retúnde et ímpetus,
Ut cælitum perénnibus
Per te fruámur gáudiis.

Jesu, tibi sit glória,
Qui natus es de Vírgine,
Cum Patre, et almo Spí-
ritu,
In sempitérna sæcula.
Amen.

Vierge puissante, repous-
sez les ruses et les attaques
de l'antique serpent, pour
que, grâce à vous, nous
jouissions des joies éter-
nelles des habitants des
cieux.

Jésus, à vous soit la
gloire, qui êtes né de la
Vierge, avec le Père, et le
saint Esprit, aux siècles
éternels.

Amen.

AU 1^{er} NOCTURNE

Ant. 1. Ave, grátia
plena; * Dóminus te-
cum.

2. Benedícta tu inter
mulieres * et benedíctus
fructus ventris tui.

3. Ne timeas, María, *
invenísti grátiam apud
Dóminum.

ŷ. Deus omnípotens
præcínxit me virtúte. ʒ.
Et pósuit immaculátam
viam meam.

Ant. 1. Je vous salue,
pleine de grâce, le Seigneur
est avec vous.

2. Vous êtes bénie entre
les femmes, et le fruit de
votre sein est béni.

3. Ne craignez point,
Marie, vous avez trouvé
grâce auprès du Seigneur.

ŷ. Le Dieu tout-puissant
m'a revêtu de puissance.
ʒ. Et il a fait immaculée
ma voie.

LEÇON I

De Parábolis
Salomónis

Des Proverbes
de Salomon

Chapitre 8, 12-25

[Les attributs de la Sagesse.]

EGO sapiéntia hábito
in consílio et erudí-
tis intérsu cogitatióni-
bus. Timor Dómini odit

MOI, la sagesse, j'habite
dans le discernement,
— et je suis présente parmi
les pensées judicieuses. —

malum : arrogántiam, et supérbiam, et viam pravam, et os bilingue detéstor. Meum est consílium et æquitas, mea est prudéntia, mea est fortitúdo. Per me reges regnant, et legum conditóres justa decérnunt; per me príncipes ímpérant, et poténtes decérnunt justítiam. Ego diligéntes me diligo; et qui mane vígilant ad me, invénient me.

᠙7. Sapiéntia quæ attingit a fine usque ad finem fórtiter, et dispónit ómnia suávitèr, ædificávit sibi domum : * Ecce tabernáculum Dei cum homínibus. ᠑. Vidi sanctam civitátem, Jérusalem novam, parátam sicut sponsam ornátam viro suo. Ecce.

La crainte du Seigneur hait le mal. — L'insolence, et l'orgueil, et la voie mauvaise, — et la langue double, voilà ce que je déteste. — A moi, le conseil et l'équité; — à moi, la prudence, à moi, la force. — C'est par moi que règnent les rois, — et que les législateurs ordonnent ce qui est juste. — C'est par moi que les princes commandent, — et que les puissants rendent la justice. — J'aime ceux qui m'aiment, — et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.

᠙7. La sagesse qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur, s'est bâti une maison : * Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes. ᠑. J'ai vu la sainte cité, la Jérusalem nouvelle, parée comme une épouse qui s'est ornée pour son mari. Voici.

LEÇON II

[Les trésors de la Sagesse; son antiquité.]

MECUM sunt divitiæ et glória, opes supérbæ et justítia. Mélior est enim fructus meus auro

AVEC moi sont les richesses et la gloire, les biens durables¹ et la justice. — Car mes fruits valent mieux que l'or et les pierres pré-

1. Vulgate : *superbis*.

et lapide pretioso, et genimina mea argento electo. In viis justitiæ ambulo, in medio semitârûm judicii, ut ditem diligentes me et thesauros eorum repleam. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio. Ab ætérno ordinata sum et ex antiquis, antequam terra fieret. Nondum erant abysso, et ego jam concepta eram; necdum fontes aquarum eruperant, necdum montes gravi mole constiterant; ante colles ego parturiébar.

⚔. Quasi arcus refulgens inter nébulas, et quasi flos rosarum in diébus vernis, et quasi lilia in tránsito aquæ, * Sic fulget Virgo immaculata. †. Arcum meum ponam in núbibus, et erit signum fœderis mei vobiscum. Sic fulget Virgo immaculata.

cieuses, — et mes produits sont meilleurs que l'argent le plus pur. — Je marche dans les voies de la justice, — au milieu des sentiers de la prudence, — pour enrichir ceux qui m'aiment — et pour remplir leurs trésors. — Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, — avant de faire quoi que ce soit, dès le principe. — J'ai été établie dès l'éternité, — et dès les temps anciens, avant que la terre fût créée. — Les abîmes n'étaient pas encore, et déjà j'étais conçue; — les sources des eaux n'avaient pas encore jailli, — les montagnes ne s'étaient pas encore dressées dans leur masse; — avant les collines, j'étais enfantée.

⚔. Comme l'arc resplendissant au milieu des nuées, et comme les roses aux jours printaniers, et comme les lis¹ dans le courant de l'eau, * Ainsi brille la Vierge immaculée †. Je placerai mon arc dans les nuées, et il sera le signe de mon alliance avec vous. Ainsi brille la Vierge immaculée.

1. Le nénuphar blanc, le lis des eaux, le Lotus des Égyptiens.

LEÇON III

Chapitre 8, 34-36 et 9, 1-5

[Bienfaits de la Sagesse.]

BEATUS homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino; qui autem in me peccaverit, lædet animam suam. Omnes, qui me oderunt, diligunt mortem. Sapiëntia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem. Immolavit victimas suas, miscuit vinum et proposuit mensam suam. Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem et ad mœnia civitatis: Si quis est parvulus, veniat ad me. Et insipientibus locuta est: Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.

¶. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni, columba mea: * Ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis. †. Vox turturis audita est in terra nostra. Ostende. Glória Patri. Ostende.

HEUREUX l'homme qui m'écoute, — et qui veille tous les jours à mes portes, — et qui observe les poteaux de ma porte. — Celui qui me trouvera, trouvera la vie, — et puisera le salut dans le Seigneur; — mais celui qui péchera contre moi blessera son âme. — Tous ceux qui me haïssent aiment la mort. — La sagesse s'est bâti une maison, — elle a taillé sept colonnes. — Elle a immolé ses victimes, mêlé son vin, et disposé sa table. — Elle a envoyé ses servantes — jeté son appel à la citadelle et aux remparts de la ville. — « Que quiconque est petit enfant vienne à moi. » — Et elle a dit à ceux qui m'ont pas de sagesse: — « Venez, mangez mon pain, — et buvez le vin que je vous ai préparé. »

¶. Levez-vous, mon amie, ma toute belle, et venez, ma colombe: * Montrez-moi votre visage, que votre voix résonne à mes oreilles. †. La voix de la tourterelle a été entendue sur notre terre. Montrez-moi. Gloire au Père. Montrez-moi.

AU II^e NOCTURNE

Ant. 4. Fecit mihi magna * qui potens est, et sanctum nomen ejus.

5. Sanctificávit * tabernáculum suum Altíssimus : Deus in médio ejus, non commovébitur.

6. Dóminus possédit te * in iníitio viárum suárum, et in caritáte perpétua diléxit te.

ŷ. Adjuvábít eam Deus vultu suo. ʀ. Deus in médio ejus, non commovébitur.

Ant. 4. Il a fait en moi de grandes choses celui qui est puissant, et son nom est saint.

5. Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle ; Dieu y est au milieu, il ne sera point ébranlé.

6. Le Seigneur vous a possédée au début de ses voies, et il vous a aimée d'un amour éternel.

ŷ. Dieu l'aidera en lui montrant son visage. ʀ. Avec Dieu au milieu d'elle, elle ne sera point ébranlée.

LEÇON IV

ANNO quarto a dogmática definiciónē de immaculáto beátæ Virgínis Concéptu, ad Gavi flúminis oram prope ópidum Lourdes dióccesis Tarbiénsis in Gállia, ipsa Virgo in rupis sinu super specum Massabiéllē puéllæ cuidam, vernácula lingua Bernadette nuncupátæ, paupérrimæ quidem sed ingénuæ ac piæ, plúries se conspiciéndam óbtulit. Immaculáta Virgo juveníli ac benígno videbátur aspéctu, nívea veste níveoque pállio contécta, ac zona

LA quatrième année après la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, aux bords du torrent du Gave près de la ville de Lourdes, au diocèse de Tarbes, en France, la Vierge elle-même s'est montrée plusieurs fois dans le creux d'un rocher, au-dessus de la grotte de Massabielle, aux regards d'une jeune fille, nommée dans la langue du pays Bernadette, très pauvre il est vrai, mais candide et pieuse. La Vierge immaculée se présentait sous un aspect

cærúlea succíncta ; nudos pedes áurea rosa ornábat. Primo apparitiónis die, qui fuit undécimus Febrúarii anno millésimo octingentésimo quinquagésimo octávo, puéllam signum crucis rite piéque faciéndum edócuit, atque ad sacri rosárii recitatió-nem, exémplo suo, corónam, quæ prius ex bráchio demíssa pendébat, manu advólvens, excitávit : quod in céteris étiam apparitió-nibus præstitit. Altero autem apparitiónis die, puélla in simplicitáte cordis sui, diabólicam fraudem timens, lustrálem aquam in Virgínam effúdit ; sed beáta Virgo, léniter arrídens, benigniorem illi vultum osténdit. Cum vero tértio apparúisset, puéllam ad specum per quíndecim dies invitávit. Exínde eam sæpius est allocúta, ac pro peccatóribus oráre, terram deosculári, pœnitentiámque ágere est hortáta ; deínde imperávit, ut sacerdotibus edíceret, ædificándum ibi esse sacéllum, solemnisque supplicatió-nis more illo accedéndum. Mandávit insuper

jeune et bienveillant ; elle était couverte d'une robe et d'un voile blancs comme la neige et portait une ceinture bleue ; une rose d'or ornait ses pieds nus. Au premier jour de l'apparition, qui fut le onze Février mil huit cent cinquante-huit, elle apprit à la jeune fille à faire dignement et pieusement le signe de la croix ; et, déroulant de la main le chapelet qu'elle portait d'abord suspendu au bras, elle l'encouragea, par son exemple, à la récitation du saint rosaire, ce qu'elle fit aussi à toutes les autres apparitions. Cependant, au second jour de l'apparition, la jeune fille, dans la simplicité de son cœur, craignant une ruse diabolique, jeta de l'eau bénite vers la Vierge ; mais la bienheureuse Vierge, souriant doucement, lui montra un visage plus bienveillant. Aussi, quand elle lui eut apparu pour la troisième fois, elle engagea la jeune fille à venir à la grotte pendant quinze jours. Dès lors, elle lui parla plus souvent et l'exhorta à prier pour les pécheurs, à baiser la terre et à faire pénitence. Ensuite, elle lui ordonna de déclarer

ut e fonte, qui sub aréna adhuc latébat sed mox erat eruptúrus, aquam bíberet, eáque se abstérgeret. Dénique die festo Annuntiatiónis, percontánti enixe puéllæ illíus nomen, cujus aspéctu tóties dignáta fúerat, Virgo, admótiis péctori mánibus elatisque in cælum óculis, respóndit : Immaculáta Concéptio ego sum.

Ṛ. Quæ est ista, quæ progréditur quasi auróra consúrgens, * Pulchra ut luna, elécta ut sol? Ṛ. Ipsa est colúmba mea, perfectá mea, immaculáta mea. Pulchra.

aux prêtres qu'on devait bâtir là une chapelle et y venir faire des prières publiques solennelles. En outre, elle lui ordonna de boire de l'eau de la fontaine encore cachée sous le sable, mais qui allait bientôt jaillir, et de s'en laver. Enfin, le jour de la fête de l'Annonciation, la jeune fille ayant demandé avec instance le nom de celle qui avait daigné lui apparaître tant de fois, la Vierge, rapprochant les mains sur la poitrine et levant les yeux au ciel, répondit : « Je suis l'Immaculée Conception. »

Ṛ. Qui est celle-ci, qui s'avance comme l'aurore à son lever, * Belle comme la lune, unique comme le soleil? Ṛ. C'est elle, ma colombe, ma parfaite, mon immaculée. Belle.

LEÇON V

PERCREBRESCENTE fama beneficiórum, quæ in sacro specu recepisse fideles dicebantur, augebatur in dies hóminum concúrsus, quos loci religio ad specum advocábat. Itaque prodigiórum fama puellæque candóre motus Tarbiénsis episcopus, quarto ab enarrátis anno,

PAR suite de la renommée croissante des bienfaits que les fidèles disaient avoir reçus à la sainte grotte, on voyait augmenter de jour en jour l'affluence des hommes que la sainteté du lieu attirait vers la grotte. C'est pourquoi, ému par le bruit des prodiges et par la candeur de la jeune fille,

post jurídicam factórum inquisitionem, supernaturáles esse apparitiónis notas sua sententia probávit, cultúmque Vírginis immaculátæ in eódem specu permísit. Mox ædicátum sacéllum : ex illa die pene innúmeræ fidélium turbæ, voti ac supplicatiónis causa, ex Gália, Bèlgió, Itália, Hispânia ceterisque Európæ provinciis necnon ex longínquis Américæ regió nibus quovis anno illuc advéniunt, noménque Immaculátæ de Lourdes ubique terrárum inclarescit. Fontis aqua, in cunctas orbis partes deláta, ægris sanitátem restituit. Orbis vero cathólicus tantórum memor benefactórum, ædes sacras mirábili ópere ibi exstrúxit. Vexilla innúmera, acceptórum beneficiórum véluti monuménta, illuc a civitatibus ac géntibus missa, ædem Vírginis miro ornátu decorant. In hac sua véluti sede immaculáta Virgo júgiter cólitur : intérdiu quidem précibus, religióso cantu solemnibusque áliis cæremóniis : noctu vero sacris illis

l'évêque de Tarbes, la quatrième année depuis ces événements, après l'examen juridique des faits, prononça un jugement reconnaissant le caractère surnaturel de l'apparition, et permit le culte de la Vierge Immaculée dans la grotte. Bientôt la chapelle fut bâtie ; depuis ce jour, des foules presque innombrables de fidèles viennent en ce lieu chaque année, accomplir des vœux et prier, de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et de toutes les autres provinces d'Europe et même des régions lointaines de l'Amérique. Le nom de l'Immaculée de Lourdes devint célèbre dans le monde entier. L'eau de la fontaine, transportée dans toutes les parties du globe, rend la santé aux malades. Alors, l'univers catholique reconnaissant de si grands bienfaits a construit là des édifices sacrés d'un travail merveilleux. Des étendards innombrables, envoyés par les cités et les nations, en témoignage des bienfaits reçus, décorent le temple de la Vierge et lui font une parure admirable. Là, comme dans sa demeure, la Vierge immaculée est honorée sans in-

supplicatióibus, quibus infinitæ propemodum peregrinántium turbæ céreis facibúsq; accénsis procedunt et laudes beátæ Vírginis cóncinunt.

ꝛ. Erit in novíssimis diébus mons præparátus Vírgini Mariæ in vértice móntium, et elevábitur super cælos, et ibunt pópuli multi et dicent : * Veníte et ascendámus ad montem. ꝥ. Sicut lætántium ómnium habitatio est in te. Veníte.

terruption : le jour, par des prières, des chants religieux et autres cérémonies solennelles ; la nuit par les saints et publics hommages de foules presque infinies de pèlerins, s'avançant en procession, à la lumière des cierges et des flambeaux, et chantant les louanges de la bienheureuse Vierge.

ꝛ. Il arrivera dans les derniers temps qu'une montagne sera préparée à la Vierge Marie sur le sommet des monts ; elle s'élèvera au sommet des cieus et des peuples nombreux y viendront et diront : * Venez et montons à la montagne. ꝥ. Comme de gens joyeux l'habitation de tous est en toi ¹. Venez.

LEÇON VI

PEREGRINATIONES hujúsmodi fidem, frígescénte sæculo, excitásse, ánimum ad cristiánam legem profiténdam addísse, cultúmque Vírginis immaculátæ mirum in modum auxísse, ómnibus compértum est. In qua mirábili fidei professióne

CES sortes de pèlerinages, en un siècle attiédi, ont ravivé la foi, affermi les courages pour professer la loi chrétienne et donné un admirable élan au culte de la Vierge immaculée : c'est la conviction de tous. Dans cette admirable profession de foi, le peuple chrétien a

1. Tous ceux qui habitent sous la protection sont joyeux. Tel nous paraît être le sens de ce passage de la Vulgate emprunté au Ps. 86, v. 7, transcription d'un texte original mutilé.

christianus pópulus sacerdotés véluti duces habet, qui illuc suas plebes addúcunt. Ipsi étiam Sacrorum antístites sanctum locum fréquenter ádeunt, peregrinatióibus præsumt, solemnioribusque festis intérsunt. Nec ádeo rarum est ipsos Romanæ Ecclesiæ purpurátos patres húmili peregrinórum more accedéntes conspícere. Ipsi quoque Románi Pontífices, pro sua erga Immaculatam de Lourdes pietáte, sacram ædem donis nobilíssimis cumulárumt. Pius nonus, sacris indulgéntiis, archiconfraternitátis privilégio ac minóris Basilicæ título ipsam insignívit ; ac Deíparæ imáginem ibídem cultam, solémni ritu per legátum suum apostólicum in Gállia, diadémate distíntam vóluit. Leo vero décimus tértius innúmera étiam cóntulit benefícia, indulgéntias ad modum jubilæi vigésimo quinto Apparitiónis anno verténte concéssit, peregrinatiónes sua auctoritáte verbóque provéxit, ac solémnem Ecclesiæ sub título Rosárii dedicatió-

ses prêtres qui lui servent de chefs pour y conduire leurs populations. Les Évêques eux-mêmes viennent souvent en ce saint lieu, président aux pèlerinages et assistent aux fêtes plus solennelles. Aussi n'est-il pas rare de voir des princes de l'Église Romaine, revêtus de la pourpre, s'y rendre comme d'humbles pèlerins. Les Pontifes Romains eux-mêmes, dans leur dévotion pour l'Immaculée de Lourdes, ont comblé le saint temple des faveurs les plus précieuses. Pie IX l'a honoré de saintes indulgences, du privilège d'une Archiconfrérie et du titre de Basilique mineure ; et il a voulu que la statue de la Mère de Dieu, qui y est vénérée, fût couronnée solennellement par son légat apostolique en France. En outre Léon XIII lui a conféré d'innombrables bienfaits. Il a concédé des indulgences sous forme de jubilé, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, provoqué des pèlerinages, par sa parole et son autorité, et s'est appliqué à faire faire en son nom la dédicace solennelle d'une église, sous le

nem suo nómine pérégi curávit. Quorum beneficiórum amplitúdinem cumulávit, cum, plúrium episcopórum rogátu, solémne festum sub título Apparitiónis beátæ Mariæ Vírginis immaculátæ, próprio Offício et própria Missa celebrándum benígne concéssit. Tandem Pius décimus Póntifex máximus pro sua erga Deíparam pietáte, ac plurimórum votis ánnuens Sacrórum antístitum, idem festum ad Ecclésiám univérsam exténdit.

✠. Prævenísti eam, Dómine, in benedictiónibus dulcédinis, posuísti in cápite ejus * Corónam de lápide pretiósó. †. Magna est glória ejus in salutári tuo, glóriam et magnum decórem impónes super eam. Corónam. Glória Patri. Corónam.

titre du Rosaire. Il a mis le comble à ces faveurs, quand, sur la demande de plusieurs évêques, il a concédé avec bienveillance la célébration d'une fête solennelle sous le titre de l'Apparition de la bienheureuse Vierge Marie Immaculée, avec Office et Messe propres. Enfin le souverain Pontife Pie X, dans sa piété envers la Mère de Dieu, acquiesçant aux vœux de beaucoup d'évêques, a étendu la même fête à l'Église universelle.

✠. Vous l'avez prévenue, Seigneur, de douces bénédictions, vous avez placé sur sa tête * Une couronne de pierre précieuse. †. Grande est sa gloire en votre salut, vous la ferez rayonner d'éclat et de splendeur. Une couronne. Gloire au Père. Une couronne.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

ANNO quarto a dogmática definitiõe de immaculáto beátæ Vírginis Concéptu, ad Gavi flúminis oram prope óp-pidum Lourdes diœcésis Tarbiénsis in Gállia, cum

LA quatrième année après la définition dogmatique de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, aux bords du torrent du Gave, près de la ville de Lourdes, au diocèse de

puëlla quædam, nómine Bernadette, in rupis sinu plúries se immaculatam Dei Genitricem conspexisse asséret, tot et tanta mirabilia facta sunt, ut dígitum Dei ibi esse prudens quisque et pius Christifidélis fáci le intellexeret. Quæ inter illud est célebre, quod ægri haurientes aquam e fonte in specu tunc primo mirabiliter scátente, sæpe sæpius sanitátem recipiant. Percrebescénte itaque fama beneficiórum, quæ in sacro specu recepisse fidèles dicebantur, et aucto in dies hóminum concúrsu, Tarbiénsis epíscopus, post jurídica factórum inquisitionem, cultum ejúsdem Vírginis immaculatæ in eódem specu permisit. Mox ædificáto templo, innúmeræ fidélium turbæ quovis anno illuc advéniunt, noménque Deiparæ immaculatæ ubique terrárum in dies inclaréscit; eo magis, quod síngulis annis, durante processióne sanctíssimi Sacraménti, infirmis úndique eo delátis, nonnúlli, sanationem a Dómino per intercessió-

Tarbes en France, après qu'une jeune fille, nommée Bernadette, eut affirmé avoir vu plusieurs fois dans la cavité d'un rocher, l'immaculée Mère de Dieu, tant et de si grands prodiges se produisirent, que tout chrétien pieux et prudent y reconnut facilement le doigt de Dieu. Entre toutes ces merveilles, il est bien connu que les malades buvant de l'eau puisée à la fontaine qui a jailli tout d'abord miraculeusement de la grotte recouvrent très souvent la santé. C'est pourquoi, devant la renommée croissante des faveurs que les fidèles disaient avoir reçues dans la grotte sainte et l'affluence sans cesse grandissante des pèlerins, l'évêque de Tarbes, après examen juridique des événements, permit le culte de la Vierge Immaculée dans cette grotte. Bientôt un temple est bâti, des foules innombrables de fidèles y viennent chaque année, et le nom de l'Immaculée Mère de Dieu devient partout de plus en plus célèbre. Et cela d'autant plus que, chaque année, au cours de la procession du très saint Sacrement, parmi les malades amenés

nem immaculátæ Matris peténtes, illico convalés-cunt. Quibus jure com-mótus summus Póntifex Pius décimus festum, a Leóne decimo tértio alí-quibus locis concéssum, ad univérsam exténdit Ecclésiám.

là de partout, quelques-uns sont subitement guéris, après l'avoir demandé au Seigneur, par l'intercession de sa Mère Immaculée. Jus-tement ému de ces faits, le Souverain Pontife Pie X a étendu à toute l'Église la fête concédée par Léon XIII à quelques régions.

AU III^e NOCTURNE

Ant. 7. Manus Dómini * confortávit te, et ideo eris benedícta in ætér-num.

8. Noli metúere, * non enim pro te, sed pro ómnibus hæc lex constítuta est.

9. Benedíxit te Dóminus * in virtúte sua, quia per te ad níhilum redégit inimícos nostros.

ŷ. Diffúsa est grátia in lábiis tuis. ʀ. Proptérea benedíxit te Deus in ætérnum.

Ant. 7. La main du Sei-gneur vous a fortifiée, et c'est pour cela que vous serez bénie éternellement.

8. Ne craignez point, car cette loi n'a pas été faite pour vous, mais pour tous les autres.

9. Le Seigneur vous a bénie de sa force et il a anéanti par vous nos enne-mis.

ŷ. La grâce est répandue sur vos lèvres. ʀ. C'est pourquoi Dieu vous a bénie à jamais.

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Lucam

Lecture
du saint Évangile
selon saint Luc

Chapitre I, 26-31

IN illo témpore : Missus est Angelus Gábriel a Deo in civitátem Galilææ, cui nomen Názareth, ad

EN ce temps-là, l'Ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans la ville de Gali-lée, appelée Nazareth, à une

Virginem desponsátam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis María. Et réliqua.

Homília sancti
Bernárdi Abbátis

Vierge, fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David. Et le nom de la Vierge était Marie. Et le reste.

Homélie de saint
Bernard Abbé

Homélie 2 sur : Missus est

[Marie répare la chute d'Adam et d'Ève.]

LÆTARE, pater Adam, sed magis tu, o Heva mater, exsúlta, qui, sicut ómnium paréntes, ita ónium fuístis peremptóres; et, quod infelícus est, prius peremptóres quam paréntes. Ambo, inquam, consolámini super filia, et tali filia; sed illa ámplius de qua malum ortum est prius, cujus oppróbrium in omnes pertransívit mulieres. Instat namque tempus, quo jam tollátur oppróbrium, nec hábeat vir quid causétur advérsus féminam: qui útique, dum se imprudénter excusáre conarétur, crudéliter illam accusáre non cunctátus est, dicens: Múlier quam dedísti mihi, dedit mihi de ligno,

RÉJOUIS-TOI, ô Adam, notre père, mais toi surtout, ô Ève, notre mère, exulte de joie. C'est vous qui fûtes les premiers parents de tous les hommes et aussi leurs meurtriers; et, chose plus malheureuse, vous fûtes meurtriers avant d'être parents. Consolez-vous tous deux, dis-je, à cause de votre fille, et d'une telle fille; toi surtout qui fus la première cause du mal dont l'opprobre s'est transmis à toutes les femmes. Proche, en effet, est le temps où enfin l'opprobre sera effacé et où l'homme n'aura plus de reproche à faire à la femme: lui, principalement, qui, s'efforçant de s'excuser imprudemment, n'hésita point à accuser celle-ci avec cruauté en ces termes: *La femme que vous m'avez donnée m'a présenté du fruit de l'arbre*

et comédi. Propterea curre, Heva, ad Mariam; curre, mater, ad filiam; filia pro matre respondeat: ipsa matris opprobrium auferat; ipsa patri pro matre satisfaciatur: quia ecce si vir cecidit per feminam, jam non erigitur nisi per feminam.

℞. Tu ergo invoca Dominum, loquere Regi pro nobis, * Et libera nos de morte. †. Omnes sitiētes, venite ad aquas, et haurietis salutem a Domino. Et.

Bened. Cujus festum colimus, ipsa Virgo virginum intercedat pro nobis ad Dominum. ℞. Amen.

et j'ai mangé¹. Cours donc, Ève, vers Marie; mère, cours vers ta fille; que la fille réponde pour la mère; qu'elle-même efface l'opprobre de la mère; qu'elle-même donne satisfaction au père pour la mère. Si, en effet, l'homme est tombé par une femme, voici que maintenant il n'est relevé que par une femme.

℞. Vous donc, invoquez le Seigneur, parlez au Roi pour nous, * Et délivrez-nous de la mort. †. Vous tous qui avez soif, venez aux eaux, et vous puiserez le salut dans le Seigneur. Et.

Bénédict. Qu'elle-même, la Vierge des vierges, dont nous célébrons la fête, intercède pour nous auprès du Seigneur. ℞. Amen.

LEÇON VIII

[Marie, nouvelle Ève.]

QUID dicēbas, o Adam? Mulier quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno, et comēdi. Verba malitiæ sunt hæc, quibus magis augeas quam deleas culpam. Verūmtamen Sapientia vicit malitiam,

QUE disais-tu, ô Adam? La femme que vous m'avez donnée m'a présenté du fruit de l'arbre, et j'ai mangé. Ce sont là des paroles méchantes, par lesquelles tu aggraves ta faute plutôt que tu ne l'effaces. Cependant la Sagesse a

1. *Genèse* 3, 12.

cum occasiōnem vēniæ, quam a te Deus interrogādo elícere tentávit, sed non pótuit, in thesauro indeficiētis suæ pietātis invēnit. Rédditur nempe fēmina pro fēmina, prudens pro fátua, hūmilis pro supérba; quæ pro ligno mortis gustum tibi pórrigat vitæ, et pro venenoso cibo illo amaritudinis dulcēdinem páriat fructus ætérni. Muta ergo iniquæ excusatiōnis verbum in vocem gratiárum actiōnis, et dic : Dómine, múlier, quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno vitæ, et comédi; et dulcefactum est super mel ori meo, quia in ipso vivificásti me. Ecce enim ad hoc missus est Angelus ad Vírginem. O admirándam et omni honóre digníssimam Vírginem! O fēminam singuláriter venerándam, super omnes fēminas admirábilem, paréntum reparatricem, posterórum vivificatricem!

87. Plantávit Dóminus Deus paradísium volup-

vaincu ta malice, quand ayant en vain cherché chez toi l'occasion du pardon, en t'interrogeant Dieu l'a trouvée dans le trésor de son inépuisable bonté. Ainsi t'est rendue femme pour femme, une prudente pour une insensée, une humble pour une orgueilleuse; celle-ci, au lieu d'un fruit de mort, te fera goûter un fruit de vie, et, à la place de cet aliment empoisonné d'amertume, elle enfantera la douceur d'un fruit éternel. Change donc ces termes d'injuste excuse en paroles d'action de grâces et dis : « Seigneur, la femme que vous m'avez donnée m'a présenté du fruit de l'arbre de vie et j'ai mangé; et sa douceur en ma bouche a été supérieure à celle du miel, parce qu'en lui vous m'avez donné la vie. » Et voilà pourquoi, en effet, l'Ange a été envoyé à la Vierge. O Vierge admirable et très digne de tout honneur! O femme singulièrement vénérable, admirable au-dessus de toutes les femmes, réparatrice des parents et source de vie pour les descendants!

87. Le Seigneur Dieu a planté un jardin délicieux,

tátis, produxitque lignum vitæ in médio ejus : * Et flúvius egrediebátur de loco voluptátis. †. Emisiónes tuæ paradísus, Virgo María. Et. Glória Patri. Et.

En Carême, la IX^e Leçon est de l'Homélie de la Férie; autrement :

LEÇON IX

[Marie désignée par le Protévangile.]

QUAM tibi áliam prædixisse Deus videtur, quando ad serpéntem ait : Inimicitias ponam inter te et mulierem ? Et si adhuc dúbitas quod de María díxerit, audi quod séquitur : Ipsa cónteret caput tuum. Cui hæc serváta victória est, nisi Mariæ ? Ipsa procul dúbio caput contrívit venenátum, quæ omnímodam maligni suggestiónem tam de carnis illécebra, quam de mentis supérbia dedúxit ad níhilum. Quam vero áliam Sálomon requirébat, cum dicébat : Mulierem fortem quis invéniet ? Nóverat quippe vir sápiens hujus sexus infirmitátem, frágitale corpus, lúbricam mentem. Quia tamen et Deum légerat promisísse,

et a produit l'arbre de vie en son milieu : * Et un fleuve sortait de ce lieu de délices. †. Tes fruits sont un jardin de délices, ô Vierge Marie. Et. Gloire au Père. Et.

QUELLE autre femme te semble-t-il que Dieu ait annoncée, quand il dit au serpent : *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme ?* Et si tu doutes encore qu'il ait parlé de Marie, écoute ce qui suit : *Elle-même brisera ta tête*¹. A qui cette victoire a-t-elle été réservée, sinon à Marie ? Elle-même sans nul doute a brisé la tête venimeuse, elle qui a réduit à néant toute suggestion du malin, tant pour les séductions de la chair que pour l'orgueil de l'esprit. Quelle autre femme Salomon recherchait-il donc, quand il disait : *La femme forte, qui la trouvera ?*² Certes cet homme sage connaissait l'infirmité de ce sexe, son corps fragile et son esprit mobile. Mais parce qu'il

1. *Génèse* 3, 15.

2. *Proverbes* 31, 10.

et ita vidébat congruere, ut qui vícerat per féminam, vincerétur per ipsam, veheménter admirans ajébat : Mulierem fortem quis invéniet? Quod est dicere : Si ita de manu féminæ pendet et nostra ómnium salus, et innocéntiæ restitútio, et de hoste victória ; fortis omníno necesse est ut provideátur, quæ ad tantum opus possit esse idónea.

avait lu la promesse divine et qu'ainsi il lui paraissait convenable que celui qui avait vaincu par une femme fût vaincu par une femme il s'écriait dans son ardente admiration : *La femme forte, qui la trouvera?* Ce qui veut dire : Si de la main d'une femme dépend ainsi et notre salut à tous, et la restitution de l'innocence, et la victoire sur l'ennemi, il est absolument nécessaire de prévoir la femme forte qui puisse être capable d'une telle œuvre.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes

Ant. 1. Candor est * lucis æternæ, et spéculum sine mácula.

Ant. 1. Elle est l'éclat de la lumière éternelle, et le miroir sans tache.

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. Múlier * amícta sole, et luna sub pédibus ejus, et in cápite ejus coróna stellárum duódecim.

2. Une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds et, sur sa tête, une couronne de douze étoiles.

3. Tu glória Jerúsalem, * tu lætítia Israë!, tu honorificéntia pópuli nostri.

3. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple.

4. Benedícta es tu, * Virgo María, a Dómino Deo excélso, præ ómnibus muliéribus super terram.

4. Vous êtes bénie, Vierge Marie, par le Seigneur Dieu très-haut, plus que toutes les femmes de la terre.

5. Hódie nomen tuum*
ita magnificávit Dómi-
nus, ut non recédât laus
tua de ore hóminum.

5. Aujourd'hui le Sei-
gneur a tellement magnifié
votre nom que la bouche
des hommes ne cessera de
vous louer.

Capitule. — Cant. 2, 13-14

SURGE, amíca mea, spe-
ciósa mea, et veni,
colúmba mea, in fora-
mínibus petræ, in caver-
na macériæ, osténde mihi
fáciem tuam, sonet vox
tua in áuribus meis.

LÈVE-TOI, mon amie, ma
belle, et viens, ma co-
lombe, toi qui te tiens dans
les trous de la pierre et
dans le creux du mur,
montre-moi ton visage, que
ta voix résonne à mes
oreilles.

Hymne

AURORA soli prævia,
Felix salútis núntia,
In noctis umbra plebs tua
Te, Virgo, supplex invo-
cat.

AURORE qui précédez le
soleil, heureuse messa-
gère du salut, c'est vous,
ô Vierge, que votre peuple
invoque et supplie dans
l'ombre de la nuit.

Torrents nefástis flúc-
tibus
Cunctos trahens vorá-
gine,
Leni resídit æquore,
Cum transit Arca fœde-
ris.

Le torrent aux flots né-
fastes, nous entraînant tous
dans son tourbillon, s'apaise
en une onde tranquille,
lorsque l'Arche d'Alliance
le traverse¹.

Dum torret aréscens
humus,
Tu rore sola spárgeris ;
Tellúre circum rórida,
Intácta sola pérmanes.

Tandis que brûle le sol
desséché, vous seule êtes
baignée de rosée ; quand la
terre autour de vous est
couverte de rosée, vous
seule demeurez intacte².

1. Cf. *Josué* 3, 16.

2. Allusion au miracle de la toison de Gédéon, figure de l'Immaculée Conception
Juges, 6, 36-40.

Fatále virus évomens
Attóllit anguis vérticem ;
At tu draconis túrgidum
Invícta cónteris caput.

Mater bénigna, rés-
pice
Fletus précésque súpli-
cum,
Et dimicántes, tártari
Victrix, tuére ab hóstibus.
Jesu, tibi sit glória,
Qui natus es de Vírgine,
Cum Patre, et almo Spí-
ritu,
In sempitérna sæcula.
Amen.

Ÿ. Diffúsa est grátia
in lábiis tuis. ʔ. Prop-
térea benedíxit te Deus
in ætérnum.

Ad Bened. Ant. Præclá-
ra salútis auróra, * ex te,
Virgo María, exívit sol
justítiæ, qui visitávit nos
óriens ex alto.

Vomissant son venin fa-
tal, le serpent dresse la tête,
mais vous, invincible, vous
écrasez la tête orgueilleuse
du dragon.

Mère de bonté, soyez
attentive aux pleurs et aux
prières qui vous supplient
et, victorieuse de l'enfer,
protégez les combattants
contre l'ennemi.

Jésus, à vous soit la
gloire, qui êtes né de la
Vierge, avec le Père et le
Saint-Esprit, aux siècles
éternels. Amen.

Ÿ. La grâce est répandue
sur vos lèvres. ʔ. C'est pour-
quoi Dieu vous a béni pour
l'éternité.

A Bénéd. Ant. Brillante
aurore du salut c'est de
vous, Vierge Marie, qu'est
sorti le soleil de justice,
qui est venu nous visiter
d'en haut, le soleil levant.

Oraison

DEUS, qui per imma-
culátam Vírginis
Conceptionem dignum
Filio tuo habitáculum
præparásti : súpplices a
te quæsumus ; ut ejús-
dem Vírginis Apparitió-
nem celebrántes, salú-
tem mentis et córporis

O DIEU, qui par l'Im-
maculée Conception de
la Vierge avez préparé à
votre Fils une habitation
digne de lui, faites, nous
vous le demandons hum-
blement, que, célébrant
l'Apparition de cette même
Vierge, nous obtenions la

consequámur. Per eúm-
dem Dóminum.

santé de l'âme et du corps.
Par le même Notre Seigneur.

En Carême, on fait Mémoire de la Férie.

A PRIME

Ant. Candor est * lucis
æternæ, et spéculum sine
mácula.

Ant. Elle est l'éclat de la
lumière éternelle et le mi-
roir sans tache.

Psaumes du Dimanche, comme aux Fêtes, p. 40. Et
au Répons bref, *ÿ* : Qui natus es de María Virgine

A TIERCE

Ant. Múlier * amícta
sole, et luna sub pédibus
ejus, et in cápité ejus
coróna stellárum duóde-
cim.

Ant. Une femme revêtue
du soleil, avec la lune sous
ses pieds et, sur sa tête, une
couronne de douze étoiles.

Capitule. — *Cant.* 2, 13-14

SURGE, amíca mea, spe-
ciósa mea, et veni,
colúmba mea, in fora-
mínibus petræ, in caver-
na macériæ, osténde mihi
fáciem tuam, sonet vox
tua in áuribus meis.

LÈVE-TOI, mon amie, ma
belle, et viens, ma co-
lombe, toi qui te tiens dans
les trous de la pierre et
dans le creux du mur,
montre-moi ton visage, que
ta voix résonne à mes
oreilles.

ÿ. br. Quæ est ista
quæ ascéndit de desér-
to, * Deliciis áffluens?
Quæ. ÿ. Inníxa super
diléctum suum. Deliciis
áffluens. Glória Patri.
Quæ.

ÿ. br. Qui est celle-ci qui
monte du désert, * Abon-
dante en délices? Qui. *ÿ.*
Appuyée sur son bien-aimé.
Abondante en délices. Gloire
au Père. Qui.

ÿ. Vidérunt eam filiæ
Sion. *ÿ.* Et beatíssimam
prædicavérunt.

ÿ. Les filles de Sion l'ont
vue. *ÿ.* Et l'ont proclamée
bienheureuse.

A SESTE

Ant. Tu glória Jerúsalem, * tu lætítia Israël, tu honorificéntia pópuli nostri.

Ant. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple.

Capitule. — *Prov.* 8, 18-19

MECUM sunt divítiæ et glória, opes supérbæ et justítia : mélior est enim fructus meus auro et lápide pretiósó.

R. *br.* Ego Mater * Pulchræ dilectiónis. Ego Mater. *ÿ.* Et timóris et agnitiónis et sanctæ spei. Pulchræ dilectiónis. Glória Patri. Ego Mater.

ÿ. In me omnis grátia viæ et veritátis. *R.* In me omnis spes vitæ et virtútis.

AVEC moi sont les richesses et la gloire, les biens durables et la justice ; car mes fruits valent mieux que l'or et les pierres précieuses.

R. *br.* Je suis la Mère * Du bel amour. Je suis la Mère. *ÿ.* De la crainte, de la science et de la sainte espérance. Du bel amour. Gloire au Père. Je suis la Mère.

ÿ. En moi, toute la grâce de la voie et de la vérité. *R.* En moi, toute l'espérance de la vie et de la vertu.

A NONE

Ant. Hódie nomen tuum * ita magnificávit Dóminus, ut non recédât laus tua de ore hóminum.

Ant. Aujourd'hui le Seigneur a tellement magnifié votre nom que la bouche des hommes ne cessera de vous louer.

Capitule. — *Eccli.* 24, 25-26

IN me grátia omnis viæ et veritátis, in me omnis spes vitæ et virtútis. Transíte ad me, omnes qui concupíscitis me, et a generatióibus meis implémini.

EN moi toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu. Venez à moi, vous tous qui me désirez, et rassasiez-vous de mes fruits.

ꝛ. br. Qui me invénerit
 * Invéniet vitam. Qui.
 ꝥ. Et háuriet salútem a
 Dómino. Invéniet vitam.
 Glória Patri. Qui.

ꝥ. Transíte ad me,
 omnes, qui concupíscitis
 me. ꝛ. Et a generatióni-
 bus mei implémini.

ꝛ. br. Celui qui me trou-
 vera * Trouvera la vie. Ce-
 lui qui. ꝥ. Et il puisera le
 salut dans le Seigneur. Il
 trouvera la vie. Gloire au
 Père. Celui qui.

ꝥ. Venez à moi, vous tous
 qui me désirez. ꝛ. Et rassa-
 siez-vous de mes fruits.

AUX II^{es} VÊPRES

Antiennes et Capitule des Premières Vêpres, p. 19.

Hymne

OMNIS expertem má-
 culæ Mariam
 Edocet summus fidei ma-
 gíster ;
 Virginis gaudens céle-
 brat fidélis
 Terra triúmphum.

Ipsa se præbens húmili
 puéllæ

Virgo spectándam, ré-
 creat pavéntem,

Seque concéptam sine
 labe, sancto
 Prædicat ore.

O specus felix, deco-
 ráte divæ

Matris aspéctu ! venerán-
 da rupes,

Unde vitáles scatuére ple-
 no

Gúrgite lymphæ !

Huc catervátim pia tur-
 ba nostris,

DE toute tache Marie est
 exempte, enseigne le
 maître suprême de la foi ;
 la terre croyante célèbre
 joyeusement le triomphe de
 la Vierge fidèle.

Se présentant elle-même
 aux regards d'une humble
 enfant, la Vierge apaise sa
 frayeur et de sa bouche
 sainte se proclame elle-même
 conçue sans péché.

O heureuse grotte, hono-
 rée par l'apparition de la
 divine Mère ! roche véné-
 rable d'où jaillirent à pleins
 flots des eaux vivifiantes.

La foule pieuse de chez
 nous, ou venue des terres

Huc ab extérnis peregrína terris
 Affluit supplex, et opem poténtis
 Vírginis orat.
 Excipit Mater lácri-mas precántum,
 Donat optátam míseris salútem ;
 Compos hinc voti pátrias ad oras
 Turba revértit.
 Súpplícum, Virgo, míseráta casus,
 Semper o nostros réfove labóres,
 Impetrans mástis bona sempitérnæ
 Gáudia vitæ.
 Sit decus Patri, genitæque Proli,
 Et tibi, compar utriúsque virtus
 Spíritus semper, Deus unus omni
 Témporis ævo. Amen.

ŷ. Dignáre me laudárete, Virgo sacráta. ʀ. Da mihi virtútem contra hostes tuos.

Ad Magnif. Ant. Hódie gloriósa cæli Regína * in terris apparuit : hódie pópulo suo verba salútis et pignora pacis áttulit : hódie Angelórum et fidélium chori immaculátam Conceptionem cele-

lointaines, afflue ici, suppliant, et implore le secours de la Vierge puissante.

La Mère accueille les larmes de ceux qui la prient, accorde aux malheureux la santé qu'ils désirent ; ses vœux exaucés, la foule revient dans sa patrie

O Vierge, ayez pitié de nos malheurs, encouragez-nous sans cesse dans nos peines, obtenez aux affligés les joies de la vie éternelle.

Honneur au Père et à son Fils, et à vous vertu égale de tous deux, Saint Esprit, Dieu unique, dans toute la durée des temps.

Amen.

ŷ. Rendez-moi digne de vouer louer, Vierge sainte. ʀ. Donnez-moi la force contre vos ennemis.

A Magnif. Ant. Aujourd'hui, la glorieuse Reine du ciel est apparue sur la terre ; aujourd'hui, elle a apporté à son peuple des paroles de salut et des gages de paix ; aujourd'hui les chœurs des Anges et des fidèles, célé-

brantes gáudio exsúltant,
allelúia.

brant l'Immaculée Concep-
tion, exultent de joie, alléluia.

Et l'on fait Mémoire du suivant, et de la Férie en Carême.

12 FÉVRIER

LES SEPT SAINTS FONDATEURS
DE L'ORDRE DES SERVITES DE LA B. V. M.

DOUBLE

AUX I^{res} VÊPRES

Quand les 1^{es} Vêpres se disent en entier, ou au moins à partir du Capitule, Capitule : Carissimi, de Laudes, p. 56; Hymne : Matris sub almæ des II^{es} Vêpres, p. 58; Verset et le reste comme ci-dessous.

Ant. Non recédet *
laus tua, Virgo María, de
ore hóminum, qui mé-
mores fúerint virtútis Dó-
mini in ætérnum, pro qui-
bus non pepercísti áni-
mæ tuæ.

ŷ. Hi viri misericór-
diæ sunt, quorum pie-
tates non defuéerunt. R.
Semen eórum et glória
eórum non derelinqué-
tur.

Ant. Votre louange,
Vierge Marie, ne cessera de
sortir de la bouche des
hommes qui se seront souve-
nus de la puissance éternelle
de Dieu, et pour lesquels
vous n'avez point épargné
votre âme.

ŷ. Ceux-ci sont des
hommes de miséricorde,
dont les œuvres de piété
subsistent à jamais. R. Ni
leur race ni leur gloire n'au-
ront de fin.

Oraison

DOMINE Jesu Christe,
qui, ad recoléndam
memóriam dolórum sanc-
tíssimæ Genitrícis tuæ,
per septem beátos Patres
nova Servórum ejus fa-
mília Ecclésiám tuam fœ-

SEIGNEUR Jésus-Christ, qui,
pour honorer la mémoire
des souffrances de votre très
sainte Mère, avez, par sept
bienheureux Pères, enrichi
votre Église de la nouvelle
famille de ses Serviteurs,

cundásti : concède propítius ; ita nos eórum consociári flétibus, ut perfruámur et gáudiis. (Qui vivis et regnas.)

Et en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

A MATINES

Invit. Regem Confessorum Dóminum, * Veníte, adorémus.

Invit. Le Seigneur, Roi des Confesseurs, * Venez, adorons-le.

Hymne

BELLA dum late fúerent, et urbes
Cæde fratérna gémerent
cruéntæ,

Adfuit Virgo, nova semper edens

Múnera Matris.

En vocat septem fámulos, fidéles

Ut sibi in luctu récolant dolóres,

Quos tulit Jesus, tulit ipsa consors

Sub cruce Nati.

Illico parent Dóminæ vocánti :

Spléndidis tectis opibúsque spretis,

Urbe secédunt procul in Senári

Abdita montis.

Córpore hic pœnis cruciant acérbis,

Sóntium labes hóminum piántes ;

T'ANDIS que s'étendaient les fureurs de la guerre et que les villes pleuraient ensanglantées de meurtres fratricides, la Vierge apparut, renouvelant toujours ses présents maternels.

Voici qu'elle appelle sept serviteurs pour que, dans les larmes, ils honorent fidèlement les souffrances que supporta Jésus, qu'elle aussi partagea sous la croix de son Fils.

Aussitôt ils obéissent à l'appel de leur Dame : méprisant les splendeurs de leurs palais et leurs richesses, ils se retirent loin de la ville, sur le Sénar, dans les retraites de la montagne.

Là ils tourmentent leurs corps par de dures pénitences, expiant les fautes des hommes coupables ; là, par

Hic prece avértunt lacrimisque fuis
 Núminis iram.
 Pérdolens Mater fovet,
 atque amíctum
 Ipsa lugúbrem monet induéndum :
 Agminis sancti pia cœpta surgunt,
 Mira patéscunt.
 Palmes in bruma víridans honóres
 Núntiat patrum : próprios Mariæ
 Ore lacténti vócitant puéli
 Nómine servos.
 Sit decus Patri, genitæque Proli,
 Et tibi, compar utriúsq; virtus
 Spíritus semper, Deus unus omni
 Témporis ævo. Amen.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on ne doit pas les prendre à l'Écriture courante, Leçons : Laudémus viros, comme au Commun d'un Confesseur Pontife (II) p. [201], avec les Répons du Commun d'un Confesseur non Pontife indiqués à la suite.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

SÆCULO tertio décimo cum Friderici secúndi diro schismate cruentisque factiónibus cultiôres Italiæ pópuli scinderéntur, próvidens Dei misericórdia, præter álios

leur prière et leurs larmes ils détournent la colère de Dieu.

La Mère des douleurs les soutient et leur conseille elle-même de revêtir un habit de deuil ; cette sainte troupe commence à grandir ; des miracles éclatent.

Une vigne reverdit en hiver : elle annonce la gloire de ces fondateurs. La bouche d'enfants à la mamelle leur donne leur nom : ils sont les serviteurs.

Honneur au Père et à son Fils, et à vous, vertu égale de tous deux, Saint Esprit, Dieu unique, dans toute la durée des temps.

Amen.

AU XIII^e siècle, tandis que le schisme funeste de Frédéric II et de cruelles factions déchiraient les régions les plus prospères de l'Italie, la providence miséricordieuse de Dieu, parmi

sanctitate illustres, septem e Florentina nobilitate viros suscitavit, qui in caritate conjuncti, præclarum fraternæ dilectionis præbèrent exemplum. Hi, nimirum Bonfilius Monaldius, Bonajuncta Manettus, Manettus Antellensis, Amidéus de Amidéis, Uguccio Ugucionum, Sostenéus de Sostenéis et Aléxius Falconérius, cum, anno trigésimo tertio ejus sæculi, die sacra Virgini cælo receptæ, in quodam piórum hóminum conventu, Laudantium nuncupato, fervéntius orarent; ab eadem Deipara singulis apparente sunt admóniti, ut sanctius perfectiusque vitæ genus amplecterentur. Re itaque prius cum Florentino præsule collata, hi septem viri, generis nobilitate divitiisque posthabitis, sub vilissimis detritisque vestibus cilicio induti, octáva die Septémbris in ruralem quamdam ædiculam secessere, ut ea die primordia vitæ sanctiõris auspicerentur, qua ipsa Dei Génitrix mortálibus orta sanctissimam vitam incéperat.

d'autres hommes illustres par leur sainteté, suscita sept nobles Florentins, qui, unis dans la charité, devaient offrir un bel exemple d'amour fraternel. Ces hommes, à savoir : Bonfilio Monaldi, Bonajuncta Manetto, Manetto d'Antella, Amédée de Amidéis, Uguccio Ugucioni, Sostène de Sosteneis et Alexis Falconéri, la trente-troisième année de ce siècle, en la fête de l'Assomption, priant avec une ferveur exceptionnelle dans la réunion d'une pieuse confrérie d'hommes dite des *Laudantes*, la Mère de Dieu apparut à chacun d'eux et les invita à embrasser un genre de vie plus saint et plus parfait. C'est pourquoi, après en avoir conféré avec l'Évêque de Florence, ces sept hommes, renonçant à la noblesse de leur rang et à leurs richesses, et s'étant revêtus d'un cilice sous des vêtements usés et très pauvres, se retirèrent à la campagne, dans une humble demeure, le huit septembre, pour inaugurer un genre de vie plus parfait et plus saint, au jour où la Mère de Dieu elle-même, venant parmi les mortels, avait commencé sa vie très sainte.

17. Honéstum fecit illum Dóminus, et custodívit eum ab inimícis, et a seductóribus tutávit illum : * Et dedit illi claritátem ætérnam. †. Justum dedúxit Dóminus per vias rectas, et osténdit illi regnum Dei. Et.

17. Le Seigneur l'a ennobli, gardé contre ses ennemis et protégé contre les séducteurs : * Et il lui a donné une gloire éternelle. †. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites et lui a montré le royaume de Dieu. Et.

LEÇON V

HOC vitæ institutum quam sibi foret acceptum Deus miraculo ostendit. Nam cum paulo deinceps hi septem viri per Florentinam urbem ostiatim eleemosynam emendicarent, accidit, ut repente infantium voce, quos inter fuit sanctus Philippus Benitius quintum ætatis mensem vix ingressus, beatæ Mariæ Servi acclamaréntur : quo deinde nomine semper appellati sunt. Quare, vitandi populi occursus ac solitudinis amore ducti, in Senarii montis recessu omnes convenere, ibique cæleste quoddam vitæ genus aggressi sunt. Victitabant enim in speluncis, sola aqua herbisque contenti ; vigiliis aliisque asperitatibus corpus atterebant, Christi passio-

DIEU montra par un miracle combien cette règle de vie lui était agréable. En effet, peu de temps après, tandis que ces sept hommes mendiaient de porte en porte, par la ville de Florence, il arriva tout à coup que la voix de petits enfants, parmi lesquels se trouvait saint Philippe Beniti, à peine dans son cinquième mois, les acclama Servites de la bienheureuse Marie, nom dont ils furent ensuite toujours appelés. C'est alors que, par crainte de l'affluence du peuple et par amour de la solitude, tous se réfugièrent dans un endroit retiré du mont Senar, et y commencèrent un genre de vie céleste. Ils vivaient en effet dans des cavernes, se contentant d'eau pure et de légumes ; ils mortifiaient leur corps par des veilles et d'autres austérités, et méditaient assidûment la

nem ac mæstissimæ ejusdem Genitricis dolores assidue meditantés. Quod cum olim sacra Parascévés die impénsius exsequeréntur, ipsa beáta Virgo illis iteráto appárens, lúgubrem vestem, quam indúerent, osténdit; sibíque acceptíssimum fore significávit, ut novum in Ecclésia regulárem órđinem excitárent, qui jugem recóleret ac promovéret memóriam dolórum, quos ipsa pértulit sub cruce Dómini. Hæc sanctus Petrus, ínclytus órđinis Prædicatórum Martyr, ex familiári cum sanctis illis viris consuetúđine ac peculiári étiam Desparævisióne cum didicisset; iis auctor fuit, ut órđinem regulárem sub appellatióne Servórum beátæ Virginis institúerent: qui póstea ab Innocéntio quarto Pontífice máximo approbátus fuit.

✠. Amávit eum Dóminus, et ornávit eum: stolam glóriæ induit eum, * Et ad portas paradísi coronávit eum. †. Induit eum Dóminus lorícam fidei, et ornávit eum. Et.

passion du Christ et les souffrances de sa Mère si douloureusement affligée. Un jour de Vendredi-Saint qu'ils pratiquaient ces exercices avec plus d'ardeur, la bienheureuse Vierge elle-même leur apparut une seconde fois, leur montra l'habit sombre qu'ils devaient revêtir et leur déclara sa très grande satisfaction de les voir établir dans l'Église un nouvel Ordre régulier qui honorerait et répandrait le souvenir perpétuel des douleurs qu'elle-même endura au pied de la croix du Seigneur. Saint Pierre, illustre martyr de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ayant appris ces faits à cause de ses relations familières avec ces saints hommes et aussi par une apparition particulière de la Mère de Dieu, les décida à constituer un Ordre régulier, sous le vocable de Servites de la bienheureuse Vierge, Ordre qui fut ensuite approuvée par le Pape Innocent IV.

✠. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré: il l'a revêtu de la robe de gloire. * Et il l'a couronné aux portes du paradis. †. Le Seigneur l'a revêtu de la cuirasse de la foi, et il l'a paré. Et.

LEÇON VI

PORRO sancti illi viri, cum plures sibi socios adjunxissent, Italiæ civitates atque oppida, præsertim Etruriæ, excurrere cœperunt, prædicantes ubique Christum crucifixum, civiles discórdias compescèntes et innúmeros fere devios ad virtutis sémitam revocantes. Neque Italiam modo, sed et Galliam, Germaniam ac Polóniam suis evangélicis laboribus excoluerunt. Dénique cum bonum Christi odorem longe latèque diffundissent, portentorum quoque glória illustres, migrarunt ad Dóminum. Sed quos unus veræ fraternitatis ac religionis amor in vita sociáverat, unum pariter demortuos contexit sepulcrum, únique pópuli veneratio prosecúta est. Quaprópter Clemens undécimus et Benedictus décimus tertius Pontífices máximi delátum iisdem a plúribus sæculis indivíduum cultum confirmarunt ; ac Leo décimus tertius, approbátis ántea miraculis, post indúltam veneratió-

DANS la suite, ces saints hommes, après s'être adjoint de nombreux compagnons, commencèrent à parcourir les cités et les bourgs de l'Italie, notamment de l'Étrurie, prêchant partout le Christ crucifié, apaisant les discordes civiles et rappelant une foule presque innombrable au sentier de la vertu. C'est non seulement en Italie, mais aussi en France, en Allemagne et en Pologne, qu'ils s'appliquèrent à leurs travaux evangéliques. Enfin, après avoir répandu au loin et abondamment la bonne odeur du Christ, devenus célèbres par de glorieux prodiges, ils quittèrent cette terre pour aller au Seigneur. Mais ceux qu'un même amour avait associés pendant la vie, par les liens de la religion et d'une vraie fraternité, n'eurent, après leur mort, qu'un seul et même tombeau et devinrent ensemble, pour le peuple, l'objet d'une seule et même vénération. C'est pourquoi les Papes Clément XI et Benoît XIII confirmèrent le culte qui, depuis plusieurs siècles, les honorait d'une seule et

nem ad collectivam eorumdem invocationem a Deo patratis, eisdem anno quinquagesimo sacerdotii sui Sanctorum honoribus cumulavit, eorumque memoriam Officio ac Missa in universa Ecclesia quotannis recolendam instituit.

✠. Iste homo perfecit omnia quæ locutus est ei Deus, et dixit ad eum : Ingrédere in réquiem meam : * Quia te vidi justum coram me ex omnibus gentibus. ✠. Iste est, qui contempsit vitam mundi, et pervénit ad cælestia regna. Quia. Glória Patri. Quia.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

SÆCULO tertio décimo, septem e Florentina nobilitate viri, nimirum Bonfilius Monaldus, Bonajuncta Manettus, Manettus Antellensis, Amédus de Amidéis, Ugucio Ugucionum, Sostenus de Sostenéis et Aléxius Falconérius, in ruralem quamdam ædiculam secessere, Christi

même invocation, et Léon XIII, après avoir approuvé les miracles obtenus par leur invocation collective, succédant à la vénération, leur décerna les honneurs des Saints, en la cinquantième année de son sacerdoce, et décida qu'en leur mémoire, un Office et une Messe seraient célébrés chaque année dans toute l'Église.

✠. Cet homme a accompli tout ce que Dieu lui a commandé, et (Dieu) lui a dit : Entre dans mon repos : * Car j'ai vu que tu es juste devant moi entre toutes les nations. ✠. Voici celui qui a méprisé la vie du monde, et qui est parvenu au royaume céleste. Car. Gloire au Père. Car.

AU XIII^e siècle, sept nobles Florentins : Bonfilio Monaldi, Bonajuncta Manetto, Manetto d'Antella, Amédée de Amidéis, Ugucio Ugucioni, Sostène de Sosteneis et Alexis Falconiéri se retirèrent à la campagne, dans une humble demeure, pour honorer continuellement la passion du Christ et les souffrances de

passionem ac maestissimam ejusdem Matris dolores assidue recolentes. Illis beata Virgo, sacra Parasceves die apparens, lugubrem vestem, quam induerent, ostendit, sibi que acceptissimum fore significavit, ut novum regularem ordinem excitarent, qui jugem recoleret ac promoveret memoriam dolorum, quos ipsa pertulit sub cruce Domini. Tunc sancti illi viri, beato Petro, ordinis Prædicatorum Martyre, adjutore, ordinem Servorum beate Virginis instituérunt, et cum sociis civitates et oppida excurrere cœperunt, ubique Christum crucifixum verbo et exemplo prædicantes. Quos vero unus veræ fraternitatis amor in vita sociaverat, unum pariter demortuos contexit sepulcrum, unaque populi veneratio prosecuta est. Quare Clemens undecimus et Benedictus decimus tertius delatum iisdem individuum cultum confirmaverunt; Leo autem decimus tertius eos albo Sanctorum accensuit.

sa Mère si affligée. La bienheureuse Vierge, leur apparaissant le jour du Vendredi-Saint, leur montra l'habit sombre qu'ils devaient revêtir et leur déclara sa très grande satisfaction de les voir établir dans l'Église un nouvel Ordre régulier, pour honorer et propager le souvenir perpétuel des souffrances qu'elle-même endura au pied de la Croix du Seigneur. Alors, ces saints hommes, aidés du bienheureux Pierre, Martyr de l'Ordre des Frères Prêcheurs, instituèrent l'Ordre des Servites de la bienheureuse Vierge et, avec leurs compagnons, commencèrent à parcourir les cités et les bourgs, prêchant partout, par la parole et par l'exemple, le Christ crucifié. Mais ceux qu'un même amour avait associés pendant la vie, par les liens de la religion et d'une vraie fraternité, n'eurent après leur mort qu'un seul et même tombeau et devinrent, pour le peuple, l'objet d'une seule et même vénération. C'est pourquoi Clément XI et Benoît XIII confirmèrent le culte commun qui leur était rendu; et Léon XIII les ajouta à la liste des Saints.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : *Ecce nos reliquimus du Commun des Apôtres (I), p. [33] avec les Répons pour un Abbé, indiqués à la suite.*

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie.

A LAUDES

Capitule. — *I Pierre 4, 13*

CARISSIMI : Communi-
cantes Christi passio-
nibus gaudete, ut in reve-
latione gloriæ ejus gau-
deatis exsultantes.

MES bien-aimés : Réjouis-
sez-vous d'avoir part
aux souffrances du Christ,
afin qu'à la révélation de
sa gloire, vous vous réjouis-
siez dans l'exultation.

Hymne

SIC patres vitam pér-
agunt in umbra,
Lilia ut septem nivei
decoris,
Virgini excelsæ bene
grata, Petro
Visa nitere.

Jamque divina rapiente
flamma,
Cursitant urbes, loca
quæque oberrant,
Si queant cunctis animis
dolores
Figere Matris.

Hinc valent iras do-
muisse cæcas,
Nescia et pacis fera corda
jungunt,
Erigunt mæstos, révo-
cant nocentes
Dicta piórum.

Ainsi ces pères mènent
leur vie dans l'ombre,
Pierre les voit briller comme
sept lis, à la parure de
neige, très agréables à la
Vierge souveraine.

Bientôt, emportés par
l'amour divin, ils parcou-
rent les villes, errant en
tous lieux, pour graver, si
possible, en tous les cœurs,
les douleurs de la Mère.

C'est ainsi que leurs
pieuses paroles peuvent
dompter d'aveugles colères,
unir des cœurs farouches,
ignorants de la paix, relever
les affligés, ramener les
coupables.

At suos Virgo comi-
tata Servos

Evehit tandem súperas
ad oras ;

Gémmeis sertis decorat
per ævum
Omne beátos.

Eja nunc cœtus gémi-
tum precántis

Audiant, duros vídeant
labóres :

Semper et nostris fáveant
benígno

Lúmine votis.

Sit decus Patri, geni-
tæque Proli,

Et tibi, compar utriús-
que virtus

Spiritus semper, Deus
unus omni

Témporis ævo.

Amen.

ŷ. Sit memória illó-
rum in benedictióne. ʀ.

Et ossa eórum púllulent
de loco suo.

Ad Bened. Ant. Ecce
quam bonum * et quam
jucúndum habitáre fra-
tres in unum.

La Vierge qui accom-
pagnait ses serviteurs les
conduit enfin aux rivages
célestes et, de pierres pré-
cieuses, pour toute l'éter-
nité, décore les bienheu-
reux.

Et maintenant, qu'ils en-
tendent le gémissement de
la foule priante, qu'ils
voient nos durs labeurs : et
que toujours ils favorisent
nos vœux d'un bienveillant
regard.

Honneur au Père et à
son Fils, et à vous, vertu
égale de tous deux, Saint
Esprit, Dieu unique, dans
toute la durée des temps.

Amen.

ŷ. Que leur mémoire
soit en bénédiction. ʀ. Et
que leurs os soient féconds
dans leurs sépulcres.

A Bénéd. Ant. Voici
comme il est bon et joyeux,
pour des frères, d'habiter
ensemble.

Oraison

DOMINE Jesu Christe,
qui, ad recoléndam
memóriam dolórum
sanctíssimæ Genitrícis
tuæ, per septem beátos
Patres nova Servórum
ejus familia Ecclésiám

SEIGNEUR Jésus - Christ,
qui, pour honorer la
mémoire des souffrances de
votre très sainte Mère,
avez, par sept bienheureux
Pères, enrichi votre Église
de la nouvelle famille de

tuam fœcundásti : concede propítius ; ita nos eórum consociári fléti-bus, ut perfruámur et gáudiis : Qui vivis et regnas.

ses Serviteurs, accordez-nous la faveur de nous associer à leurs larmes, si bien que nous jouissions aussi de leurs joies : Vous qui vivez et réglez.

En Carême, Mémoire de la Férie.

A TIERCE

Capitule comme à Laudes.

Ry. br. du Commun des Confesseurs non Pont. p. [236], dont on prend aussi les Capitules et Répons à Sexte et à None.

AUX II^{es} VÊPRES

Capitule : Caríssimi, comme ci-dessus, à Laudes.

Hymne

MATRIS sub almæ nú-
mine

Septéna proles nascitur :
Ipsa vocánte, ad árduum
Tendit Senári vérticem.

Quos terra fructus
próferet

Dum sacra proles gér-
minat,

Uvis repénte túrgidis
Onústa vitis præmonet.

Virtúte claros nóbili

Mors sancta cælo cón-
secrat :

Tenent olympi límina
Servi fidéles Vírginis.

Cohors beáta, Númi-
nis

Regno potíta, réspice

Sous la protection de la
Mère bénie, naît une fa-
mille de sept frères ; à son
appel, elle monte vers
l'âpre sommet du Sénar.

Une vigne tout à coup
chargée de raisins gonflés
annonce quels fruits cette
terre produira tandis que
germe une race sainte.

Illustrés par une noble
vertu, une mort sainte les
consacre pour le ciel. Les
fidèles serviteurs de la Vierge
habitent les demeures du
ciel.

Bienheureuse cohorte,
vous jouissez du royaume de
Dieu, regardez ceux qu'en

Quos hinc recédens fráu-
dibus
Cinctos relínquis hós-
tium.

Ergo, per almæ vúl-
nera
Matris rogámus súpli-
ces,
Mentis tenébras dísjice,
Cordis procéllas cóm-
prime.

† Cette Conclusion n'est jamais changée.

Tu nos, beáta Tríní-
tas,
Perfúnde sancto róbo-
re,
Possímus ut felíciter
Exémpla patrum súbse-
qui. Amen.

Ÿ. Hi viri misericór-
diæ sunt, quorum pie-
tates non defuérunt. R. S.
Semen eórum et glória
eórum non derelinqué-
tur.

Ad Magnif. Ant. No-
men eórum * pérmanet
in ætérnum, pérmanens
ad filios eórum, sanctó-
rum virórum glória.

Et en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

partant vous laissez en-
tourés des pièges de l'en-
nemi.

Donc, par les blessures
de la sainte Mère, nous
vous le demandons hum-
blement, dissipez les ténè-
bres de notre âme, apaisez
les tempêtes de notre cœur.

O vous, bienheureuse
Trinité, remplissez - nous
d'une sainte vigueur, pour
que nous puissions suivre
heureusement les exemples
de ces Pères. Amen.

Ÿ. Ceux-ci sont des
hommes de miséricorde,
dont les œuvres de piété
subsistent à jamais. R. Ni
leur race, ni leur gloire
n'auront de fin.

A Magnif. Ant. Leur
nom demeure éternelle-
ment, se perpétuant dans
leurs fils qui sont la gloire
de ces hommes saints.

14 FÉVRIER

SAINT VALENTIN, PRÊTRE ET MARTYR SIMPLE

Ÿ. Glória et honóre
coronásti eum, Dómine.

Ÿ. Vous l'avez couronné,
Seigneur, de gloire et d'hon-

Et constituisti eum super ópera mánuum tuárum.

Ad Magnif. Ant. Iste Sanctus * pro lege Dei sui certávit usque ad mortem, et a verbis impiórum non tímuit ; fundátus enim erat supra firmam petram.

neur. Et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains.

A Magnif. Ant. Voici un saint qui, pour la loi de son Dieu, a combattu jusqu'à la mort et n'a pas redouté les menaces des impies, car il était établi sur la pierre solide.

Oraison

PRÆSTA, quæsumus, omnipotens Deus : ut, qui beáti Valentini Mártiris tui natalitia cólimus, a cunctis malis imminéntibus, ejus intercessióne, liberémur. Per Dóminum.

FAITES, nous vous en prions, Dieu tout-puisant, que nous, qui honorons la naissance du bienheureux Valentin, votre Martyr, nous soyons délivrés par son intercession, de tous les maux qui nous menacent. Par.

LEÇON III

Sermo
sancti Augustini
Episcopi

Sermon
de saint Augustin
Évêque

Sermon 44 des Saints

TRIUMPHALIS beáti Mártiris Valentini dies hódie nobis anniversária celebritáte recúrrit ; cujus glorificatióne sicut congáudet Ecclésia, sic ejus propónit sequénda vestigia. Si enim compátimur, et conglorificábimur. In cujus glorióso

LE jour triomphal du bienheureux Martyr Valentin revient aujourd'hui en sa solennité anniversaire. L'Église, tout en se réjouissant avec nous de la glorification du saint, nous propose de suivre ses traces, car si nous souffrons avec lui, nous serons aussi

agone duo nobis præcipue consideranda sunt : indurata videlicet tortoris sævitia, et Martyris invicta patientia. Sævitia tortoris, ut eam detestemur ; patientia Martyris, ut eam imitemur. Audi Psalmistam adversus malitiam increpantem : Noli æmulari in malignantibus, quoniam tamquam fœnum velociter aréscent. Quod autem adversus malignantes patientia exhibenda sit, audi Apóstolum suadentem : Patientia vobis necessaria est, ut reportetis promissiones.

Ÿ. Justus ut palma florébit. R̄. Sicut cedrus Libani multiplicabitur.

Ad Bened. Ant. Qui odit * animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

glorifiés avec lui. Dans son glorieux combat deux choses nous sont principalement à considérer, à savoir, la dure cruauté du bourreau et la patience invincible du Martyr, la cruauté du bourreau, pour que nous la détestions, la patience du Martyr, pour que nous l'imitions. Écoutez le Psalmiste s'indignant contre la méchanceté : *Ne jalousez point les méchants, parce que, comme le foin, ils sécheront rapidement*¹. Mais quant à la patience à montrer en face des méchants, entendez le conseil de l'Apôtre : *La patience vous est nécessaire, pour que vous obteniez l'effet des promesses*².

Ÿ. Le juste fleurira comme le palmier. R̄. Comme le cèdre du Liban, il se multipliera.

A Bénéd. Ant. Celui qui hait son âme en ce monde, la garde pour la vie éternelle.

Vêpres du suivant.

1. Ps. 36, 1 et 2.

2. Hébr. 10, 36.

15 FÉVRIER

SS. FAUSTIN ET JOVITE, MARTYRS

SIMPLE

ŷ. Lætámini in Dómino et exsultáte, justí. *ŕ.* Et gloriámini, omnes recti corde.

Ad Magnif. Ant. Istórum est enim * regnum cælórum, qui contempserunt vitam mundi, et pervenérunt ad præmia regni, et lavérunt stolas suas in sángine Agni.

ŷ. Réjouissez-vous dans le Seigneur et exultez, ô justes. *ŕ.* Et soyez gloriifiés, vous tous qui avez le cœur droit.

A Magnif. Ant. C'est bien à ceux-ci qu'appartient le royaume des cieux, à ceux qui ayant méprisé la vie du monde, sont parvenus aux récompenses du royaume et ont lavé leurs robes dans le Sang de l'Agneau.

Oraison

DEUS, qui nos ánnua sanctórum Mártyrum tuórum Faustíni et Jovítæ solemnitáte lætíficas : concéde propítius ; ut, quorum gaudémus méritis, accendámur exémpilis. Per Dóminum.

O DIEU, qui nous réjouissez par la solennité annuelle de vos saints Martyrs Faustin et Jovite, accordez-nous, dans votre bonté, qu'en nous réjouissant de leurs mérites, nous soyons enflammés par leurs exemples. Par.

LEÇON III

FAUSTINUS et Jovíta fratres, nóbiles Brixíáni, in multis Itáliæ úrbibus, quo vincti sæviénte Trajáni persecutióne ducebántur, acerbíssima sup-

LES frères Faustin et Jovite, nobles de Brescia, furent conduits enchaînés, au cours de la persécution de Trajan, dans de nombreuses villes d'Italie où,

plícia perpéssi, fortes in christiánæ fidei confessione perstitérunt. Nam Bríxiæ diu vínculis constricti, feris étiam obiecti in ignémque coniecti, et a béstiis et a flamma íntegri et incólumes serváti sunt. Inde vero eisdem caténis colligáti Mediolánum venérunt; ubi eórum fides tentáta exquisitíssimis torméntis, tamquam igne aurum, in cruciátibus magis enítuit. Póstea Romam missi, ab Evarísto Pontífice confirmáti, ibi quoque crudelíssime torquéntur. Dénique perducti Neápolim, in ea étiam urbe várie cruciáti, vinctis mánibus pedibúisque in mare demergúntur; unde per Angelos mirabíliter erépti sunt. Quare multos et constántia in torméntis et miraculórum virtúte ad Christi fidem convertérunt. Postrémo redúcti Bríxiam ínítio suscépti ab Hadriáno impérii, secúri percússi, illústrem martyrii corónam accepérunt.

après avoir subi de très cruels tourments, ils demeurèrent fermes dans la confession de la foi chrétienne. En effet, à Brescia, ils furent longtemps emprisonnés, exposés ensuite aux bêtes et jetés dans le feu; mais ils sortirent sains et saufs de la morsure des bêtes et des flammes. Alors, de là, chargés des mêmes chaînes, ils vinrent à Milan où leur foi, éprouvée par des tourments raffinés, comme l'or dans la fournaise, brilla davantage au milieu des supplices. Envoyés ensuite à Rome, ils y furent fortifiés par le pape Évariste, et là encore, très cruellement torturés. Enfin conduits à Naples, ils y furent aussi tourmentés de diverses manières et jetés à la mer, pieds et mains liés; des Anges les en retirèrent miraculeusement. C'est pourquoi, par leur constance dans les tourments et la vertu de leurs miracles, ils convertirent un grand nombre de personnes à la foi du Christ. Enfin, ramenés à Brescia au début du règne d'Adrien et frappés de la hache, ils reçurent l'illustre couronne du martyr.

✠. Exsultábunt Sancti in glória. ☩. Lætábúntur in cubílibus suis.

Ad Bened. Ant. Vestri capilli cápitis * omnes numeráti sunt : nolíte timére : multis passéribus meliôres estis vos.

✠. Les Saints exulteront dans la gloire. ☩. Ils se réjouiront sur leurs lits de repos.

A Bénéd. Ant. Les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez pas ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

18 FÉVRIER

S. SIMÉON, ÉVÊQUE ET MARTYR

SIMPLE

✠. Glória et honóre coronásti eum, Dómine. ☩. Et constituísti eum super ópera mánuum tuárum.

Ad Magnif. Ant. Iste Sanctus * pro lege Dei sui certávit usque ad mortem, et a verbis impiórum non tímuit ; fundátus enim erat supra firmam petram.

✠. Vous l'avez couronné, Seigneur, de gloire et d'honneur. ☩. Et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains.

A Magnif. Ant. Voici un saint qui, pour la loi de son Dieu, a combattu jusqu'à la mort et n'a pas redouté les menaces des impies, car il était établi sur la pierre solide.

Oraison

INFIRMITATEM nostram respice, omnípotens Deus : et, quia pondus própriæ actiónis gravat, beáti Simeónis Mártyris tui atque Pontíficis intercessio gloriósa nos prótegat. Per Dóminum.

REGARDEZ notre faiblesse, Dieu tout-puissant, et, puisque nous sommes accablés par le poids de nos fautes, faites que l'intercession glorieuse du bienheureux Siméon, votre Martyr et Pontife, nous protège. Par Notre Seigneur.

LEÇON III

SIMEON, filius Cléophæ, post Jacobum proximus Jerosólymis ordinatus episcopus, Trajano imperatore apud Atticum consularem est accusatus, quod christianus esset et Christi propinquus. Comprehendebantur enim omnes eo tempore, quicumque ex genere David orti essent. Quare multis cruciatus tormentis eodem passionis genere, quod Salvator noster subierat, afficitur : mirantibus omnibus, quod homo ætate confectus (erat enim centum et viginti annorum) acerbissimos crucis dolores fortiter constantèrque pateretur.

Ÿ. Justus ut palma florébit. ꝛ. Sicut cedrus Libani multiplicabitur.

Ad Bened. Ant. Qui odit * animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

SIMÉON, fils de Cléophas, ordonné, aussitôt après Jacques, évêque de Jérusalem, fut accusé, sous l'empereur Trajan, près du consulaire Atticus, parce que chrétien et parent du Christ. Car on arrêtait à cette époque tous ceux qui étaient de la race de David. C'est pourquoi, tourmenté par de nombreux supplices, il souffrit le même genre de passion que notre Sauveur avait subi. Tous s'étonnaient qu'un homme accablé par l'âge (il avait en effet cent vingt ans) supportât avec un tel courage et une telle constance les très cruelles souffrances du crucifiement.

Ÿ. Le juste fleurira comme le palmier. ꝛ. Et comme le cèdre du Liban, il se multipliera.

A Bénéd. Ant. Celui qui hait son âme en ce monde, la garde pour la vie éternelle.

22 FÉVRIER

LA CHAIRE DE S. PIERRE AP. A ANTIOCHE
DOUBLE MAJEUR

Tout comme au Commun d'un Confesseur Pontife,
p. [173], excepté ce qui est indiqué ici comme propre.

AUX Ires VÊPRES

Capitule. — *Eccli.* 44, 16-17

ECCE sacerdos magnus,
qui in diébus suis
plácuit Deo, et invéntus
est justus : et in tēpore
iracúndiæ factus est re-
conciliátio.

VOICI le grand-prêtre qui,
aux jours de sa vie, a
plu à Dieu et a été trouvé
juste, et qui, au temps de
la colère, est devenu récon-
ciliation.

Hymne

QUODCUMQUE in orbe
nélixibus revínxeris,
Erit revínctum, Petre, in
arce síderum :
Et quod resólvit hic po-
téstas trá dita,
Erit solútum cæli in alto
vértice :
In fine mundi judicábis
sæculum.

Patri perénne sit per
ævum glória ;
Tibique laudes conciná-
mus ínclytas,
Ætérne Nate ; sit, su-
pérne Spíritus,
Honor tibi decúsque :
sancta júgiter
Laudétur omne Trínitas
per sæculum. Amen.

TOUT ce que vous aurez
lié sur la terre, ô
Pierre, sera lié dans le
séjour céleste ; et tout ce
qu'a délié ici-bas le pou-
voir qui vous a été confié,
sera délié au sommet des
cieux. A la fin des temps
vous jugerez le monde.

Au Père, gloire éternelle
pour toujours ; à vous
aussi, Fils éternel, chan-
tons d'insignes louanges ;
à vous, Esprit d'en-haut,
honneur et gloire et que,
sans cesse, la sainte Tri-
nité soit louée dans tous
les siècles. Amen.

ŷ. Tu es Petrus. ʀ. Et super hanc petram ædificábo Ecclésiám meam.

Ad Magnif. Ant. Tu es pastor ovium, * Princeps Apostolorum, tibi traditæ sunt claves regni cælorum.

ŷ. Tu es Pierre. ʀ. Et sur cette pierre je bâtirai mon Église.

A Magnif. Ant. Vous êtes le pasteur des brebis, ô Prince des Apôtres ; c'est à vous qu'ont été confiées les clefs du royaume des cieus.

Oraison

DEUS, qui beáto Petro Apóstolo tuo, collátis clávis regni cælestis, ligándi atque solvéndi pontificium tradidisti : concéde ; ut intercessiónis ejus auxilio, a peccatorum nostrorum nexibus liberémur : Qui vivis et regnas.

O DIEU, qui, en remettant au bienheureux Pierre, votre Apôtre, les clefs du royaume céleste, lui avez confié le pouvoir pontifical de lier et de délier, accordez-nous d'être, par le secours de son intercession, libérés des liens de nos péchés. Vous qui.

Et l'on fait la Mémoire de S. Paul Apôtre, avant toutes les autres Mémoires :

Ant. Sancte Paule Apóstole, * prædicátor veritátis et Doctor Géntium, intercède pro nobis ad Deum qui te elégit.

ŷ. Tu es vas electiónis, sancte Paule Apóstole. ʀ. Prædicátor veritátis in univérso mundo.

Ant. Saint Paul Apôtre, prédicateur de la vérité et Docteur des Nations, intercédez pour nous auprès de Dieu qui vous a choisi.

ŷ. Vous êtes un vase d'élection, saint Paul Apôtre. ʀ. Prédicateur de la vérité dans le monde entier.

Oraison

DEUS, qui multitudínem Géntium beáti Pauli Apóstoli prædicatióne

O DIEU, qui avez instruit la multitude des Nations par la prédication du

docuísti : da nobis, quæsumus ; ut, cujus commemoratiónem cólimus, ejus apud te patrociniã sentiámus. (Per Dóminum.)

bienheureux Apôtre Paul, accordez - nous, s'il vous plaît, que, vénérant sa mémoire, nous éprouvions l'effet de son patronage auprès de vous. (Par.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

A MATINES

Invitat. Tu es pastor óvium, Princeps Apostolorum : * Tibi tradidit Deus claves regni cælorum.

Invit. Vous êtes le pasteur des brebis, ô Prince des Apôtres : * C'est à vous que Dieu a confié les clefs du royaume des cieus.

Hymne : Quodcúmque comme ci-dessus, p. 66.

AU 1^{er} NOCTURNE

LEÇON I

Incipit
Epístola prima
beáti Petri
Apóstoli

Commencement
de la première Épître
du bienheureux Pierre
Apôtre

Chapitre I, 1-12

[Espérance du salut.]

PETRUS Apóstolus Jesu Christi, eléctis ádvenis dispersiónis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ, et Bithyniæ secundum præsciéntiam Dei Patris, in sanctificatió-nem Spíritus, in obediéntiam, et aspersionem sanguinis Jesu Christi : Grátia vobis, et pax multi-

PIERRE, Apôtre de Jésus-Christ, aux étrangers de la dispersion, dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, élus selon la prescience de Dieu le Père, pour la sanctification par l'Esprit, pour l'obéissance et l'aspersion du sang de Jésus - Christ : Que la grâce et la paix soient mul-

plicétur. Benedíctus Deus et Pater Dómini nostri Jesus Christi, qui secúndum misericórdiam suam magnam regenerávit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mórtuis, in hereditátem incorruptibilem, et incontaminátam, et immarcescibilem, conservátam in cælis in vobis, qui in virtúte Dei custodímmini per fidem in salútem, parátam revelári in tém-pore novíssimo.

R. Simon Petre, ántequam de navi vocárem te, novi te, et super plebem meam princípem te constitúti, * Et claves regni cælórum trádidí tibi. † Quodcúmque ligáveris super terram, erit ligátum et in cælis; et quodcúmque sólveris super terram, erit solútum et in cælis. Et.

tipliées en vous. Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une vive espérance, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts; pour un héritage qui ne peut se corrompre ni être souillé, ni se flétrir, conservé dans les cieus pour vous, qui, en la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi, pour le salut prêt à être révélé à la fin des temps.

R. Simon Pierre, avant que je t'aie appelé de la barque, je t'ai connu et je t'ai établi prince sur mon peuple, * Et je t'ai confié les clefs du royaume des cieus. †. Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié aussi dans les cieus; et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié aussi dans les cieus. Et.

LEÇON II

[La joie couronnera vos épreuves.]

IN quo exsultábitis, módicum nunc si opórtet contristári in váriis tentationibus : ut probátio vestræ fidei multo pretiósior auro (quod per ignem probátur) inve-niátur in laudem, et gló-

C'EST alors que vous tressaillirez de joie, quoiqu'il faille maintenant être contristés quelque peu par diverses tentations, afin que l'épreuve de votre foi, beaucoup plus précieuse que l'or (qui est éprouvé par le

riam, et honórem, in revelatióne Jesu Christi : quem cum non vidéritis, dilígitis : in quem nunc quoque non vidéntes créditis : credéntes autem exsultábitis lætítia inenarrábili et glorificáta : reportántes finem fidei vestræ, salutem animárum.

✠. Si dilígis me, Simon Petre, pasce oves meas. Dómine, tu nosti quia amo te, * Et ánimam meam pono pro te. †. Si oportúerit me mori tecum, non te negábo. Et.

feu), soit trouvée digne de louange, de gloire et d'honneur, à la révélation de Jésus-Christ que vous aimez, quoique vous ne l'ayez pas vu, et en qui vous croyez, sans le voir maintenant encore ; mais en croyant, vous tressaillerez d'une joie ineffable et glorieuse ; obtenant le but de votre foi, le salut de vos âmes.

✠. Si tu m'aimes, Simon Pierre, pais mes brebis. Seigneur, vous savez que je vous aime, * Et je donnerai ma vie pour vous. †. Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point. Et.

LEÇON III

[Les prophètes ont prédit ce salut.]

DE qua salute exquisierunt atque scrutati sunt prophætæ, qui de futúra in vobis grátia prophetaverunt ; scrutantes in quod vel quale tempus significáret in eis Spíritus Christi : prænúntians eas quæ in Christo sunt passiones et posterióres glórias : quibus revelátum est, quia non sibimetípsis, vobis autem ministrábant ea, quæ nunc nuntiáta sunt vobis per eos, qui evan-

C'EST ce salut qu'ont recherché et scruté les prophètes, qui ont prédit la grâce que vous deviez recevoir. Tandis qu'ils examinaient quel temps et quelles circonstances leur indiquait l'Esprit du Christ, prédisant les souffrances du Christ et les gloires qui devaient les suivre, il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils dispensaient les mystères qui maintenant vous ont été annoncées par

gelizavérunt vobis, Spí-
ritu Sancto misso de
cælo, in quem deside-
rant Angeli prospícere.

¶. Tu es Petrus, et
super hanc petram ædi-
ficábo Ecclésiám meam,
et portæ inferi non præ-
valébunt advérsus eam :
* Et tibi dabo claves
regni cælórum. †. Quod-
cúmque ligáveris super
terram, erit ligátum et
in cælis ; et quodcúmque
sólveris super terram,
erit solútum et in cælis.
Et. Glória Patri. Et.

ceux qui vous ont évangéli-
sés, après qu'eut été envoyé
du ciel le Saint-Esprit, (mys-
tères) que les Anges désirent
contempler.

¶. Tu es Pierre, et sur
cette pierre je bâtirai mon
Église, et les puissances de
l'enfer ne l'emporteront
point sur elle : * Et je te
donnerai les clefs du royau-
me des cieux. †. Tout ce
que tu auras lié sur la terre
sera lié aussi dans les cieux ;
et ce que tu auras délié sur
la terre sera délié aussi
dans les cieux. Et. Gloire
au Père. Et.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

Sermo
sancti Augustíni
Epíscopi

Sermon
de saint Augustin
Évêque

Sermon 15 sur les Saints

[La chaire signifie l'épiscopat.]

INSTITUTIO solemnité
hodiérnæ a senióribus
nostris Cáthedræ nomen
accépit, ideo quod pri-
mus Apostolórum Petrus
hódie episcopátus cáthe-
dram suscepísse refe-
rátur. Recte ergo ecclé-
siæ natálem Sedis illíus
colunt, quam Apóstolus
pro ecclesiárum salute
suscepit, dicente Dómi-
no : Tu es Petrus, et super

L'INSTITUTION de la solen-
nité de ce jour a reçu
de nos ancêtres le nom de
Chaire, parce que Pierre,
prince des Apôtres, a pris
possession aujourd'hui, nous
dit-on, du siège de son
épiscopat. C'est donc à
bon droit que les églises
célèbrent la naissance de ce
siège que l'Apôtre a reçu
pour le salut des Églises,
quand le Seigneur a dit :

hanc petram ædificábo
Ecclésiám meam.

Ὶ. Tu es pastor óvium,
Princeps Apostolorum :
tibi trádidit Deus óm-
nia regna mundi : * Et
ideo tibi tráditæ sunt
claves regni cælórum. Ὶ.
Quodcúmque ligáveris su-
per terram, erit ligátum
et in cælis ; et quodcúm-
que sólveris super ter-
ram, erit solútum et in
cælis. Et.

*Tu es Pierre, et sur cette
pierre je bâtirai mon Eglise* ¹.

Ὶ. Vous êtes le pasteur
des brebis, ô Prince des
Apôtres ; c'est à vous que
Dieu a confié tous les
royaumes du monde : * Et
c'est pourquoi les clefs du
royaume des cieus vous ont
été confiées. Ὶ. Tout ce que
vous aurez lié sur la terre
sera lié aussi dans les cieus ;
et tout ce que vous aurez
délié sur la terre sera délié
aussi dans les cieus. Et.

LEÇON V

[Pierre, fondement de l'Église.]

PETRUM itaque funda-
mentum Ecclésiæ Dó-
minus nominávit : et
ideo digne fundamentum
hoc Ecclésiá colit, supra
quod ecclesiástici ædi-
ficii altitúdo consúrgit.
Unde conveniénter Psal-
mus, qui lectus est, dicit :
Exáltent eum in ecclésiá
plebis, et in cáthedra
seniórum laudent eum.
Benedíctus Deus, qui beá-
tum Petrum Apóstolum
in Ecclésiá exaltári præ-
cépit : quia dignum est
ut fundamentum hoc in
Ecclésiá honorétur, per
quod ad cælum conscén-
ditur.

LE Seigneur a donc appelé
Pierre le fondement de
l'Église : et c'est pourquoi
l'Église vénère dignement
ce fondement sur lequel
s'élève toute la hauteur de
l'édifice ecclésiastique. C'est
donc en toute convenance
que le Psaume qui vient
d'être lu nous dit : *Qu'on
l'exalte dans l'assemblée du
peuple, et qu'on le loue dans
la chaire des anciens* ². Béni
soit Dieu, qui a prescrit
d'exalter le bienheureux
Pierre Apôtre dans l'Église. Il
convient en effet d'honorer
dans l'Église ce fondement
par lequel celle-ci s'élève
vers le ciel.

1. *Matth.* 16, 18.

2. *Ps.* 106, 32.

ꝛ. Ego pro te rogávi, Petre, ut non deficiat fides tua : * Et tu aliquándo convérsus confírma fratres tuos. ʒ. Caro et sanguis non revelávit tibi, sed Pater meus, qui est in cælis. Et.

ꝛ. J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille point : * Et toi, une fois converti, confirme tes frères. ʒ. Ce n'est point la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père, qui est dans les cieux. Et.

LEÇON VI

[Sens catholique de cette fête.]

QUOD natális ergo Cáthedræ hódie cólitur, sacerdotále honorátur officium. Sibi hoc ecclésiæ invicem præstant, quia tanto necesse plus habet Ecclésia dignitátis, quanto sacerdotále officium plus honorís. ¶ Cum solemnitétem hanc ecclésiis mérito religiósá observátio introdúxerit, miror cur apud quosdam infidèles hódie tam perniciosus error incréverit, ut super túmulos defunctorum cibos et vina cónferant, quasi egréssæ de corpóribus ánimæ carnáles cibos requírant.

ꝛ. Petre, amas me? Tu scis, Dómine, quia amo te. * Pasce oves meas. ʒ. Simon Joánnis, diligis me

DE ce que la naissance de la Chaire de saint Pierre est aujourd'hui célébrée, son ministère sacerdotal est aussi honoré. Les Églises se rendent ce mutuel hommage parce que nécessairement une Église a d'autant plus de dignité, que son ministère sacerdotal a plus d'honneur. ¶ Après que cette solennité a été justement introduite dans les Églises, par un usage religieux, je m'étonne que chez certains infidèles se soit accrue de nos jours la si pernicieuse erreur d'amasser des mets et des vins sur les tombeaux des morts, comme si les âmes sorties des corps réclamaient des aliments charnels.

ꝛ. Pierre, m'aimes-tu? Vous savez, Seigneur, que je vous aime. * Pais mes brebis. ʒ. Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que

plus his? Tu scis, Dómine, quia amo te. Pasce. Glória Patri. Pasce.

ceux-ci? Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Pais. Gloire au Père. Pais.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

On réunit les Leçons du II^e Nocturne, jusqu'à ces mots : ¶ Cum solemnitétem.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 16, 13-19

IN illó témpore : Venit Jesus in partes Cæsariæ Philíppi, et interrogábat discipulos suos, dicens : Quem dicunt hómines esse Fílium hóminis? Et réliqua.

EN ce temps-là, Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe et il interrogeait ses disciples, disant : Qui est, au dire des hommes, le Fils de l'homme? Et le reste.

Homília sancti
Leónis Papæ.

Homélie de saint
Léon Pape

Sermon 3 en l'annivers. de son élect., après le commencement

[Primauté de Pierre dans la foi.]

APOSTOLOS Dóminus quid de se hómines opinéntur, intérogat : et tándiu sermo respondéntium commúnis est, quám diu humanæ intelligéntiæ ambigúitas explicátur. At ubi quid hábeat sensus discipulórum exígitur, primus est in Dómini confessióne, qui pri-

LE Seigneur demande aux Apôtres ce que les hommes pensent de lui : et leur réponse est commune aussi longtemps qu'elle exprime l'hésitation de l'esprit des hommes. Mais dès qu'il leur demande leur opinion de disciples, le premier à confesser le Seigneur est celui qui est le premier

mus est in apostólica dignitate. Qui cum dixisset : Tu es Christus Filius Dei vivi ; répondit ei Jesus : Beátus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelávit tibi, sed Pater meus, qui in cælis est. Id est, Ideo beátus es, quia Pater meus te dócuit ; nec terréna opinio te feféllit, sed inspiratio cælestis instrúxit : et non caro et sanguis, sed ille me tibi, cujus sum unigénitus Filius, indicávit.

ⲙ. Quem dicunt hómines esse Fílium hóminis ? dixit Jesus discíplis suis. Respóndens Petrus dixit : Tu es Christus Filius Dei vivi. * Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificábo Ecclésiám meam. †. Beátus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelávit tibi, sed Pater meus, qui est in cælis. Et.

en dignité apostolique. En effet, quand il eut dit : *Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant*, Jésus lui répondit : *Bienheureux es-tu, Simon, fils de Jean, parce que la chair ni le sang ne t'ont point révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux.* C'est-à-dire, pourquoi es-tu bienheureux ? parce que mon Père t'a instruit ; tu n'as pas été trompé par l'opinion des hommes, mais l'inspiration céleste t'a éclairé, et ce n'est la chair ni le sang, mais celui dont je suis le Fils unique qui m'a révélé à toi.

ⲙ. Qui est, au dire des hommes, le Fils de l'homme ? dit Jésus à ses disciples. Pierre répondit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* * Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. †. Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ni la chair ni le sang ne t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et.

LEÇON VIII

[Tu es la pierre.]

ET ego, inquit, dico tibi : hoc est, Sicut Pater meus tibi manifestávit divinitátem meam, ita et

ET moi, dit-il, je te dis, c'est-à-dire, de même que mon Père t'a manifesté ma divinité, ainsi moi je te

ego tibi notam fácio excelléntiam tuam. Quia tu es Petrus : id est, Cum ego sim inviolábilis petra, ego lapis anguláris, qui fácio útraque unum, ego fundaméntum præter quod nemo potest áliud pónere ; tamen tu quoque petra es, quia mea virtúte solidáris, ut quæ mihi potestáte sunt própria, sint tibi mecum participatióne commúnia. Et super hanc petram ædificábo Ecclésiám meam, et portæ inferi non prævalébunt advérsus eam : Super hanc, inquit, fortitudinem ætérnum éxstruam templum ; et Ecclésiæ meæ cælo inserénda sublimitas, in hujus fidei firmitáte consúrget.

℞. Elégit te Dóminus sacerdotem sibi, ad sacrificándum ei * Hóstiam laudis. ☩. Immola Deo sacrificium laudis, et redde Altíssimo vota tua. Hóstiam. Glória Patri. Hóstiam.

Si cette fête tombe un samedi avant le Carême et que l'année ne soit point bissextile, on lit la IX^e Leçon de l'Homélie de la Vigile anticipée de S. Matthias, comme aux Vigiles des Apôtres, p. [4], et l'on en fait Mémoire à Laudes, après la Mémoire de S. Paul. Mais, en Carême,

fais connaître ta dignité. *Parce que tu es Pierre, c'est-à-dire : comme je suis la pierre inébranlable, moi la pierre angulaire, qui réunis deux peuples en un seul*¹, moi le fondement hors duquel personne n'en peut poser d'autre ; ainsi toi-même tu es une pierre, parce qu'affermi par ma puissance, tu participes, en ton union avec moi, au pouvoir qui m'appartient en propre. *Et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne l'emporteront pas sur elle.* Sur cette force, dit-il, je construirai un temple éternel ; et la sublimité de mon Église, qui doit pénétrer le ciel, s'élèvera sur la fermeté de cette croyance.

℞. Le Seigneur t'a choisi pour son prêtre, pour lui sacrifier * Une hostie de louange. ☩. Immoie à Dieu un sacrifice de louange et rends tes vœux au Très-Haut. Une hostie. Gloire au Père. Une hostie.

1. Les enfants de Dieu du Judaïsme avec ceux de la Gentilité, *Ephés.* 2, 14.

la IX^e Leçon sera de l'Homélie de la Férie, dont on fera aussi Mémoire, et à l'Office, on ne fera rien de la Vigile. Autrement :

LEÇON IX

[Pierre au-dessus des autres chefs de l'Église.]

HANC confessiónem portæ inferi non tenébunt, mortis víncula non ligábunt ; vox enim ista vox vitæ est. Et sicut confessóres suos in cælestia próvehit, ita negatóres ad inférna demérgit. Propter quod dicit beatíssimo Petro : Tibi dabo claves regni cælorum : et quæcúmque ligáveris super terram, erunt ligáta et in cælis ; et quæcúmque sólveris super terram, erunt solúta et in cælis. Transívit quidem étiam in álios Apóstolos vis potestátis istíus, et ad omnes Ecclésiæ príncipes decreti hujus constitútio commeávit ; sed non frustra uni commendátur, quod ómnibus intimátur. Petro enim ideo hoc singuláríter créditur, quia cunctis Ecclésiæ rectóribus Petri forma præpónitur. Manet ergo Petri privilégium, ubi-

LES puissances de l'enfer n'empêcheront pas cette confession, les liens de la mort ne l'enchaîneront pas, car cette parole est une parole de vie. Et comme elle entraîne ses confesseurs vers le ciel, ainsi elle plonge ses négateurs dans l'enfer. C'est pourquoi elle dit au bienheureux Pierre : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur terre sera lié aussi dans le ciel ; et tout ce que tu auras délié sur terre sera aussi délié dans le ciel.* Il est vrai que la vertu de ce pouvoir a passé aussi aux autres Apôtres, et à tous les princes de l'Église s'est étendu le droit établi par ce décret ; mais ce n'est pas en vain qu'a été spécialement confié à un seul, ce qui est intimé à tous. Car cela est accordé particulièrement à Pierre, parce que la forme de la principauté de Pierre le met avant tous les autres chefs de l'Église. Le privilège de Pierre demeure donc, partout où une sentence

cúmque ex ipsius fertur
 æquitáte judícium. Nec
 nimia est vel sevéritas vel
 remissio, ubi nihil erit
 ligátum, nihil solútum,
 nisi quod beátus Petrus
 aut sólverit aut ligáverit.

est portée d'après son propre
 jugement ; et elle ne sera
 pas excessive, la rigueur ou
 la clémence, partout où
 rien n'aura été lié, rien délié,
 sinon ce que le bienheu-
 reux Pierre aura délié ou
 lié.

A LAUDES

Capitule. — *Eccli.* 44, 16-17

ECCE sacerdos magnus,
 qui in diébus suis
 plácut Deo et invéntus
 est justus : et in témpore
 iracúndiæ factus est re-
 conciliátio.

VOICI le grand-prêtre qui,
 aux jours de sa vie, a plu
 à Dieu et a été trouvé juste,
 et qui, au temps de la colère,
 est devenu réconciliation.

Hymne

BEATE pastor, Petre, cle-
 mens áccipe
 Voces precántum, crimi-
 númque víncula
 Verbo resólve, qui po-
 téstas trá dita
 Aperíre terris cælum,
 apértum cláudere.
 Sit Trinitáti sempitér-
 na glória,
 Honor, potéstas atque ju-
 bilátio,
 In unitáte, quæ gubér-
 nat ómnia
 Per univérssa æternitátis
 sæcula. Amen.

BIENHEUREUX Pasteur, ô
 Pierre, écoutez avec
 bonté les cris de nos prières
 et brisez par votre parole les
 liens de nos péchés, vous
 qui avez reçu le pouvoir
 d'ouvrir les cieus à la terre,
 ou d'en fermer l'accès.

Éternellement gloire, hon-
 neur, puissance, jubilation,
 à la Trinité qui, dans l'unité,
 gouverne l'univers, tout au
 long de l'éternité.

Amen.

ŷ. Exáltent eum in ec-
 clésia plebis. ʀ. Et in
 cáthedra seniórum lau-
 dent eum.

ŷ. Qu'on l'exalte dans
 l'assemblée du peuple. ʀ. Et
 qu'on le loue dans la chaire
 des anciens.

Ad Bened. Ant. Quodcúmque * ligáveris super terram, erit ligátum et in cælis; et quodcúmque sólveris super terram, erit solútum et in cælis : dicit Dóminus Simóni Petro.

A Bénéd. Ant. Tout ce que tu auras lié sur la terre, sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié aussi dans les cieux, dit le Seigneur à Simon Pierre.

Oraison

DEUS, qui beáto Petro Apóstolo tuo, coláti clávis regni cælestis, ligándi atque solvéndi pontificium tradidisti : concède ; ut intercessiónis ejus auxilio, a peccatórum nostrórum néxibus liberémur. Qui vivis.

O DIEU qui, en remettant au bienheureux Pierre, votre Apôtre, les clefs du royaume céleste, lui avez confié le pouvoir pontifical de lier et de délier, accordez-nous d'être, par le secours de son intercession, libérés des liens de nos péchés. Vous qui vivez.

Et l'on fait Mémoire de S. Paul Apôtre :

Ant. Sancte Paule Apóstole, * prædicátor veritátis et Doctor Géntium, intercède pro nobis ad Deum, qui te elégit.

Ant. Saint Paul Apôtre, prédicateur de la vérité et Docteur des Nations, intercédez pour nous auprès de Dieu qui vous a choisi.

ŷ. Tu es vas electiónis, sancte Paule Apóstole. ̄. Prædicátor veritátis in univérso mundo.

ŷ. Vous êtes un vase d'élection, saint Paul Apôtre. ̄. Prédicateur de la vérité dans le monde entier.

Oraison

DEUS, qui multitudinem Géntium, beáti Pauli Apóstoli prædicatióne docuisti : da nobis, quæsumus ; ut, cujus commemoratióem cólimus, ejus apud te patro-

O DIEU, qui avez instruit la multitude des Nations par la prédication du bienheureux Apôtre Paul, accordez-nous, s'il vous plaît, que, vénérant sa mémoire, nous éprouvions

cínia sentiámus. (Per Dóminum.)

l'effet de son patronage auprès de nous. (Par Notre Seigneur.)

En Carême, on fait Mémoire de la Férie.

AUX II^{es} VÊPRES

Capitule et Hymne comme aux I^{es} Vêpres, p. 66.

ŷ. Elégit te Dóminus sacerdotem sibi. R. Ad sacrificándum ei hóstiám laudis.

Ad Magnif. Ant. Dum esset Summus Póntifex, * terréna non méruit, sed ad cæléstia regna glóriósus migrávit.

ŷ. Le Seigneur vous a choisi pour son prêtre. R. Pour lui sacrifier une hostie de louange.

A Magnif. Ant. Tandis qu'il était Souverain Pontife, il n'a craint rien de terrestre, mais il s'en est allé glorieux aux royaumes célestes.

Oraison, puis Mémoire de S. Paul Apôtre, comme ci-dessus, à Laudes. Et l'on fait Mémoire du suivant et, en Carême, de la Férie, comme c'est indiqué ci-dessous.

23 FÉVRIER

S. PIERRE DAMIEN ÉV., CONF. ET DOCT. DE L'ÉGLISE

DOUBLE

m. t. v., à moins qu'il n'ait les I^{es} Vêpres, au moins depuis le Capitule.

Ant. O Docteur óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Petre, divínæ legis amátor, deprecáre pro nobis Fílium Dei.

ŷ. Amávit eum Dóminus, et ornavit eum. R. Stólam glóriæ induit eum.

Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Pierre, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

ŷ. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré. R. Il l'a revêtu de la robe de gloire.

Oraison

CONCEDE nos, quæsumus, omnipotens Deus : beāti Petri Confessoris tui atque Pontificis mōnita et exēpla sectāri ; ut per terrēstrium rerum contēptum ætērna gāudia consequāmur. (Per Dōminum.)

ACCORDEZ-NOUS, s'il vous plaît, Dieu tout-puisant, de suivre les leçons et les exemples du bienheureux Pierre, votre Confesseur et Pontife, afin que, par le mépris des choses terrestres, nous obtenions les joies éternelles. (Par Notre Seigneur.)

Et en Carême on fait Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : Sapiēntiam du Commun des Docteurs, p. [209].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

PETRUS, Ravēnæ honēstis parēntibus natus, adhuc lactens a matre, numerōsæ prolis pertæsa, abjicitur ; sed domesticæ mulieris ōpera semivivus excēptus ac recreātus, genitrici ad humanitātis sensum revocātæ rédditur. Utrōque orbātus parēnte, tamquam vile mancīpium sub āspera fratris tutēla duram servitūtem exécuit. Religiónis in Deum ac pietātis erga patrem, egrēgium tunc spécimen dedit ; invēntum síquidem forte nummum, non propriæ inēdiæ sublevāndæ, sed sacerdoti, qui

PIERRE naquit à Ravenne, d'honorables parents. Encore à la mamelle, il fut abandonné par sa mère ennuyée de sa nombreuse famille, mais, recueilli à demi mort et ranimé par les soins d'une domestique, il fut rendu à sa mère rappelée à des sentiments plus humains. Privé de ses parents, il subit, comme un vil esclave, sous la rude tutelle d'un frère, une dure servitude. Il donna alors un exemple remarquable de religion envers Dieu et de piété à l'égard de son père : ayant trouvé par hasard une pièce de monnaie, il ne l'employa point au soulagement de sa propre

divinum sacrificium ad illius expiationem offerret, erogavit. A Damiáno fratre, a quo, uti fertur, cognoméntum accépit, benigne recéptus, ejus cura litteris eruditur, in quibus brevi tantum profécit, ut magístris admiratióni esset. Cum autem liberálibus sciéntiis floréret et nómine, eas cum laude dócuit. Interim ut corpus ratióni súbderet, sub móllibus véstibus cilícium adhíbuit; jejúniis, vigíliis et oratióibus sollérter insistens. Calénte juvénta dum carnis stímulis ácri-ter urgerétur, insultántium libídinum faces rigéntibus flúvii mersus aquis noctu exstinguébat; tum venerábilia quæque loca obíre, totúmque Psalterium recitare consuéverat. Ope assídua páuperes levábat, quibus fré-quenter pastis convívio, própriis ipse má nibus ministrábat.

77. Invéni, p. [183].

indigence, mais la donna à un prêtre afin qu'il offrît le divin sacrifice pour l'âme de celui-ci. Recueilli avec bienveillance par son frère Damien, il en reçut, à ce qu'on dit, son surnom. C'est par les soins de ce frère qu'il fut instruit dans les lettres, et il y fit bientôt tant de progrès, qu'il devint l'admiration de ses maîtres. Son succès et son renom dans les sciences libérales lui valurent de les enseigner avec honneur. Pendant ce temps, pour soumettre le corps à la raison, il portait sous des vêtements délicats, un cilice, gardant la pratique assidue des jeûnes, des veilles et de l'oraison. Vivement pressé, dans le feu de la jeunesse, par l'aiguillon de la chair, il éteignait les flammes de ses passions rebelles en se plongeant la nuit dans les eaux glacées du fleuve. Il avait alors coutume de visiter tous les lieux vénérables et de réciter le Psautier en entier. Il mettait un soin assidu à soulager les pauvres, les nourrissant fréquemment à sa table, les servant lui-même de ses propres mains.

LEÇON V

PERFICIENDÆ magis vitæ causa, in Avellanénsi Eugubínæ diocésis cœnóbio, órđini monachórum sanctæ Crucis Fontis Avellánæ a beáto Ludúlpho, sancti Romuáldi discípulo, fundáto, nomen dedit. Non ita multo post in monastérium Pomposiánum, mox in cœnóbium sancti Vincéntii Petræ Pertúsæ ab abbáte suo missus, utrúmque ascetérium verbo sacro, præcláris institutióibus et móribus excóluit. Ad suos revocatús, post præsidis óbitum, Avellanítárum familiæ præfícitur, quam, novis váriis in locis exstrúctis domicíliis et sanctíssimis institútis ita auxit, ut alter ejus órđinis parens ac præcipuum ornáméntum jure sit hábitus. Salutárem Petri sollicitúdinem ália quoque diversí institúti cœnóbia, canonicórum conventús, et pópuli sunt expérti. Urbináti diocési non uno nómine prófuit : Theuzóni epíscopo in causa gravíssima assédit, ipsúmque in recte administrándo episcopátu con-

POUR mener une vie plus parfaite, il entra dans le monastère d'Avellane, au diocèse de Gubbio, de l'Ordre des moines de Sainte-Croix de Font-Avellane, fondé par le bienheureux Ludolphe, disciple de saint Romuald. Peu après, il fut envoyé par son abbé au monastère de Pomposia, puis à celui de Saint-Vincent de Petra-Pertusa et il édifia ces deux couvents par ses prédications, ses remarquables leçons et ses mœurs. Rappelé à son monastère, après la mort de l'abbé, il fut mis à la tête de la communauté d'Avellane qu'il accrut par de nouvelles maisons fondées en divers lieux et par de très saintes institutions, au point d'être regardé à juste titre comme le second père de son Ordre et son principal ornement. Le zèle bienfaisant de Pierre fut aussi mis à profit par d'autres monastères de différents Instituts, des chapitres de chanoines, des peuples même. Il fut utile au diocèse d'Urbino sous plus d'un rapport ; assista l'évêque Theuzon dans une circonstance très grave et l'aida

silio et ópera juvit. Divinórum contemplatióne, córporis maceratióibus, ceterisque spectatæ sanctimóniæ exemplis excélluit. His motus Stéphanus nonus Póntifex máximus eum, licet invítum et reluctántem, sanctæ Románæ Ecclésiæ cardinalem creávit et Ostiensem episcopum. Quas Petrus dignitátes splendidíssimis virtútibus et consentáneis episcopáli ministério opéribus gessit.

၇. Pó sui, p. [189].

LEÇON VI

DIFFICILLIMO tēpore Románæ Ecclésiæ, summisque Pontificibus doctrína, legatióibus, aliisque suscēptis labóribus mirífice ádfuit. Advérsus Nicolaitárum et simoniacam hæreses ad mortem usque strénue decertávit. Hujúsmodi depúlsis malis, Mediolanensem Ecclésiæ Románæ conciliávit. Benedícto et Cadalóo falsis pontificibus fórtiter réstitit : Henricum quartum Germániæ regem ab iníquo uxóris divórtio detérruit : Ra-

dans la sage administration de son évêché, par ses conseils et ses services. Il excella dans la contemplation des choses divines, dans les macérations corporelles et dans tous les autres exemples d'une sainteté éprouvée. Ému de tout cela, le Souverain Pontife Étienne IX le créa, contre son gré et malgré sa résistance, cardinal de la sainte Eglise Romaine et évêque d'Ostie. Pierre illustra ces dignités par d'éclatantes vertus et des œuvres dignes du ministère épiscopal.

EN des temps très difficiles, il fut d'un merveilleux secours pour l'Église Romaine et les souverains Pontifes, par sa science, ses légations et les autres travaux qu'il entreprit. Il combattit vaillamment jusqu'à sa mort les hérésies des Nicolaïtes et des simoniaques. L'ayant débarrassée de ces maux, il réconcilia l'Église de Milan avec celle de Rome. Il résista courageusement aux anti-papes Benoît et Cadaloüs ; il détourna Henri IV, roi de Germanie, d'un criminel

vennâtes ad débita Româno Pontifici obséquia revocâtos sacris restituit : canónicos Velitérnos ad sanctiôris vitæ leges composuit. In provincia præsertim Urbinâte vix ulla fuit episcopâlis ecclésiâ, de qua Petrus non sit bene méritus : Eugubínam, quam aliquândo créditam hábuit, multis levâvit incômmodis ; álias álibi, quando opórtuit, perinde curâvit, ac suæ essent tutelæ commissæ. Cardinalátu et episcopáli dignitâte dépositis, nihil de prístina juvândi próximos sedulitâte remisit. Jejúnum sextæ fériæ in honórem sanctæ Crucis Jesu Christi, horárias beâtæ Dei Genitricis preces, ejúsque die Sábbato cultum propagávit. Inferéndæ quoque sibi verberatiônis morem ad patrâtorum scélerum expiatiónem provéxit. Demum sanctitâte, doctrína, miraculis et præclâre actis illústris, dum e Ravennâte legatióne redíret, Favéntiæ octávo Kaléndas Mártii migrávit ad Christum. Ejus corpus ibídem apud Cistercienses, multis miraculis

projet de divorce ; il ramena les habitants de Ravenne, relevés de leurs censures, à l'obéissance due au Pontife Romain et disposa les chanoines de Velletri à accepter des règles de vie plus saintes. Dans la province d'Urbino, notamment, à peine y eut-il un évêché dont Pierre ne fût le bienfaiteur : il soulagea celui de Gubbio, qu'il eut sous sa houlette pendant quelques temps, de nombreux maux ; et ailleurs en temps opportun, il prit soin d'autres diocèses, comme s'ils avaient été confiés à sa garde. Ayant déposé le cardinalat et la dignité épiscopale, il ne relâcha rien de son ancien zèle à secourir le prochain. Il propagea le jeûne du vendredi en l'honneur de la sainte Croix de Jésus-Christ, le petit office de la bienheureuse Mère de Dieu et son culte du samedi. Il étendit aussi l'usage de se donner la discipline, pour l'expiation des crimes commis. Enfin, illustre par sa sainteté, sa science, ses miracles et ses actes remarquables, tandis qu'il revenait d'une légation à Ravenne, il s'en alla au Christ, à Faënza, le vingt-deux février. Son corps,

clarum, frequenti populorum veneratióne colitur. Ipsum Faventini, non semel in præsentí discrimine propitium experti, patrónum apud Deum delegerunt. Leo vero duodécimus Póntifex máximus Officium Missámque in ejus honórem tamquam Confessoris Pontificis, quæ aliquibus in diocésibus atque in ordine Camaldulénsium jam celebrábantur, ex sacrórum Rítuum Congregatiónis consúlto, áddita Doctóris qualítate, ad univérsam exténdit Ecclésiám.

⁂. Iste est qui, p. [190]

gardé en cette ville chez les Cisterciens, devenu célèbre par de nombreux miracles, y est honoré par le concours et la vénération des peuples. Les habitants de Faenza, pour avoir éprouvé sa protection dans des circonstances critiques, le choisirent comme patron près de Dieu. Le Pape Léon XII, sur l'avis de la S. Congrégation des Rites, étendit à l'Église universelle l'Office et la Messe déjà célébrés dans quelques diocèses et chez les Camaldules, en l'honneur du saint, au titre de Confesseur Pontife, en y ajoutant le titre de Docteur.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

PETRUS, Ravennæ ortus, utróque orbátus parente, Damiáni fratris cura litteris et sciéntiis est eruditus, eo profectu ut eas cum laude álios docúerit. Perficiéndæ magis vitæ causa, in Avellanénsi cænóbio, ordini monachórum sanctæ Crucis fontis Avellánæ a beáto Ludólpho, sancti Romuáldi discípulo, fun-

PIERRE, né à Ravenne, orphelin de père et de mère, fut instruit dans les lettres et les sciences, grâce à la sollicitude de son frère Damien. Il y fit de tels progrès qu'il devint lui-même professeur renommé. Pour mener une vie plus parfaite, il entra au monastère d'Avellane, dans l'Ordre des moines de Sainte-Croix de Font-Avellane fondé

dáto, nomen dedit, quem póstea ita rexit et auxit, ut alter ejus Ordinis parens ac præcipuum ornamentum jure sit hábitus. Eum Stéphanus nonus, invítum et reluc-tántem, Románæ Ecclé-siæ Cardinálem créavit et Ostiensem episcopum. Difficíllimo tém-pore, summis Pontificibus doctrína, legatióibus, mul-tisque suscéptis labóribus mirífice ádfuit. Henricum quartum, Germániæ re-gem, ab iníquo uxóris di-vórtio detérruit. Demum, sanctis opéribus clarus, dum e Ravennáte lega-tiône redíret, Favéntiæ migrávit ad Dóminum.

par le bienheureux Ludolphe, disciple de saint Romuald. Il gouverna, dans la suite, ce même monastère et le développa si bien qu'il est tenu à bon droit pour le second fondateur de son Ordre et son principal ornement. Étienne IX le créa, contre son gré et malgré sa résistance, cardinal de l'Église Romaine et évêque d'Ostie. En un temps très difficile il aida merveilleusement les Souverains Pontifes par son enseignement, ses légations et les multiples travaux qu'il entreprit. Il détourna Henri IV, roi de Germanie, d'un divorce criminel. Enfin, devenu célèbre par ses saintes œuvres, c'est en revenant de Ravenne qu'à Faënza il s'en alla vers le Seigneur.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Vos estis sal terræ du Commun des Docteurs (I), p. [215].

Si cette fête arrive avant le Carême et que l'année ne soit pas bissextile; ou bien, si dans une année bissextile, ce jour est un samedi, la IX^e Leçon est de la Vigile de S. Mathias, comme aux Vigiles des Apôtres, au Commun, p. [4] et l'on fait Mémoire de la Vigile, à Laudes. Mais en Carême, la IX^e Leçon et la Mémoire sont de la Férie; à l'Office, on ne fait rien de la Vigile.

Vêpres du suivant, Mémoire du précédent et, en Carême, de la Férie; si l'année est bissextile, en Carême on fait seulement Mémoire de la Férie.

24 FÉVRIER

LES ANNÉES BISSEXTILES

EN DEHORS DU CARÊME

VIGILE DE SAINT MATHIAS, APOTRE

Tout comme aux Vigiles des Apôtres, Commun des Saints, p. [4].

Oraison

DA, quæsumus, omnipotens Deus : ut beati Matthiæ, Apóstoli tui, quam prævenimus, veneranda solémnitas, et devotiónem nobis áugeat et salutem. Per Dóminum nostrum.

FAITES, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que la vénérable solennité du bienheureux Mathias, votre Apôte, que nous anticipons, augmente en nous la dévotion et l'assurance de notre salut. Par Notre Seigneur.

Vêpres du suivant.

Si le jour suivant est le Mercredi des Cendres, on dit les Vêpres du Mardi après la Quinquagésime et, tant aux Vêpres qu'aux Complies, on ajoute les Prières Fériales indiquées à l'Ordinaire, pp. 58* et 65*.

24 FÉVRIER

OU 25 LES ANNÉES BISSEXTILES

S. MATHIAS, APOTRE

DOUBLE DE II^e CLASSE

Tout du Commun des Apôtres, p. [7], excepté ce qui est indiqué ici comme propre.

Oraison

DEUS, qui beátum Matthiam Apostolorum tuorum collégio sociásti :

O DIEU, qui avez agrégé le bienheureux Mathias au collège de vos Apôtres,

tribue, quæsumus ; ut ejus interventióne, tuæ circa nos pietátis semper viscera sentiámus. Per Dóminum.

accordez-nous, s'il vous plaît, que, par son intercession, nous éprouvions toujours l'action de votre cœur rempli pour nous de miséricorde. Par.

Et quand l'année n'est pas bissextile, on fait Mémoire du précédent, S. Pierre Damien, Conf. et Docteur :

Ant. O Doctor óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Petre, divinæ legis amátor, deprecáre pro nobis Fílium Dei.

Ÿ. Justum dedúxit Dóminus per vias rectas. R̄. Et osténdit illi regnum Dei.

Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Pierre, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

Ÿ. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites. R̄. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

CONCEDE nos, quæsumus, omnípotens Deus: beáti Petri Confessoris tui atque Pontíficis mónita et exémpla sectári; ut per terréstrium rerum contéptum æténa gáudia consequámur. (Per Dóminum.)

ACCORDEZ-NOUS, s'il vous plaît, Dieu tout-puisant, de suivre les leçons et les exemples du bienheureux Pierre, votre Confesseur et Pontife, afin que, par le mépris des choses terrestres, nous obtenions les joies éternelles. (Par Notre Seigneur.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

AU 1^{er} NOCTURNE

LEÇON I

Chapitre I, 15-26

De Actibus
ApostolorumDes Actes
des Apôtres

[L'élection de Mathias.]

IN diébus illis exsurgens Petrus in medio fratrum, dixit (erat autem turba hominum simul, fere centum viginti) : Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus Sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum qui comprehendérunt Jesum: qui connumerátus erat in nobis, et sortítus est sortem ministérii hujus. Et hic quidem possédit agrum de mercéde iniquitátis, et suspensus crepuit médius : et diffusa sunt ómnia víscera ejus.

℣. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum, dicit Dóminus : * Estóte ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut colúmbæ. √. Dum lucem habétis, crédite in lucem, ut filii lucis sitis. Estóte.

EN ces jours-là, Pierre se levant au milieu des frères qui étaient réunis au nombre d'environ cent vingt, leur dit : « Frères, il faut que s'accomplisse ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture, par la bouche de David, touchant Judas, qui a conduit ceux qui ont arrêté Jésus ; qui nous avait été associé et avait reçu en partage le même ministère. Il a possédé un champ avec le salaire de l'iniquité, et, s'étant pendu, il s'est ouvert par le milieu et toutes ses entrailles se sont répandues. »

℣. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, dit le Seigneur : * Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. √. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des fils de lumière. Soyez.

LEÇON II

ET notum factum est ómnibus habitántibus Jerúsalem, ita ut appellarétur ager ille, lingua eórum, Hacéldama, hoc est, ager sánguinis. Scriptum est enim in libro Psalmórum : Fiat commorátio eórum desérta, et non sit qui inhábitet in ea : et episcopátum ejus accípiat alter. Opórtet ergo ex his viris, qui nobíscum sunt congregáti in omni témpore, quo intrávit et exívit inter nos Dóminus Jesus, incípiens a baptísmate Joánnis usque in diem, qua assúptus est a nobis, testem resurrecciónis ejus nobíscum fieri unum ex istis.

℞. Tóllite jugum meum super vos, dicit Dóminus, et díscite a me, quia mitis sum et húmilis corde : * Jugum enim meum suáve est, et onus meum leve. ŷ. Et inveniétis réquiem animábus vestris. Jugum.

LEÇON III

ET statuérunt duos, Joseph, qui vocabátur Bársabas, qui cognomi-

ET cela est devenu notoire pour tous les habitants de Jérusalem, en sorte que ce champ a été appelé, en leur langue, Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Il est écrit, en effet, au livre des Psaumes : *Que sa demeure devienne déserte et qu'il n'y ait personne qui l'habite*¹, et *qu'un autre reçoive son évêché*². Il faut donc que parmi les hommes qui ont été des nôtres pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, l'un d'entre eux devienne avec nous un témoin de sa résurrection. »

℞. Prenez mon joug sur vous, dit le Seigneur, et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur : * Car mon joug est doux et mon fardeau léger. ŷ. Et vous trouverez le repos pour vos âmes. Car.

ET ils en présentèrent deux, Joseph appelé Barsabas, qui a été surnom-

1. Ps. 68, 26.

2. Ps. 108, 8.

nátus est Justus : et Matthíam. Et orántes dixerunt : Tu, Dómine, qui corda nosti ómnium, osténde, quem elégeris ex his duóbus unum accíperere locum ministérii hujus, et apostolátus, de quo prævaricátus est Judas, ut abíret in locum suum. Et dedérunt sortes eis, et cécidit sors super Matthíam, et annumerátus est cum úndecim Apóstolis.

87. Dum stetéritis ante reges et præsides, nolíte cogitáre quómo do aut quid loquámini : * Dábitur enim vobis in illa hora quid loquámini. ʘ. Non enim vos estis qui loquímini ; sed Spíritus Patris vestri, qui loquitur in vobis. Dábitur. Glória Patri. Dábitur.

Au II^e Nocturne, Leçons : Fundaménta, du Commun des Apôtres (II) p. [48], avec leurs répons.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Chapitre II, 25-30

Lectio

sancti Evangelii
secundum Matthæum

Lecture

du saint Évangile
selon saint Matthieu

IN illo tempore : Respondens Jesus dixit :

EN ce temps-là, Jésus, prenant la parole, dit :

mé Juste, et Mathias. Et ils prièrent disant : « Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez lequel de ces deux vous avez choisi, pour prendre place dans ce ministère et cet apostolat duquel Judas a prévariqué pour s'en aller en son lieu. » Et ils les soumirent au sort, et le sort tomba sur Mathias, et il fut associé aux Apôtres.

87. Quand vous vous trouverez devant des rois et des gouverneurs, ne pensez ni à ce que vous direz ni comment vous le direz : * Car ce que vous devez dire vous sera donné à l'heure même. ʘ. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père, qui parle en vous. Car ce que. Gloire au Père. Car ce que.

Confiteor tibi, Pater, Dómine cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapiéntibus et prudentibus, et revelasti ea párvulis. Et réliqua.

Homilia
sancti Augustini
Episcopi

Sermon 10 sur les Paroles du Seigneur

[Pitié de Jésus pour ceux qui peinent.]

VENITE ad me, omnes qui laborátis. Quare enim omnes laborámus, nisi quia sumus hómines mortáles, fráguiles, infirmi, lútea vasa portántes, quæ fáciunt ínvicem angústias? Sed, si angustíantur vasa carnis, dilaténtur spátia caritátis. Quid ergo dicit, Veníte ad me, omnes qui laborátis, nisi ut non laborétis? Dénique promissio ejus in promptu est; quóniam laborántes vocávit, quærent forte qua mercéde vocáti sunt. Et ego vos, inquit, reficiam. Tóllite jugum meum super vos, et discite a me, non mundum fabricáre, non cuncta visibília et invisibília créare, non in ipso mundo mirabília fácere et mórtuos sus-

Mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits. Et le reste.

Homélie
de saint Augustin
Évêque

VENEZ à moi, vous tous qui peinez. Pourquoi donc peinons-nous tous, sinon parce que nous sommes des hommes mortels, fragiles, infirmes, portant des vases de terre qui se heurtent les uns les autres? Mais, si les vases de chair se heurtent, qu'on leur élargisse les voies de la charité. Pourquoi donc dit-il : Venez à moi, vous tous qui peinez, sinon afin que vous ne peinez plus? Enfin sa promesse suit de près; puisqu'il a appelé ceux qui peinent, peut-être ceux-ci demanderont-ils à quelle récompense ils sont appelés? Et moi, dit-il, je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi, non pas à construire le monde, non à créer toute chose visible et invisible, non pas

citare ; sed, Quóniam mitis sum et húmilis corde.

℞. Isti sunt qui vivéntes in carne, plantavérunt Ecclésiám sánguine suo : * Cálicem Dómini bibérunt, et amíci Dei facti sunt. ŷ. In omnem terram exívit sonus eórum, et in fines orbis terræ verba eórum. Cálicem.

à faire des miracles dans le monde lui-même et à ressusciter des morts, mais *que je suis doux et humble de cœur.*

℞. Voici ceux qui, vivant dans la chair, ont planté l'Église dans leur sang. * Ils ont bu le calice du Seigneur et sont devenus les amis de Dieu. ŷ. Par toute la terre a retenti leur voix, et jusqu'aux confins du monde, leur parole. Ils ont.

LEÇON VIII

[L'humilité, fondement de l'édifice spirituel.]

MAGNUS esse vis? a mínimo incipe. Cógitas magnam fábricam constrúere celsitúdinis? de fundaménto prius cógita humilitátis. Et quantum quisque vult et dispónit superimpónere mollem ædificií, quanto erit majus ædificiúm, tanto áltius fodit fundaméntum. Et fábrica quidem cum constrúitur, in supérna consúrgit ; qui autem fodit fundaméntum, ad ima deprímitur. Ergo et fábrica ante celsitúdinem humiliátur, et fastígium post humiliatiónem erigitur.

℞. Isti sunt viri sancti, quos elégit Dóminus in caritáte non ficta, et dedit illis glóriam semp-

VEUX-TU être grand? commence par être tout petit. Penses-tu construire un grand édifice très élevé? Pense d'abord au fondement de l'humilité. Et plus on veut grande et surchargée d'étages la masse de l'édifice, plus cet édifice doit s'élever, plus profondément on creuse les fondations. Et l'édifice, en vérité, quand on le construit, s'élève dans les airs ; mais celui qui creuse les fondations s'abaisse dans les profondeurs. L'édifice s'abaisse donc avant de s'élever et le faite ne se dresse qu'après cet abaissement.

℞. Ceux-ci sont des hommes saints, que le Seigneur a choisis dans une charité sincère, et il leur a

térnam : * Quorum doctrina fulget Ecclésia, ut sole luna. ŷ. Sancti per fidem vicérunt regna : operáti sunt justítiam. Quorum. Glória. Quorum.

donné une gloire éternelle : * L'Église brille par leur science, comme la lune par le soleil. ŷ. Les saints, par la foi, ont vaincu des royaumes ; ils ont pratiqué la justice. L'Église. Gloire. L'Église.

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie dont on fait aussi Mémoire à Laudes ; autrement, à défaut d'une IX^e Leçon d'Office commémoré, on dit la Leçon suivante :

LEÇON IX

[La contemplation, faite de l'édifice spirituel.]

QUOD est fastigium construendæ fabricæ, quam molimur ? quo perventurum est cacumen ædificii ? Cito dico, usque ad conspectum Dei. Vidétis, quam excelsum est, quanta res est conspícere Deum. Qui desiderat, et quod dico et quod audit intélligit. Promíttitur nobis conspéctus Dei, veri Dei, summi Dei. Hoc enim bonum est, Vidéntem vidére. Nam, qui colunt falsos deos, fáçile illos vident ; sed eos vident, qui óculos habent et non vident. Nobis autem promíttitur visio Dei vivéntis et vidéntis.

QUEL est le faite de l'édifice que nous nous efforçons de construire ? Jusqu'à quel sommet doit arriver cet édifice ? Je le dis tout de suite : jusqu'à la contemplation de Dieu. Voyez quelle haute et grande chose c'est de contempler Dieu. Celui qui en a le désir comprend ce que je dis et ce qu'il entend. Ce qui nous est promis, c'est la contemplation de Dieu, du vrai Dieu, du Dieu souverain. Car voilà le bonheur : voir Celui qui voit. Car ceux qui adorent les faux dieux, les voient facilement ; mais ils voient ceux qui ont des yeux et ne voient point ; tandis qu'à nous est promise la vision du Dieu vivant et voyant.

Oraison

DEUS, qui beátum Matthíam Apostolórum tuórum collégio sociásti : tribue, quæsumus ; ut ejus interventióne, tuæ circas nos pietátis semper viscera sentiámus. Per Dóminum nostrum.

Aux II^{es} Vêpres, en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

O DIEU, qui avez agrégé le bienheureux Mathias au collège de vos Apôtres, accordez-nous, s'il vous plaît, que, par son intercession, nous éprouvions toujours l'action de votre cœur rempli pour nous de miséricorde. Par.

27 FÉVRIER

OU 28 DANS LES ANNÉES BISSEXTILES

S. GABRIEL DE LA VIERGE DES DOULEURS,
CONFESSEUR

DOUBLE

ŷ. Amávit. *Ant.* Similábo.

Oraison

DEUS, qui beátum Gabriélem dulcíssimæ Matris tuæ dolóres assidue recólere docuísti, ac per illam sanctitátis et miraculórum glória sublimásti : da nobis, ejus intercessióne et exémplo, ita Genitricis tuæ consociári flétibus ; ut materna ejúsdem protectióne salvémur : Qui vivis.

O DIEU, qui avez appris au bienheureux Gabriel à vénérer assidûment les douleurs de votre très douce Mère et qui, par elle, l'avez élevé à la gloire de la sainteté et des miracles, accordez-nous, par son intercession et son exemple, de si bien nous associer aux larmes de votre Mère, que nous soyons sauvés par son intercession. Vous qui vivez et réglez.

En Carême, Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : Justus si morte du Commun d'un Conf. non Pontife (II) p. [238].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

GABRIEL, Assisii in Umbria, honesto genere natus, et Franciscus ob seraphici civis memoriam vocatus, egregiam animi indolem a puero ostendit. Adolescens, cum Spolèti litteris operam daret, in ani sæculi specie et pompa aliquantulum alicui visus est. Sed miserentis Dei munere, qui eum ad perfectionem christianæ vitæ jamdudum invitabat, cum in morbum incidisset, sæculi vanitatem fastidire cœpit, atque immortalia dumtaxat bona appetere. Quo autem citius Deo vocanti obtemperaret, factum est, ut insignem illam beatissimæ Virginis iconem, sollèmi pompa extra Spoletinæ ecclesiæ septa delatam intuitus, divini amoris flammam conciperet, simulque Institutum Clericorum a Passione Jesu amplecti statueret. Itaque non exiguas

GABRIEL né à Assise en Ombrie, de famille honorable, et appelé François en souvenir de son séraphique compatriote, manifesta dès l'enfance un excellent naturel. Pendant son adolescence, alors qu'il étudiait les lettres à Spolète, il parut quelque peu attiré par la vaine apparence et les pompes du monde. Mais par la grâce du Dieu miséricordieux qui déjà l'invitait à la perfection de la vie chrétienne, étant tombé malade, il commença de prendre en dégoût les vanités du siècle et de ne plus désirer que les biens immortels. Mais pour qu'il obéît plus promptement au Dieu qui l'appelait, il arriva qu'ayant contemplé l'image de la Bienheureuse Vierge qu'on portait en procession solennelle, hors de l'enceinte de l'église de Spolète, il en conçut une vive flamme d'amour divin et résolut d'entrer dans l'Institut des

difficultates eluctatus, in recessu Morrovallensi, lugubrem vestem lætus induit, et Gábríel a Vírgine perdolente máluit appellári ; ad ejúsdem gaudiórum et dolórum memóriam perpétuo recoléndam.

17. Honéstum, p. [229]

Clercs de la Passion de Jésus. C'est pourquoy, après avoir triomphé de grosses difficultés, il entra à la retraite de Morovallo, en reçut l'habit de deuil et choisit le nom de Gabriel de la Vierge des douleurs, pour honorer perpétuellement le souvenir des joies et des douleurs de la Vierge.

LEÇON V

IN tirocinio, cum regulari observantia et omnium exercitatione virtutum quotidie magis eminet, brevi eo pervenit, ut absolutæ sanctimoniæ exemplar haberetur non modo a sodalibus, vel provectis, sed etiam ultra cœnobii septa, factus bonus odor Christi in omni loco. Dominicæ passionis cultor assiduus, in ea meditanda dies noctesque insumebat. In divinam Eucharistiam, quæ ejúsdem Passiõnis memoriã prodit, incredibile quodam studio ferebatur ; qua cum se reficeret, seraphico ardore

AU noviciat, comme il se signalait chaque jour par la régularité de son observance et l'exercice de toutes les vertus, il en vint bientôt à être considéré comme un modèle de parfaite vie religieuse, non seulement par ses frères, même par ceux qui étaient déjà avancés en perfection, mais encore en dehors du couvent, il devint en tout lieu la bonne odeur du Christ. Assidu au culte de la passion du Seigneur, il passait les nuits et les jours à la méditer. Envers la divine Eucharistie, qui nous donne le mémorial de cette Passion, il était pris d'une incroyable dévotion, et quand il s'en nourrissait, il brûlait d'une ardeur séra-

flagrâbat. Nihil autem insignius quam ejus erga magnam Dei Paréntem piétas fuit. Ipsam omni obséquii génere percólere consuévít ; sed præsertim conféctam afflictamque cruciátibus Jesu tam dolénter contemplári, ut vim lacrimárum profúnderet. Pérdolens Virgo quasi tota ei vitæ rátio fuit, adeptæque ab eo sanctitátis magístra ; ita ut inter æquáles una fúerit senténtia, ideo excitátum Dei fámulum divínitus fuisse, ut cultus Mariæ perdoléntis magnum exémplo ejus cåperet incrementum.

Æ. Amávit eum, p. [230]

LEÇON VI

INTER céteras virtútes cristiánam humilitátem et obediéntiam máxime diléxit : nam inter omnes se mínimum existimans, abjectíssima quæque ministéria domus cûpide affectábat, et antístitum suórum non modo jussa, sed et optáta diligentíssime perficiébat. Idem, refrenátis sénsibus

phique. Mais rien ne fut plus remarquable que sa piété envers l'auguste Mère de Dieu. Il avait coutume de l'honorer par toutes sortes d'hommages, mais surtout de la contempler affligée des tourments de Jésus, et cela avec tant de compassion qu'il en répandait un torrent de larmes. La Vierge des douleurs a été pour ainsi dire toute la règle de sa vie et la maîtresse de ce qu'il a acquis de sainteté, de telle sorte que, parmi ses confrères, l'opinion unanime fut que ce serviteur de Dieu avait été suscité pour que, par son exemple, le culte de Marie en ses douleurs prît de l'accroissement.

PARMI les autres vertus, il eut une prédilection pour l'humilité et l'obéissance ; car, se considérant comme le plus petit de tous, il affectionnait passionnément les services les plus vils de la maison et accomplissait avec le plus grand soin, non seulement les ordres, mais les désirs de ses supérieurs. De même, mortifiant ses

et vitæ asperitate usus, illibatum retinuit florem virginitatis ac plane mundo crucifixus unico Deo vixit, intima Domini sui fructus consuetudine. Ita brevem vitæ cursum, tot virtutibus nobilitatum conficiens, Insulæ in Aprutio, caritatis incendio verius quam vi morbi consumptus, divinæque Matris ope recreatus, placidissimo exitu ad Superos evolavit, anno millésimo octingentesimo sexagesimo secundo, ætatis suæ vigesimo quarto. Eum deinceps, a Deo miraculis illustratum, Pius Papa décimus cælitum Beatorum numéro accensus. Benedictus vero décimus quintus, Pontifex maximus, anno millésimo nongentesimo vigesimo, post conditum Institutum a Passione ducentésimo, in sollemnitate Ascensionis Domini, beato juveni Sanctorum honores décrévit; et Pius undécimus ejus Officium et Missam ad universam Ecclesiam extendit.

sens et menant une vie austère, il garda sans tache la fleur de sa virginité. Pleinement crucifié au monde, il vécut uniquement pour Dieu, jouissant de l'intime familiarité de son Seigneur. Achevant ainsi les courtes années de sa vie ennoblies par tant de vertus, consumé par le feu de la charité plus que par la violence de la maladie, réconforté par le secours de la divine Mère, c'est à Isola, dans les Abruzzes, qu'il s'envola très tranquillement vers les cieux. Dieu l'ayant illustré par des miracles, le Pape Pie X le mit au nombre des bienheureux. Puis le Souverain Pontife Benoît XV, en l'année mil neuf cent vingt, au deux-centième anniversaire de la fondation de l'Institut des Passionistes, en la solennité de l'Ascension du Seigneur, décerna au jeune bienheureux les honneurs des Saints; et Pie XI étendit son Office et sa Messe à l'Église universelle.

87. Iste homo, p. [231]

Pour cette fête simplifiée :

LEÇON IX

GABRIEL, Assisii in Umbria natus, et Franciscus ob seraphici civis memoriam vocatus, egregiam animi indolem ostendit. Adolescens, cum miserentis Dei munere, eum ad perfectiorem vitam jamdudum invitantis, in morbum incidisset, sæculi vanitatem fastidire cœpit. Institutum Clericorum a Passione amplectens, Gábriel a Virgine perdolente máluit appellari ad ejusdem gaudiorum et dolorum memoriam perpetuo recolendam. Ipsam omni obsequii genere percólere, præsertim confectam afflictamque Jesu cruciatibus tam dolenter contemplari solébat, ut vim lacrimarum profunderet. Illibatum virginitatis florem retinuit, et suæ solidaritatis asperitate usus, plane mundo crucifixus únice Deo vixit. Ita brevem vitæ cursum omnium virtutum exercitatione conficiens, caritatis incendio verius quam vi morbi consumptus, divinæque Matris

GABRIEL, né à Assise, en Ombrie, et appelé François en souvenir de son séraphique compatriote, manifesta, dès l'enfance, un excellent naturel. Pendant son adolescence, étant tombé malade par la grâce de Dieu qui l'invitait depuis longtemps à une vie plus parfaite, il commença de prendre en dégoût la vanité du siècle. Étant entré dans l'Institut des Clercs de la Passion, il choisit le nom de Gabriel de la Vierge des douleurs, pour honorer perpétuellement le souvenir des joies et des douleurs de la Vierge. Il avait coutume de l'honorer par toutes sortes d'hommages, mais surtout de la contempler brisée et affligée des tourments de Jésus, et avec une telle compassion qu'il en répandait un torrent de larmes. Il garda sans tache la fleur de la virginité, et pleinement crucifié au monde par la pratique de l'austérité de son Institut, il vécut uniquement pour Dieu. Achevant ainsi les courtes années de sa vie, dans l'exercice de toutes les vertus, consumé par

ope recreátus, ad Súpe-
ros evolávit anno millé-
simo octingentésimo se-
xagésimo secúndo. Eum
deinceps Pius Papa déci-
mus Beatórum, Bene-
dictus vero décimus quin-
tus Sanctórum número
accénsuit, et Pius undé-
cimus ejus Offícium et
Missam ad univérsam
Ecclésiám exténdere dí-
gnátus est.

le feu de la charité plus que
par la violence de la maladie
et réconforté par le secours
de la divine Mère, il s'en-
vola aux cieux en l'année
mil huit cent soixante-deux.
Depuis lors, le Souverain
Pontife Pie X l'inscrivit
au nombre des Bienheureux,
Benoît XV à celui des Saints,
et Pie XI daigna étendre son
Office et sa Messe à l'Église
universelle.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Lectio
sancti Evangelii
secundum Marcum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Marc

Chapitre 10, 13-21

IN illo tempore : Offeré-
bant Jesu párvulos, ut
tángeret illos : discipuli
autem comminábantur
offeréntibus. Et reliqua.

EN ce temps-là, on pré-
sentait à Jésus de petits
enfants, pour qu'il les tou-
chât ; mais ses disciples
réprimandaient ceux qui les
présentaient. Et le reste.

Homilia
sancti Bedæ
Venerabilis Presbyteri

Homélie
de saint Bède
le Vénéralé Prêtre

Commentaire de S. Marc, ch. 10, 13-21

[L'enfance spirituelle.]

AIT discipulis Jesus :
Sinite párvulos ve-
nire ad me, et ne prohi-
buéritis eos ; tálíum enim
est regnum Dei. Signi-
ficánter dixit : Tálíum

JÉSUS dit à ses disciples :
Laissez venir à moi les
petits enfants et ne les en-
empêchez pas, car c'est à leurs
pareils qu'appartient le
royaume de Dieu. C'est à des-

est ; non : Istórum ; ut osténderet, non ætátem regnáre, sed mores ; et his, qui símilem habérent innocéntiam et simplicitátem, præmium repro-mítti : Apóstolo quoque in eámdem senténtiam congruente : Fratres, nolíte fieri púeri sénsibus ; sed malítia párvuli estóte, sensu autem ut perfécti sitis. Amen, dico vobis : quisquis non recéperit regnum Dei velut párvulus, non intrábit in illud. Sicut puer non persevérat in iracúndia, non læsus méminit, non videns pulchram mulierem delectátur, non áliud cógitat, áliud lóquitur ; sic et vos, nisi talem habuéritis innocéntiam et ánimi puritátem, regnum cælórum non potéritis intráre. Aliter, regnum Dei, id est doctrinam Evangélii, sicut párvuli accíperere jubémur ; quia quómo- modo párvulus in discéndo non contradícit doctóribus, neque ratiónes et verba compónit advérsus eos résistens, sed fidéliter súscipit quod docétur, et cum metu

sein qu'il a dit : *C'est à leurs pareils et non pas : C'est à eux*, pour montrer que ce n'est pas à l'âge, mais aux mœurs qu'appartient le royaume et que la récompense est promise à ceux qui auraient semblable innocence et simplicité. L'Apôtre, lui aussi, est du même avis : *Frères, ne devenez pas des enfants par vos jugements, mais soyez des tout petits, par la malice ; par vos jugements soyez des parfaits*¹. — *En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu, comme un tout petit, n'y entrera pas*. De même que l'enfant ne persévère pas dans sa colère, ne se souvient pas d'une offense, ne se délecte pas à voir une belle femme, ne pense pas autrement qu'il ne parle ; ainsi vous-mêmes, à moins d'avoir pareille innocence et pureté d'esprit, ne pourrez pas entrer dans le royaume des cieux. En d'autres termes, nous recevons l'ordre d'accepter, comme de petits enfants, la doctrine de l'Évangile. Car, de même que l'enfant ne contredit pas les maîtres qui l'enseignent, n'aligne pas

1. I Cor. 14, 20.

obtémperat et quiéscit ; ita et nos, in obediéndo simplíciter et sine ulla retractatióne verbis Dómini, fácere debémus. Et compléxans eos, et impónens manus super illos, benedicébat eos. Compléxus benedícit párvulos, ut húmiles spírítu sua benedictióne, grátia et dilectióne dignos esse significet.

ꝛ. Iste est, qui ante Deum magnas virtútes operátus est, et de omni corde suo laudávit Dóminum : * Ipse intercédant pro peccátis ómnium populórum. †. Ecce homo sine queréla, verus Dei cultor, ábstinens se ab omni ópere malo, et pérmanens in innocéntia sua. Ipse.

LEÇON VIII

[Comment obtenir la vie éternelle?]

ET, cum egressus esset in viam, procúrrens quidam, genu flexo ante eum, rogábat eum : Magíster bone, quid fáciam, ut vitam ætérnam percípiam? Audíerat, credo, iste quæsítor vitæ ætérnæ a Dómino, tantum

des raisonnements et des phrases pour les leur opposer, ainsi nous-mêmes devons-nous, en obéissant simplement et sans aucune résistance aux paroles du Seigneur, les mettre en pratique : *Et les embrassant et leur imposant les mains, il les bénissait.* En les embrassant, il bénit les enfants pour signifier que les humbles d'esprit sont dignes de sa bénédiction, de sa grâce et de son amour.

ꝛ. Voici celui qui, devant Dieu, a pratiqué de grandes vertus et, de tout son cœur, a loué le Seigneur. * A lui d'intercéder pour les péchés de tous les peuples. †. Voici l'homme sans reproche, adorateur de Dieu en vérité, s'abstenant de toute œuvre mauvaise et constant dans son innocence. A lui.

ET au moment où il se mettait en chemin, voici qu'un homme courant à sa rencontre, ayant fléchi le genou devant lui, lui demanda : *Bon Maître, que ferai-je pour recevoir la vie éternelle?* Ce questionneur au sujet de la vie éternelle, avait entendu, je pense, comment le Sei-

eos, qui parvulorum velint esse similes, dignos esse introitu regni cælestis : atque ideo curam gerens tractatus certioris, poscit sibi non per parabolas, sed aperte, quibus operum meritis vitam æternam consequi possit, exponi. Jesus autem dixit ei : Præcepta nosti. Hæc est puerilis innocentiae castitas, quæ nobis imitanda proponitur, si regnum Dei volumus intrare. At ille respondens, ait illi : Magister, hæc omnia observavi a juventute mea. Non est putandus homo iste vel voto tentantis (ut quidam putavere) Dominum interrogasse, vel de sua esse vita mentitus, cum se legis mandata custodisse dicebat ; sed, simpliciter, ut vixerit esse confessus. Quia si mendacii aut simulationis noxa reus teneretur, nequaquam intuitus arcana cordis ejus, eum diligere diceretur Jesus.

ꝛ. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ar-

gneur avait dit que ceux-là seuls, qui voudraient être semblables aux petits enfants, seraient dignes d'entrer dans le royaume des cieux et, prenant souci d'obtenir un exposé plus précis, il demande qu'on lui explique non plus en parabole, mais clairement, par quelles œuvres méritoires, il peut obtenir la vie éternelle. Jésus lui dit alors : *Tu connais les préceptes.* Voilà la chasteté de l'innocence enfantine qui est proposée à notre imitation, si nous voulons entrer dans le royaume de Dieu. *Mais il lui répondit : Maître, j'ai observé tout cela dès ma jeunesse.* Il ne faut pas croire que cet homme, comme certains l'ont pensé, a interrogé le Seigneur dans le désir de l'éprouver, ni qu'il a menti au sujet de sa vie, en disant qu'il avait gardé les commandements de la loi, mais qu'il a déclaré simplement ce qu'avait été sa vie. Car s'il avait été coupable de la faute de mensonge ou de simulation, jamais on n'aurait dit que Jésus l'aimait, après avoir vu les secrets de son cœur.

ꝛ. Que vos reins soient ceints et que des lampes ar-

dentes in manibus vestris : * Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quando revertatur a nuptiis. *ÿ.* Vigilate ergo, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit. Et. Glória Patri. Et.

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie. Autrement :

LEÇON IX

[Suivre le Christ, voilà la perfection.]

DILIGIT enim Dominus eos, qui mandata legis quamvis minora, custodiunt ; sed nihilominus, quod in lege minus fuerat, iis qui perfecti esse desiderant, ostendit, quia non venit solvere legem aut Prophetas, sed adimplere. Ad quam profecto adimplerem pertinet, quod hic consequenter adjungitur : Vade, quaecumque habes vende et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, et veni, sequere me. Quicumque perfectus esse voluerit, debet vendere quae habet ; et non ex parte vendere, sicut Ananias et Saphira, sed totum vendere : et cum vendi-

dentes soient dans vos mains. * Et vous, soyez semblables à des hommes attendant l'heure où leur maître reviendra des noces. *ÿ.* Veillez donc, car vous ne savez pas l'heure où votre Maître doit venir. Et vous. Gloire au Père. Et vous.

LE Seigneur, en effet, aime ceux qui gardent les commandements de la loi, bien que de moindre importance, et malgré cette infériorité, il montre ce qu'il y avait de moindre dans la loi à ceux qui désirent être parfaits, parce qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir. A cet accomplissement appartient assurément ce qui est ajouté ici dans la suite du texte : *Va, vends tout ce que tu possèdes, et donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans les cieux ; puis viens et suis-moi.* Quiconque veut être parfait doit vendre ce qu'il a, et non pas le vendre en partie, comme Ananie et Saphire ¹, mais tout vendre, et quand il aura tout vendu,

1. Actus 5, 1-11.

derit, dare omne pauperibus, et sic sibi præparare thesaurum in regno cælorum. Nec hoc ad perfectionem sufficit, nisi, post contemptas divitias, Salvatorem sequatur; id est relictis malis, faciat bona. Facilius enim sæculum contemnitur quam voluntas. Multi divitias relinquentes, Dominum non sequuntur. Sequitur autem Dominum, qui imitator ejus est et per vestigia illius graditur. Qui enim dicit se in Christo credere, debet, quomodo ille ambulavit, et ipse ambulare.

Aux II^{es} Vêpres, en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

FÊTES DE MARS

4 MARS

S. CASIMIR CONFESSEUR

SEMI-DOUBLE

ŷ. Amavit. *Ant.* Similabo

Oraison

DIEU, qui inter régales delicias et mundi illécebras sanctum Casimirus virtute constantiæ roborasti : quæsu-

tout donner aux pauvres et se préparer ainsi un trésor dans le royaume des cieux. Et cela ne suffit pas encore à la perfection, à moins qu'après avoir méprisé les richesses, on suive le Seigneur, c'est-à-dire, à moins qu'après avoir abandonné le mal, on fasse le bien. Car il est plus facile de mépriser le monde que sa volonté propre. Beaucoup, en abandonnant les richesses, ne suivent pas le Seigneur. Mais celui-là suit le Seigneur, qui l'imité et marche sur ses traces. Car celui qui dit croire au Christ doit marcher comme le Christ a marché.

O DIEU, qui, parmi les délices royales et les séductions du monde, avez fortifié saint Casimir par la vertu de constance, faites,

mus ; ut ejus intercessionē fideles tui terrēna despiciant, et ad cælestia semper aspirant. Per Dōminum.

s'il vous plaît, que, par son intercession, vos fidèles méprisent les biens de la terre et aspirent toujours à ceux du ciel. Par.

En Carême, Mémoire de la Férie.

Puis Mémoire de S. Lucius I Pape et Martyr.

Ant. Iste Sanctus * pro lege Dei sui certavit usque ad mortem, et a verbis impiōrum non tímuit ; fundātus enim erat supra firmam petram.

Ÿ. Glória et honore coronāsti eum, Dómine. ʀ. Et constituīsti eum super ópera mánuum tuárum.

Ant. Voici un saint qui, pour la loi de son Dieu, a combattu jusqu'à la mort, et qui n'a pas redouté les menaces des impies, car il était établi sur la pierre solide.

Ÿ. Vous l'avez couronné, Seigneur, de gloire et d'honneur. ʀ. Et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains.

Oraison

GREGEM tuum, Pastor ætérne, placātus inténde : et per beátum Lúcium Mártýrem tuum atque Summum Pontíficem, perpétua protectionē custódi ; quem totius Ecclésiæ præstitisti esse pastórem. Per Dóminum.

OPASTEUR éternel, veillez avec bonté sur votre troupeau : assurez-lui une protection constante par saint Lucius, votre Martyr et Souverain Pontife, à qui vous avez donné d'être pasteur de toute l'Église. Par Notre Seigneur.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : Justus si morte (II), p. [238].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

CASIMIRUS, patre Casimiro, matre Elisabetha Austriaca, Poloniæ régibus ortus, a pueritia sub optimis magistris pietate et bonis artibus instructus, juveniles artus aspero domabat cilicio et assiduis extenuabat jejuniis, Régii sprete lecti mollitie, dura cubabat humo, et clam intempesta nocte præ foribus templorum pronus in terra divinam exorabat clementiam. In Christi contemplanda passione assiduus, Missarum sollemniis adeo erecta in Deum mente solébat adesse, ut extra se rapi videretur.

Æ. Honéstum, p. [229]

CASIMIR, dont le père était Casimir et la mère Elisabeth d'Autriche, était issu des rois de Pologne. Dès l'enfance, sous la direction d'excellents maîtres, il fut formé à la piété et aux bonnes mœurs. Il domptait son jeune corps par un rude cilice et l'affaiblissait par des jeûnes continuels. Méprisant la mollesse du lit royal, il couchait sur la terre dure, et secrètement, au milieu de la nuit, prosterné contre terre, devant les portes des églises, il implorait la divine miséricorde. Assidu à méditer la passion du Christ, il avait coutume d'assister à la célébration de la Messe avec un esprit tellement élevé en Dieu qu'il semblait ravi hors de lui-même.

LEÇON V

CATHOLICAM promovère fidem summopere stúduit, et Ruthenorum schisma abolère; quapropter Casimírum patrem indúxit, ut legem ferret, ne schismátici nova templa constrú-

IL s'appliqua avec le plus grand soin à promouvoir la foi catholique, et à abolir le schisme des Ruthènes; c'est pourquoi il amena son père Casimir à porter une loi pour que les schismatiques ne construisissent plus

rent, nec vétera collabéntia restaurárent. Erga páuperes et calamitátibus opprésos benéficus et miséricors, patris et defensóris egenórum nomen obtínuit. Virginitátem, quam ab incunábulis servávit illæsam, sub extrémó vitæ término fórtiter assérui, dum gravi pressus infirmitáte, mori pótius quam castitátis jactúram ex medicórum consílio subíre, constánter decrevit.

7. Amávit eum, p. [230]

de nouveaux temples et ne restaurassent point les anciens qui tombaient en ruines. Bienfaisant et miséricordieux envers les pauvres et les victimes des calamités, il s'acquitt le nom de père et de défenseur des indigents. Sur la fin de sa vie, il défendit courageusement sa virginité qu'il conserva intacte depuis le berceau, car, souffrant d'une grave maladie, il résolut fermement de mourir plutôt que de laisser, sur l'avis des médecins, porter atteinte à sa chasteté.

LEÇON VI

CONSUMMATUS in brevi, virtútibus et méritis plenus, prænuntiáto mortis die, inter sacerdotum et religiosórum choro spiritum Deo réddidit, anno ætátis vigésimo quinto. Corpus, Vilnam delátum, multis claret miráculis. Etenim præterquam quod puélla defúncta vitam, cæci visum, claudi gressum et várii infirmi sanitátem ad ejus sepúlcrum recuperárent ; Lithuánis exíguo número ad potentíssimi hostis insperátam

PARVENU à la perfection en peu de temps, plein de vertus et de mérites, après avoir annoncé le jour de sa mort, il rendit son âme à Dieu, entouré d'un groupe de prêtres et de religieux, à l'âge de vingt-cinq ans. Son corps, transporté à Vilna, est célèbre par de nombreux miracles. En effet, non seulement, à son tombeau, une jeune fille défunte retrouva la vie, mais encore des aveugles recouvrèrent la vue, des boiteux la marche et divers malades la santé. Apparaissant dans les airs

irruptionem trepidantibus in aëre apparens, insignem tribuit victoriam. Quibus permotus Leo decimus eundem Sanctorum catalogo adscripsit.

Æ. Iste homo, p. [231]

aux Lithuaniens qui tremblaient à cause de leur petit nombre devant l'invasion subite d'un ennemi très puissant, il leur accorda une insigne victoire. Touché de ces faits, Léon X l'inscrivit au catalogue des Saints.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

CASIMIRUS, Poloniæ regis filius, a pueritia pietate et bonis artibus instructus, juveniles artus aspero domabat cilicio, et assiduus extenuabat jejuniis. In Christi contemplanda passione assiduus, orationis spiritum non relaxabat. Catholicam fidem promovere, et Ruthenorum schisma abolere summopere studuit. Erga pauperes et calamitatibus oppressos beneficus et misericors, patris et defensoris egenorum nomen obtinuit. Virginitatem usque ad extremum vitæ terminum constanter servavit illæsam. Consummatus in brevi, virtutibus et meritis plenus, prænuntiato mortis die, spiritum Deo

CASIMIR, fils du roi de Pologne, formé dès l'enfance à la piété et aux bonnes mœurs, domptait son jeune corps par un rude cilice et l'affaiblissait par des jeûnes continuels. Assidu à méditer la passion du Christ, il ne donnait aucun relâche à son esprit d'oraison. Il s'appliqua avec le plus grand soin à promouvoir la foi catholique et à abolir le schisme des Ruthènes. Toujours bienfaisant et miséricordieux envers les pauvres et les victimes des calamités il s'acquit le nom de père et de défenseur des pauvres. Il conserva constamment l'intégrité de sa virginité jusqu'à la fin de sa vie. Parvenu à la perfection en peu de temps, plein de vertus et de mérites, ayant annoncé le jour de sa mort, il rendit

reddidit, anno ætatis vigésimo quinto. Eum, miraculis clarum, Leo decimus in Sanctorum numerum rétulit.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Sint lumbi du Commun d'un Confesseur non Pontife (I) p. [231].

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie, dont on fait Mémoire à Laudes, et aux II^{es} Vêpres.

A Laudes, Mémoire de S. Lucius I, Pape et Martyr.

Ant. Qui odit * animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

ÿ. Justus ut palma florébit. ʁ. Sicut cedrus Libani multiplicábitur.

son esprit à Dieu, à l'âge de vingt-cinq ans. Glorifié par des miracles, il fut mis par Léon X au nombre des Saints.

Ant. Celui qui hait son âme en ce monde la garde pour la vie éternelle.

ÿ. Le juste fleurira comme le palmier. ʁ. Comme le cèdre du Liban, il se multipliera.

Oraison

GREGEM tuum, Pastor æterne, placátus inténde : et per béatum Lúcium Mártirem tuum atque Summum Pontíficem, perpétua protectione custódi; quem totíus Ecclésiæ præstitísti esse pastórem. Per Dóminum.

OPASTEUR éternel, veillez avec bonté sur votre troupeau : assurez-lui une protection constante par saint Lucius, votre Martyr et Souverain Pontife, à qui vous avez donné d'être pasteur de toute l'Église. Par Notre Seigneur.

6 MARS

STES PERPÉTUE ET FÉLICITÉ MARTYRES DOUBLE

A Magnif., aux deux Vêpres, et à Benedictus de Laudes :

ÿ. Glória et honóre coronásti eas, Dómine.

ÿ. Vous les avez couronnées de gloire et d'honneur,

Et constituisti eas super ópera mánuum tuárum.

Ant. Istárum est enim * regnum cælorum, quæ contempsérunt vitam mundi, et pervenérunt ad præmia regni, et lavérunt stolas suas in ságuine Agni.

Seigneur. Et vous les avez établies sur les œuvres de vos mains.

Ant. C'est bien à celles-ci qu'appartient le royaume des cieux, à celles qui ayant méprisé la vie du monde, sont parvenues aux récompenses éternelles et ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau.

Oraison

DA nobis, quæsumus, Dómine, Deus noster, sanctárum Mátyrum tuárum Perpétuæ et Felicitátis palmas incessábili devotióne venerári : ut, quas digna mente non póssumus celebráre, humilibus saltem frequentémus obséquiiis. Per Dóminum.

ACCORDEZ-NOUS, s'il vous plaît, Seigneur notre Dieu, de vénérer avec une constante dévotion les triomphes de vos saintes Martyres Perpétue et Félicité, afin que, ne pouvant les célébrer avec une âme assez digne, nous puissions au moins multiplier nos humbles hommages. Par.

Et, en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

A MATINES

Invit. Laudémus Deum nostrum * In confessiône beatárum Perpétuæ et Felicitátis.

Invit. Louons notre Dieu * Dans le martyre des bienheureuses Perpétue et Félicité.

Au I^{er} Nocturne, si l'on ne dit pas les Leçons de l'Écriture courante, Leçons : Confitébor du Commun des Vierges (II) p. [283].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

PERPETUA et Felicitas, in persecutióne Severi imperatoris, in Africa, una cum Revocato, Saturnino et Secundulo comprehensæ sunt et in tenebricosum carcerem detrusæ; quibus ultra adjunctus est Sátyrus. Erant adhuc catechumenæ, sed paulo post baptizatæ sunt. Paucis diebus interjectis, e carcere ad forum deductæ cum sociis, post gloriosam confessionem, ab Hilarione procuratore damnantur ad bestias. Inde hilares descendunt ad carcerem, ubi variis visionibus recreantur et ad martyrii palmam accenduntur. Perpetuam, nec patris senio confecti iteratæ preces et lacrimæ, nec erga filium infantem pendentem ad ubera maternus amor, nec supplicii atrocitas, a Christi fide dimovere umquam potuerunt.

77. Propter, p. [298]

PERPÉTUE et Félicité, pendant la persécution de l'empereur Sévère, en Afrique, furent arrêtées avec Revocatus, Saturnin et Secundulus et jetées dans une obscure prison; ensuite on leur adjoignit Satyrus. Elles étaient encore catéchumènes, mais furent baptisées peu après. Au bout de peu de jours, tirées de la prison et emmenées au forum avec leurs compagnons, elles furent, après avoir glorieusement confessé leur foi, condamnées aux bêtes par le procureur Hilarion. Du tribunal, elles redescendirent toutes joyeuses en prison, où diverses visions les reconfortèrent et les remplirent d'ardeur pour la palme du martyre. Pour ce qui est de Perpétue, ni les prières instantes et les larmes d'un père accablé par l'âge, ni l'amour maternel envers un fils tout enfant suspendu à son sein, ni l'atrocité du supplice ne purent jamais la détourner de la fidélité au Christ.

LEÇON V

FELICITAS vero, instánte spectáculi die, cum octo jam menses prægnans esset, in magno erat luctu, ne differrétur; leges quippe vetábant prægnantes supplicio áffici. At præcibus commártyrum acceleráto partu, eníxa est filiam. Cumque in partu labórans doléret, ait illi quidam de custódibus : Quæ sic modo doles, quid fácies objécta béstis? Cui illa : Modo ego pátiar; illic autem álius erit in me, qui patiétur pro me, quia et ego pro illo passúra sum.

Œ. Dilexísti, p. [299]

QUANT à Félicité, le jour du spectacle approchant, comme elle était déjà grosse de huit mois, elle se désolait d'être ajournée; car les lois interdisaient d'envoyer au supplice les femmes enceintes. Mais, par les prières de ses compagnons de martyre, sa délivrance fut avancée et elle mit au monde une fille. Et comme elle gémissait dans le travail de l'enfantement, un des gardes lui dit : « Toi qui gémis ainsi maintenant, que feras-tu exposée aux bêtes ? » Elle lui répondit : « Maintenant c'est moi qui souffre, mais alors un autre sera en moi qui souffrira pour moi parce que moi aussi je souffrirai pour lui. »

LEÇON VI

IN amphitheátrum, toto inspectánte pópulo, producúntur tandem generósæ mulieres, Nonis Mártii, ac primum flagéllis cædúntur. Tunc a ferocíssima vacca aliquámdiu jactátæ, plagis concisæ et in terram elísæ sunt. Demum cum

LE sept Mars, ces généreuses femmes furent enfin exposées dans l'amphithéâtre, à la vue de tout le peuple. D'abord on les frappa de verges. Ensuite une vache très féroce les lança de tous côtés, les couvrit de plaies et les piétina sur le sol. Enfin, avec

sociis, qui a variis bestiis vexati fuerant, gladiorum ictibus conficiuntur. Harum sanctarum Martyrum festum Pius decimus Pontifex maximus ad ritum duplicem pro universa Ecclesia evexit ac diei sextæ Martii assignari mandavit.

Æ. Fallaxgratia, p. [300]

leurs compagnons, qui avaient été tourmentés par diverses bêtes, elles succombèrent sous les coups des glaives. Le Souverain Pontife Pie X éleva la fête de ces saintes Martyres au rite double, pour l'Église universelle, et ordonna de la fixer au sixième jour de Mars.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

PERPETUA et Felicitas, in persecutiōne Severi imperatoris, in Africa, una cum Revocato, Saturnino et Secundulo comprehensæ sunt, et in tenebricosum carcerem detrusæ, quibus ultra adjunctus est Satyrus. Ibi, cum adhuc catechumenæ essent, baptizatæ sunt. Tum ad bestias damnantur; cumque a Felicitate, in partu laboribus dolente, quæreret quidam e custodibus, quid in amphitheatro esset factura, illa respondit: *Modo ego patior, illic autem alius erit in me, qui patietur pro me, quia et ego pro illo passura sum. Itaque*

PERPÉTUE et Félicité, pendant la persécution de l'empereur Sévère, en Afrique, furent arrêtées avec Révocatus, Saturnin et Secundulus et jetées dans une obscure prison. Là, comme elles étaient encore catéchumènes, elles furent baptisées. C'est alors qu'elles furent condamnées aux bêtes, et comme un des gardiens demandait à Félicité gémissant dans le travail de l'enfantement ce qu'elle ferait à l'amphithéâtre, elle lui répondit : « Maintenant c'est moi qui souffre, mais alors un autre sera en moi qui souffrira pour moi, parce que moi aussi je souffrirai pour lui. » Ayant donc été exposées à l'amphithéâtre

in amphitheátrum, toto inspectánte pópulo, productæ, primum flagéllis cædúntur; tum a ferocíssima vacca aliquámdiu jactátæ, plagis concisæ et in terram elisæ sunt; demum cum sóciis, qui a váriis béstiis vexáti fúerant, die séptima Mártii, gladiórum ictibus conficiúntur.

aux regards de tout le peuple, elles furent d'abord battues de verges, puis lancées de tous côtés pendant quelque temps par une vache très féroce, couvertes de plaies et piétinées sur le sol. Enfin avec leurs compagnons qui avaient été tourmentés par diverses bêtes, elles succombèrent sous les coups des glaives, le septième jour de Mars.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év.: Simile est du Commun des Saintes Femmes p. [300].

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

Vêpres, à Capitule, du suivant.

7 MARS

S. THOMAS D'AQUIN
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE
DOUBLE

ŷ. Amávit eum Dóminus, et ornávit eum.
ꝛ. Stolum glóriæ induit eum.

Ad Magnif. Ant. O Doctor óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Thoma, divínæ legis amátor, deprecáre pro nobis Filium Dei.

ŷ. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré. ꝛ. Il l'a revêtu de la robe de gloire.

A Magnif. Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Thomas, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

Oraison

DEUS, qui Ecclésiám tuám beáti Thomæ

O DIEU qui éclairez votre Église par l'admirable

Confessoris tui mira eruditione clarificas, et sancta operatione fecundas : da nobis, quæsumus ; et quæ docuit, intellectu conspiciere, et quæ egit, imitatione complere. Per Dominum.

Et l'on fait Mémoire du précédent, les Stes. Perpétue et Félicité, Mm.

Ant. Istárum est enim* regnum cælórum, quæ contempserunt vitam mundi, et pervenerunt ad præmia regni et laverunt stolas suas in sanguine Agni.

Ÿ. Glória et honore coronasti eas, Dómine. R̄. Et constituisti eas super ópera mánuum tuárum.

science du bienheureux Thomas votre Confesseur, et la fécondité par son action sainte, donnez-nous, s'il vous plaît, de contempler par l'intelligence ce qu'il a enseigné et d'accomplir à son exemple ce qu'il a pratiqué. Par.

Ant. C'est bien à celles-ci qu'appartient le royaume des cieux, à celles qui ayant méprisé la vie du monde, sont parvenues aux récompenses éternelles et ont lavé leurs robes dans le Sang de l'Agneau.

Ÿ. Vous les avez couronnées de gloire et d'honneur, Seigneur. R̄. Et vous les avez établies sur les œuvres de vos mains.

Oraison

DA nobis, quæsumus, Dómine Deus noster, sanctárum Mátyrum tuárum Perpétuæ et Felicitátis palmas incessabili devotíone venerári : ut, quas digna mente non pòssumus celebráre, humilibus sal-

ACCORDEZ-NOUS, s'il vous plaît, Seigneur notre Dieu, de vénérer avec une constante dévotion les triomphes de vos saintes Martyres, Perpétue et Félicité, afin que, ne pouvant les célébrer avec une âme assez digne, nous puissions au moins multiplier

tem frequentémus obséquius. (Per Dóminum.) nos humbles hommages. (Par.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

Au I^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : Sapiéntiam du Commun des Docteurs, p. [209].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

PRÆCLARUM christiáni orbis decus et Ecclésiæ lumen, beatíssimus vir Thomas, Landúlpho cómite Aquináte et Theodóra Neapolitána, nobílibus paréntibus natus, futúræ in Deíparam devotiónis afféctum adhuc infántulus osténdit. Nam chártulam ab eo invéntam, in qua salutatio angélica scripta erat, frustra adnitente nutríce, compréssa manu válide retínuit, et a matre per vim abréptam, plorátu et gestu repétiit, ac mox rédditam deglutívit. Quintum annum agens, mónachis sancti Benedicti Cassinátibus custodiéndus tráditur. Inde Neápolim studiórum causa missus, jam adoléscentis fratrum Prædicatórum órdinem suscepit. Sed matre ac frátribus id indigne ferén-

GLOIRE éclatante du monde chrétien et lumière de l'Église, le bienheureux Thomas, fils de Landolphe, comte d'Aquin, et de Théodora de Naples, ses nobles parents, manifesta, dès son bas âge, les sentiments de sa dévotion future envers la Mère de Dieu. Ayant en effet trouvé un petit papier sur lequel on avait écrit la salutation angélique, il le retint solidement dans sa main fermée, malgré les efforts de sa nourrice ; puis, sa mère le lui ayant arraché violemment, il le réclama par ses pleurs et ses gestes, et dès qu'on le lui eut rendu, l'avalala. A l'âge de cinq ans, on le confia à la garde des moines de saint Benoît du Mont-Cassin. De là, envoyé à Naples pour y faire ses études, il entra, encore adolescent, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sa mère

tibus, Lutétiam Parisiorum mittitur. Quem fratres in itinere per vim raptum, in arcem castri sancti Joannis perducunt : ubi varie exagitatus, ut sanctum propositum mutaret, mulierem etiam, quæ ad labefactandam ejus constantiam introducta fuerat, titione fugavit. Mox beatus juvenis, flexis genibus ante signum crucis orans, ibique somno correptus, per quietem sentire visus est sibi ab Angelis constringi lumbos ; quo ex tempore omni postea libidinis sensu caruit. Sororibus, quæ, ut eum a pio consilio removerent, in castrum venerant, persuasit, ut, contemptis curis sæcularibus, ad exercitacionem cælestis vitæ se conferrent.

87. Honestum, p. [229]

et ses frères en étant indignés, on l'envoya à Paris. Mais en cours de route, ses frères s'emparèrent de lui et l'enfermèrent dans la forteresse du Château Saint-Jean ; là, il fut soumis à diverses épreuves pour qu'il renoncât à son pieux dessein ; on introduisit même une femme qu devait ébranler sa constance : il la mit en fuite avec un tison ; après quoi, le bienheureux jeune homme, tombant à genoux devant un crucifix, y fut saisi par le sommeil et vit, ainsi endormi, des Anges qui lui ceignaient les reins. Depuis ce temps, il fut désormais exempt de toute sensation impure ; et à ses sœurs venues au château pour le détourner de son pieux projet, il persuada de mépriser les soucis du siècle, pour se consacrer à la pratique d'une vie céleste.

LEÇON V

EMISSUS e castro per fenestram, Neapolim reducitur ; unde Romam, postea Parisium a fratre Joanne Theutonico, ordinis Prædicatorum ge-

ON le fit descendre du château par une fenêtre, et on le ramena à Naples. De là, conduit à Rome, puis à Paris, par frère Jean le Teutonique,

neráli magístro, ductus, Albérto Magno doctóre, philosophiæ ac theologiæ óperam dedit. Víginti quinque annos natus magíster est appellátus, publicéque philósophos ac theólogos summa cum laude est interpretátus. Numquam se lectióni aut scriptióni dedit, nisi post oratióem. In difficultátibus locórum sacræ Scriptúræ, ad oratióem jejúnium adhibébat. Quin étiam sodáli suo fratri Regináldo dícere solébat quidquid sciret non tam stúdio aut labóre suo peperísse, quam divínitus tráditum accepísse. Neápoli cum ad imáginem Crucifíxi veheméntius oráret, hanc vocem audívit : Bene scripsísti de me, Thoma ; quam ergo mercédem accípies ? Cui ille : Non áliam, Dómine, nisi teípsum. Collatiónes Patrum assídue pervolutábat ; et nullum fuit scriptórum genus, in quo non esset diligentíssime versátus. Scripta ejus et multitúdine, et varietáte, et facilitáte explicándi res difíciles ádeo excéllunt, ut ubérrima atque incorrúpta illíus doctrína, cum

Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, il s'adonna, sous l'enseignement d'Albert le Grand, à l'étude de la philosophie et de la théologie. A l'âge de vingt-cinq ans, il reçut le titre de Maître et commenta publiquement les philosophes et les théologiens avec le plus grand succès. Jamais il ne se livra à la lecture ou à la composition sinon après avoir prié. Dans les passages difficiles de la sainte Écriture, il ajoutait le jeûne à la prière. Souvent même, il disait à son compagnon, frère Réginald, que tout ce qu'il savait, il ne l'avait pas tant acquis par l'étude ou par son travail, que reçu de Dieu. Un jour qu'à Naples il priait avec grande ferveur devant l'image d'un Crucifix, il entendit cette parole : « Tu as bien écrit de moi, Thomas ; quelle récompense voudrais-tu recevoir ? » Et lui de répondre : « Point d'autre que vous-même, Seigneur. » Il lisait assidûment les homélies des Pères ; et il n'y avait aucun genre d'écrits qu'il n'eût très diligemment étudié. Ses écrits, et par leur grand nombre, et par leur variété, et par

revelátis veritatibus mire conséntiens, aptíssima sit ad ómnium témporum erróres pervincéndos.

7. Amávit eum, p. [230]

leur explication facile des questions difficiles, ont une telle supériorité, que sa doctrine exacte et très riche, admirablement conforme aux vérités révélées, est la plus apte à triompher des erreurs de tous les temps.

LEÇON VI

A SUMMO Pontífice Urbáno quarto Romam vocátus, ejus jussu ecclesiásticum lucubravit Offícium in Córporis Christi solemnitáte celebrándum: oblátos vero honóres et Neapolítanum archiepiscopátum, étiam deferénte Cleménte quarto, recusávit. A prædicatióne divíni verbi non desistébat; quod cum fáceret per octávam Paschæ in basilica sancti Petri, mulierem, quæ ejus fimbriam tetígerat, a fluxu sánguinis liberávit. Missus a beáto Gregório décimo ad concílium Lugdunése, in monastério Fossæ Novæ in morbum incidit, ubi ægrótus Cántica canticórum explanávit. Ibídem óbiit quinquagenárius, anno salutis millésimo du-

A PPELÉ à Rome par le Pape Urbain IV, il composa, sur son ordre, l'office liturgique pour la célébration de la fête du Corps du Christ; mais il refusa les honneurs qui lui furent offerts et même l'archevêché de Naples, malgré la proposition de Clément IV. Il ne cessait de prêcher la parole de Dieu; tandis qu'il le faisait, en l'octave de Pâques, à la basilique de Saint-Pierre, il délivra d'un flux de sang une femme qui avait touché le bord de son vêtement. Envoyé par le bienheureux Grégoire X au concile de Lyon, il tomba malade au monastère de Fossa-Nova où, pendant sa maladie, il commenta le Cantique des cantiques. Il y mourut à l'âge de cinquante ans, l'an de

centésimo septuagésimo quarto, Nonis Mártii. Miráculis étiam mórtuus cláruit ; quibus probátis, a Joáinne vigésimo secúndo in Sanctórum númerum relátus est, anno millésimo tercentésimo vigésimo tértio, transláto póstea ejus córpore Tolósam, ex mandáto beáti Urbáni quinti. Cum sanctis angélicis spirítibus non minus innocéntia quam ingénio comparátus, Doctóris Angélici nomen jure est adéptus, eidem auctoritáte sancti Pii quinti confirmátum. Leo autem décimus tértius, libentíssime excipiens postulatiónes et vota ómnium pene Sacrórum antístitum orbis cathólici, ad tot præcípue philosophicórum systématum a veritáte aberrántium luem propulsándam, ad increménta scientiárum et commúnem humani géneris utilitátem, eum, ex sacrórum Rítuum Congregatiónis consúlto, per apostólicas líteras cæléstem patrónum scholárum ómnium catholicárum declarávit et instítuit.

la Rédemption douze cent soixante-quatorze, le sept Mars. Après sa mort, il fut encore glorifié par des miracles. Jean XXII, les ayant reconnus, le mit au nombre des Saints, l'an treize cent vingt-trois. Son corps fut plus tard transporté à Toulouse, sur l'ordre du bienheureux Urbain V. Comparé aux esprits angéliques pour l'innocence comme pour le génie, il obtint à juste titre le nom de Docteur Angélique, qui lui fut confirmé par l'autorité de saint Pie V. En outre, Léon XIII, accueillant très volontiers les supplices et les vœux de presque tous les Évêques du monde catholique, pour éloigner surtout la contagion de tant de systèmes philosophiques erronés, pour accroître les sciences et rendre service à tout le genre humain, sur l'avis de la Sacrée Congrégation des Rites, le déclara et l'institua, par lettres apostoliques, céleste patron de toutes les écoles catholiques.

ꝛ. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

THOMAS Aquinas, nobilibus paréntibus natus, jam adoléscent, invítis matre et frátribus, ordinem Prædicatórum suscepit et Lutétiam Parisiórum missus est. Verum fratres, in itinere eum aggréssi, in arcem Castri sancti Joánnis perdúcunt, ubi angélicus juvenís mulierem, quæ ad labefactándam ejus castitátém introdúcta fúerat, titióné fugávit. Parisiis philosophiæ ac theologiæ ita óperam dedit, ut vix vigínti quinque annos natus, públíce philósofos ac théologos summa cum laude interpretátus sit. Nunquam se lectióni aut scriptióni dedit, nisi post oratiónem. Cum aliquándo hanc Jesu crucifíxi vocem audísset : Bene scripsísti de me, Thoma, quam ergo mercédem accípies ? amantíssime respóndit : Non áliam, Dómine, nisi teípsum. Nullum fuit scriptórum genus, in quo non esset diligentíssime versatus. Ab Urbáno quarto Romam vocátus,

THOMAS d'Aquin naquit de parents nobles ; encore adolescent, il entra, malgré sa mère et ses frères, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et fut envoyé à Paris. Mais ses frères, l'ayant attaqué en cours de route, le conduisirent à la forteresse du Château Saint-Jean, où l'angélique jeune homme mit en fuite, avec un tison, une femme qui avait été introduite pour corrompre sa chasteté. A Paris il étudia si bien la philosophie et la théologie, qu'à peine âgé de vingt-cinq ans, il commenta publiquement avec un très grand succès les philosophes et les théologiens. Jamais il ne se livra à la lecture ou à la composition, sinon après avoir prié. Comme il entendait un jour la voix de Jésus crucifié lui dire : « Tu as bien écrit de moi, Thomas ; quelle récompense voudrais-tu recevoir ? » il répondit très amoureusement : « Point d'autre que vous-même, Seigneur. » Il n'y avait aucun genre d'écrits qu'il n'eût très diligemment étudié. Appelé par Urbain IV

ejus jussu lucubravit officium pro solemnitate Corporis Christi. Missus a beato Gregorio décimo ad concilium Lugdunense, in monasterio Fossæ Novæ in morbum incidit, et ibi ægrôtus Cántica canticórum explanávit. Ibidem obiit quinquagenarius, anno millésimo ducentésimo septuagésimo quarto, Nonis Mártii. Ipsum Leo décimus tertius cælestem patrónum scholárum ómnium catholicárum declarávit et instituit.

à Rome, il y composa sur son ordre l'office pour la fête du Corps du Christ. Envoyé par le bienheureux Grégoire X au concile de Lyon, il tomba malade au monastère de Fossa-Nova où pendant sa maladie, il commenta le Cantique des cantiques. C'est là qu'il mourut à l'âge de cinquante ans, en l'an douze cent soixante-quatorze, aux Nones de Mars. Léon XIII l'a déclaré et institué céleste patron de toutes les écoles catholiques.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Vos estis sal terræ, du Commun des Doct. (I), p. [215].

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

Vêpres, à Capitule, du suivant.

8 MARS

S. JEAN DE DIEU CONFESSEUR

DOUBLE

ŷ. Amávit.

Ant. Similábo.

Oraison

DEUS, qui beátum Joán-nem, tuo amóre succénsum, inter flammas in-nóxium incédere fecísti,

O DIEU, qui avez fait marcher indemne au milieu des flammes le bienheureux Jean, embrasé de

et per eum Ecclesiam tuam nova prole fecundasti; præsta, ipsius suffragantibus meritis; ut igne caritatis tuæ vitia nostra curentur, et remedia nobis æterna proveniant. Per Dóminum.

Et l'on fait Mémoire du précédent, S. Thomas, Conf. et Docteur :

Ant. O Doctor optime, * Ecclesiæ sanctæ lumen, beate Thoma, divinæ legis amátor, deprecáre pro nobis Fílium Dei.

Ÿ. Justum deduxit Dóminus per vias rectas. ⁊. Et osténdit illi regnum Dei.

vosre amour, et qui, par lui, avez enrichi vosre Église d'une nouvelle famille, faites que, par l'intercession de ses mérites, le feu de vosre charité guérisse nos vices, et nous obtienne les remèdes éternels. Par Notre Seigneur.

Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Thomas, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

Ÿ. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites. ⁊. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

DEUS, qui Ecclesiam tuam beati Thomæ Confessoris tui mira eruditione clarificas, et sancta operatione fecundas: da nobis, quæsumus; et quæ docuit, intellectu conspícere, et quæ egit, imitatione complere. (Per Dóminum.)

O DIEU, qui éclairez vosre Église par l'admirable science du bienheureux Thomas, vosre Confesseur, et la fécondiez par son action sainte; donnez-nous, s'il vous plaît, de contempler par l'intelligence ce qu'il a enseigné et d'accomplir à son exemple ce qu'il a pratiqué. (Par.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons: Beátus vir du Commun d'un Conf. non Pont. [I] p. [226].

AU II^o NOCTURNE

LEÇON IV

JOANNES de Deo, ex catholicis p̄isque paréntibus in oppido Montis Majoris Junióris, regni Lusitaniæ, natus, quam sublímiter in sortem Dómini fúerit eléctus, insuétus splendor super ejus domo refúlgens, sonítusque æris campáni sua sponte emíssus, ab ipso ejus nativitátis tēpore non obscúre prænuntiárunť. A laxióri vivéndi ratióne, divína operánte virtúte, revocátus, magnæ sanctitátis exhibére spécimen cœpit, et ob audítam prædicatió-nem verbi Dei sic ad melióra se excitátum sensit, ut jam ab ipso sanctióri vitæ rudiménto consummátum áliquid perfectúmque visus sit attigisse. Bonis ómnibus in páuperes carcéribus inclúsos erogátis, admirábilis pœniténtiæ suíque ipsius contéptus cuncto pópulo spectáculum factus, a plerisque, ceu demens, graviter afflictus, in cárcerem améntibus destinátum conjícitur. At Joánnes cælésti caritáte

JEAN de Dieu naquit de parents catholiques et pieux dans le bourg de Monte-Mayor le Jeune, au royaume de Portugal. Une lumière inaccoutumée qui brilla au-dessus de sa maison et le son d'une cloche qui retentit spontanément dans la campagne annoncèrent clairement, au moment de sa naissance, pour quelle sublime destinée le Seigneur l'avait choisi. Retiré, par la puissance de la grâce divine, d'une vie trop relâchée, il commença de donner l'exemple d'une grande sainteté; et à l'audition d'un sermon, il se sentit porté vers une vie meilleure au point que, dès le début de sa vie plus sainte, il parut avoir atteint une perfection consommée. Après avoir distribué tous ses biens aux prisonniers pauvres, il donna à tout le peuple le spectacle d'une admirable pénitence et du mépris de soi-même. Beaucoup le maltraitèrent comme un insensé et il fut jeté dans la prison destinée aux fous. Mais il n'en fut que plus enflammé de l'ardeur

magis incensus, gémino atque amplo valetudinário ex piórum eleemósynis in civitate Granaténsi exstrúcto, jactóque novi órdis fundaménto, Ecclésiám nova prole fœcundávit fratrum Hospitalitátis, infirmis præcláro animárum corporúmque profectu inserviéntium, et longe latéque per orbem diffusórum.

✠. Honéstum, p. [229]

de la céleste charité. Après avoir fait construire dans la ville de Grenade, avec les aumônes de personnes pieuses, un double et vaste hôpital, il jeta les fondements d'un nouvel Ordre et dota l'Église de la nouvelle famille des Frères Hospitaliers, pour servir les malades, au grand profit des âmes et des corps. Cet Institut s'est répandu au loin et largement dans le monde.

LEÇON V

PAUPERIBUS ægrótis, quos própriis quandóque húmeris domum deferébat, nulla re ad animæ corporisque salutem profícua déerat. Effúsa quoque extra nosocomíum caritate indigéntibus muliéribus víduis, et præcipue virgínibus periclitántibus clam aliménta subministrábat, curámque indeféssam adhibébat, ut carnis concupiscéntiam a próximis hujúsmodi vítio inquinátis extermináret. Cum autem máximum in régio Granaténsi valetudinário excitátum fuísset incén-

ACES pauvres malades qu'il rapportait chez lui, parfois sur ses propres épaules, rien ne manquait d'utile à la santé de l'âme et du corps. Sa charité se répandait encore hors de l'hôpital ; il procurait secrètement des aliments à des veuves indigentes et surtout à des jeunes filles dont la vertu était en péril ; et il apportait un soin infatigable à détruire la concupiscence de la chair chez ceux de ses proches qui s'étaient souillés de ce vice. Lors d'un très grand incendie qui s'était déclaré dans l'hôpital royal de Grenade, Jean

dium, Joannes impavidus prosiliit in ignem, huc illuc discurrens, quousque tum infirmos humeris exportatos, tum lectulos e fenestris projectos ab igne vindicavit, ac per dimidiam horam inter flammam, jam in immensum succrescentes, versatus, exinde divinitus incolumis, universis civibus admirantibus, exivit, in schola caritatis edocens, segniorem in eum fuisse ignem qui foris usserat quam qui intus accenderat.

77. Amavit eum, p. [230]

se jeta intrépide au milieu du feu, courant çà et là jusqu'à ce qu'il eût arraché au feu, tant les malades transportés sur ses épaules, que les lits jetés par les fenêtres. Après être resté pendant une demi-heure au milieu des flammes qui s'étendaient indéfiniment, il en sortit sain et sauf, divinement protégé, à l'admiration de toute la ville, montrant, par cette leçon de charité, que, pour lui, le feu qui brûlait au dehors avait été moins ardent que la flamme allumée dans son cœur.

LEÇON VI

MULTIPLICI asperitatum genere, demississima obediëntia, extrema paupertate, orandi studio, rerum divinaram contemplatione, ac in beatam Virginem pietate mirifice excelluit, et lacrimarum dono enituit. Dénique gravi morbo correptus, omnibus Ecclesiæ sacramentis rite sancteque refectus, viribus licet destitutus, propriis indutus vestibus, e lectulo surgens ac provolutus in

IL pratiqua éminemment les mortifications de tout genre, une très humble obéissance, une extrême pauvreté, le zèle pour la prière, la contemplation des choses divines et surtout la dévotion envers la bienheureuse Vierge ; il se signala aussi par le don des larmes. Enfin, atteint d'une grave maladie, il reçut tous les sacrements de l'Église, dans de saintes dispositions ; puis, tout privé qu'il fût de forces,

genua, manu et corde Christum Dóminum e cruce pendentem perstringens, octávo Idus Mártii anno millésimo quingentésimo quinquagésimo obiit in ósculo Dómini ; quem étiam mortuus tenuit, nec dimísit, et in eádem corpóris constitutióne sex circiter horas, quóusque inde dimóttus fuísset, tota civitate inspectánte, mirábiliter permánsit, odórem mire fragrántem diffúdens. Quem ante et post óbitum plúrimis miráculis clarum, Alexánder octávu Pontifex máximus in Sanctórum númerum rétulit ; et Leo décimus tértius, ex Sacrórum cathólici orbis antístitem voto ac Rituum Congregatiónis consúlto, cæléstem ómnium hospítalium et infirmórum ubique degéntium patrónum declarávit, ipsiúsque nomen in agonizántium litaníis invocári præcépit.

Ry. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

JOANNES de Deo, cathólicis piísque parénti-

JEAN de Dieu, né de parents catholiques et pieux

bus in oppido Mōntis Majoris Juniōris, regni Lusitāniæ, natus, in sortem Dōmini fuit elēctus. A laxiōri vivēdi ratiōne, divīna ope revocātus, magnæ sanctitātis spēcimen exhibuit. Gémīno atque amplo valetudinārio ex piōrum eleemōsynis in civitāte Granatēsi extrūcto, ordinem fratrum Hospitalitātis infirmis inserviētium instituit. Misericōrdia in pāuperes, et sui despiciētia fuit cēlebris. In beātam Virginem pietāte mirifice excelluit, et lacrimārum dono enīuit. Gravi morbo corrēptus, manu et corde Christum Dōminum e cruce pendētem perstringens, octāvo Idus Mārtii anno quingentésimo quinquagésimo, obiit in Dōmino. Eum Alexānder octāvus Pōntifex Māximus in Sanctōrum nūmerum retulit; Leo vero décimus tērtius cælēstem omnium hospitālium et infirmōrum ubique degēntium patrōnum declarāvit, ipsiūsque nomen in agonizāntium litanīs invocāri præcepit.

au bourg de Monte-Mayor le Jeune, au royaume de Portugal, fut élu pour le service du Seigneur. Retiré, par le secours de la grâce divine, d'une vie trop relâchée, il donna l'exemple d'une grande sainteté. Après avoir fait construire dans la ville de Grenade, avec les aumônes de personnes pieuses, un double et vaste hôpital, il fonda l'Ordre des Frères Hospitaliers pour le service des malades. Sa miséricorde pour les pauvres et son mépris de lui-même le rendirent célèbre. Il excella merveilleusement dans la piété envers la bienheureuse Vierge et se signala par le don des larmes. Atteint d'une grave maladie, serrant contre son cœur le Christ Seigneur suspendu à la croix, il mourut dans le Seigneur, le huit des Ides de Mars en l'année quinze cent cinquante. Le Souverain Pontife Alexandre VIII le mit au nombre des Saints, et Léon XIII le déclara patron céleste de tous les hospitaliers et malades de l'univers et ordonna d'invoquer son nom dans les litanies des agonisants.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Lectio

sancti Evangelii
secundum Matthæum

Lecture

du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 22, 34-46

IN illo tempore : Acces-
serunt ad Jesum pha-
risæi, et interrogavit
eum unus ex eis legis
doctor tentans eum :
Magister, quod est man-
datum magnum in lege ?
Et reliqua.

Homilia sancti Joannis
Chrysostomi

EN ce temps-là, les pha-
risiens s'approchèrent
de Jésus ; et l'un d'eux,
docteur de la loi, l'interro-
gea pour le tenter : Maître,
quel est le plus grand com-
mandement dans la loi ? Et le
reste.

Homélie de saint Jean
Chrysostome

Homélie 72 sur S. Matthieu

[Le premier commandement.]

SADDUCÆIS confúsis,
pharisæi rursus aggre-
diúntur ; cumque quiés-
cere oportéret, decertare
voluerunt : et legis peritiam
profitentem præmittunt,
non discere, sed tentare
cupientes ; ac ita interrogant :
Quodnam primum mandatum
in lege sit. Nam cum primum
illud sit, Diliges Dóminum
Deum tuum : putantes causas
sibi allatum ad mandatum hoc
corrigendum, aliquid addendo,
quóniam Deum

LES sadducéens confon-
dus, les pharisiens at-
taquent de nouveau ; et
alors qu'ils auraient dû se
tenir tranquilles, ils vou-
lurent combattre. Ils délè-
guent un docteur de la loi, dé-
sirent non pas s'instruire,
mais éprouver ; et voici leur
question : *Quel est le pre-
mier commandement de la
loi ?* Car puisque le premier
commandement disait : *Tu
aimeras le Seigneur, ton
Dieu*, ils pensaient que
Jésus alléguerait des rai-
sons à lui, pour réformer

se faciēbat, hoc modo interrogant. Quid igitur Christus? Ut ostēdat idcirco ad hęc eos devenisse, quia nulla in eis esset caritas, sed invidiæ livore tabescerent: Diliges, inquit, Dóminum Deum tuum: hoc primum et magnum mandatum est. Secundum autem simile huic: Diliges próximum tuum sicut teipsum.

¶. Iste est, qui ante Deum magnas virtutes operatus est, et de omni corde suo laudavit Dóminum: * Ipse intercedat pro peccatis ómnium populórum. †. Ecce homo sine querela, verus Dei cultor, abstinens se ab omni ópere malo, et permanens in innocentia sua. Ipse.

ce commandement, en y ajoutant quelque chose, puisqu'il se donnait pour Dieu. Que fait donc le Christ? Pour montrer qu'ils en étaient venus là parce qu'il n'y avait en eux aucune charité, et qu'ils étaient rongés par la morsure de l'envie: *Tu aimeras*, leur dit-il, *le Seigneur ton Dieu; c'est là le premier et le plus grand commandement. Et le second lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.*

¶. Voici celui qui devant Dieu a pratiqué de grandes vertus et, de tout son cœur, a loué le Seigneur. * A lui d'intercéder pour les péchés de tous les peuples. †. Voici l'homme sans reproche, adorateur de Dieu en vérité, s'abstenant de toute œuvre mauvaise, et constant dans son innocence. A lui.

LEÇON VIII

[Le second semblable au premier.]

QUAM ob rem simile est huic? Quóniam hoc illud indúcit, et ab illo rursus munitur. Quicumque enim male agit, odio habet lucem, et non

POURQUOI est-il semblable au premier? Parce que le premier conduit au second et qu'en retour il en est fortifié: *Car quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne vient*

venit ad lucem. Et rursus : Dixit insípiens in corde suo, Non est Deus. Deínde séquitur : Corrupti sunt, et abominábiles facti sunt in stúdiis suis. Et íterum : Radix ómnium malórum avarítia est ; quam quidam appeténtes, erravérunt a fide. Et, Qui díligit me, mandáta mea servábit : quorum caput et radix est : Díliges Dóminum Deum tuum, et próximum tuum sicut teípsum.

Ry. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in mánibus vestris : * Et vos símiles homínibus expectántibus dóminum suum, quando revertátur a núptiis. y. Vigiláte ergo, quia nescítis qua hora Dóminus vester ventúrus sit. Et. Glória Patri. Et.

point à la lumière¹. Et de plus : *L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Et ce qui suit : Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans leurs affections*². Et encore : *La racine de tous les maux, c'est la cupidité ; et quelques-uns en étant possédés ont dévié de la foi*³. Enfin : *Celui qui m'aime gardera mes commandements*⁴ qui ont celui-ci pour principe et pour racine : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, et ton prochain comme toi-même*⁵.

Ry. Que vos reins soient ceints, et que des lampes ardentes soient en vos mains : * Et vous, soyez semblables à des hommes attendant l'heure où le maître reviendra des noces. y. Veillez donc, car vous ne savez pas l'heure où votre Maître doit venir. Et. Gloire au Père. Et.

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie, dont on fait aussi Mémoire à Laudes.

Autrement, Leçon IX : Si ergo diligere comme au XVII^e Dimanche après la Pentecôte p. [590].

Vêpres, à Capitule, du suivant.

1. Jean 3, 20.

2. Ps. 13, 2.

3. I Tim. 6, 10.

4. Jean 14, 21.

5. Matth. 22, 37

9 MARS

STE FRANÇOISE ROMAINE VEUVE

DOUBLE

ŷ. Spécie. *Ant.* Símile... hómini negotiátóri.

Oraison

DEUS, qui beátam Franciscam fámulam tuam, inter cétera grátiae tuæ dona, familiári Angeli consuetúidine decorásti : concéde, quæsumus ; ut intercessiónis ejus auxilió Angelórum consórtium cónsequi mereámur. Per Dóminum.

O DIEU, qui, entre autres dons de votre grâce, avez honoré la bienheureuse Françoise, votre servante, de l'habituelle familiarité d'un Ange, accordez-nous, s'il vous plaît, de mériter, par le secours de son intercession, d'être introduits dans la société des Anges. Par Notre Seigneur.

Et l'on fait Mémoire du précédent, S. Jean de Dieu, Conf. :

Ant. Hic vir despiciens mundum * et terréna, triúmphans, divítias cælo cóndidit ore, manu.

Ant. Cet homme, méprisant le monde et les choses de la terre, s'est assuré, triomphant, par sa parole et ses actes, des richesses dans le ciel.

ŷ. Justum dedúxit Dóminus per vias rectas. ʘ. Et osténdit illi regnum Dei.

ŷ. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites. ʘ. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

DEUS, qui beátum Joánnem, tuo amóre succénsus, inter flammam innóxium incédere fecísti, et per eum Ecclésiám

O DIEU, qui avez fait marcher indemne au milieu des flammes le bienheureux Jean, embrasé de votre amour, et qui, par lui,

tuam nova prole fœcundásti : præsta, ipsíus suffragántibus méritis ; ut igne caritátis tuæ vítia nostra curéntur, et remédia nobis ætérna provéniant. Per Dóminum.

avez enrichi votre Église d'une nouvelle famille, faites que, par l'intercession de ses mérites, le feu de votre charité guérísse nos vices et nous obtienne les remèdes éternels. (Par Notre Seigneur.)

Ensuite, en Carême, Mémoire de la Férie.

Au I^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun, Leçons : Mulierem fortem du Commun des Saintes Femmes, p. [295].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

FRANCISCA, nóbilis matróna Romána, ab ineúnte ætáte illústria dedit virtútum exéempla ; étenim pueriles ludos et illécebras mundi réspuens, solitúdine et oratione magnópere delectabátur. Undecim annos nata, virginitátem suam Deo consecráre et monastérium ingredi propósuit : paréntum tamen voluntáti humíliter obtemperans, Laurentio de Pontiánis, júveni æque díviti ac nóbili, nupsit. In matrimónio arctiórís vitæ propósitum, quantum lícuit, semper retínit ; a spectáculis, convívíis aliisque hujúsmodi oblectaméntis abhórrens,

FRANÇOISE, noble matrone Romaine, donna dès le bas âge d'illustres exemples de vertu. En effet, méprisant les jeux de l'enfance et les attraits du monde, elle se plaisait beaucoup dans la solitude et la prière. A l'âge de onze ans, elle résolut de consacrer à Dieu sa virginité et d'entrer dans un monastère ; néanmoins, obéissant humblement à la volonté de ses parents, elle épousa Laurent de Ponziani, jeune homme également riche et noble. Dans l'état de mariage, elle conserva toujours, autant qu'elle put, sa résolution d'une vie austère. Évitant les spectacles, les festins et autres divertissements de ce genre

lânea ac vulgári veste utens, et quídkuid a domésticis curis supérerat témporis, oratióni aut proximórum utilitatí tribuens ; in id vero máxima sollicitúdiñe incúmbens, ut matrónas Románas a pompis sæculi et ornátus vanitaté revocáret. Quaprópter domum Oblatárum, sub régula sancti Benedícti, congregatiónis Montis Olivéti, adhuc viro alligáta, in Urbe instituit. Viri exsílíum, bonórum jactúram ac univérsæ domus mærórem non modo constantíssime tolerávit ; sed, grátias agens cum beáto Job, illud frequénter usurpábat : Dóminus dedit, Dóminus ábstulit : sit nomen Dómini benedíctum.

Æ. Propter veritátem,
p. [298]

et portant de simples vêtements de laine, elle consacra à l'oraison ou au service du prochain tout le temps que lui laissait le soin de sa maison ; aussi s'appliqua-t-elle avec une très grande sollicitude à détourner les matrones Romaines des pompes du siècle et des vanités de la toilette. Elle fonda pour cela à Rome, étant encore liée à son mari, la maison des Oblates de la congrégation des Olivétains, sous la règle de saint Benoît. Non seulement elle supporta l'exil de son mari, la perte de ses biens et la ruine de toute sa maison avec un très grand courage, mais, rendant grâces à Dieu avec le bienheureux Job, elle répétait souvent cette parole : *Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté ; que le nom du Seigneur soit béni*¹.

LEÇON V

VIRO defúncto, ad prædictam Oblatárum domum cónvolans, nudis pédibus, fune ad collum

A la mort de son mari, elle accourut à la maison des Oblates ; et, pieds nus, une corde au cou,

1. Job I, 21.

alligáto, humi prostráta, multis cum lácrimis eárum número adscribi suppliciter postulávit. Voti compos facta, licet esset ómniū mater, non álio tamen quam ancillæ, vilissimæque féminæ, et immunditiæ vásculi título gloriabátur. Quam vilem sui existimatiónem et verbo declarávit et exémplo ; sæpe enim e suburbána vénea revértens, et lignórum fascem próprio cápiti impósitum déferens, vel eisdem onústum agens per Urbem aséllum, pauperibus subveniébat, in quos étiam largas elemósynas erogábat ; ægro-tantésque in xenodochiis vísitans, non corporáli tantum cibo, sed salutáribus mónitis recreábat. Corpus suum vigíliis, jejúniis, cilício, férreo cín-gulo, crebrísque flagéllis in servitútem redígere júgiter satagébat. Cibum illi semel in die herbæ et legúmina, aqua potum præbuit. Hos tamen córporis cruciátus aliquándo

prosternée contre terre, elle demanda tout en larmes, avec supplication, d'être admise parmi elles. Son désir réalisé, bien qu'elle fût mère de toutes, elle ne s'attribuait d'autre titre que celui de servante, la plus vile des femmes et vase d'impureté. Elle montrait par ses paroles et aussi par ses actes cette basse opinion qu'elle avait d'elle-même. Souvent, en effet, elle revenait d'une vigne de la banlieue, en portant sur sa propre tête un fagot de sarments ou en conduisant par la ville un âne qui en était chargé. Elle secourait les pauvres et leur faisait d'abondantes aumônes, visitait les malades dans les hôpitaux et les reconfortait non seulement par la nourriture corporelle, mais aussi par de salutaires avis. Elle s'efforçait constamment de réduire son corps en servitude, par des veilles, des jeûnes, un cilice, une ceinture de fer et de fréquentes disciplines. Sa nourriture, prise une fois par jour, se composait d'herbes et de légumes ; l'eau était sa boisson. Parfois cependant, elle adoucit un peu ces austérités corpo-

confessárii mandáto, a
cujus ore nutúque pen-
débat, módice temperá-
vit.

relles, sur l'ordre de son
confesseur, dont elle dépendait
entièrement.

17. Dilexisti, p. [299]

LEÇON VI

DIVINA mystéria, præ-
sértim vero Christi
Dómini passiónem, tanto
mentis ardóre tantáque
lacrimárum vi contem-
plabátur, ut præ dolóris
magnitúdine pene cónfici
viderétur. Sæpe étiam
cum oráret, máxime sum-
pto sanctíssimæ Eucha-
ristiæ sacraménto, spírítu
in Deum eleváta ac cæ-
léstium contemplatióne
rapta, immóbilis perman-
nébat. Quaprópter humá-
ni géneris hostis váriis
eam contuméliis ac ver-
béríbus a propósito dimo-
vére conabátur : quem
tamen illa impertérrita
semper elúsit, Angeli
præsértim præsidio, cu-
jus familiári consuetú-
dine gloriósum de eo
triúmphum reportávit.
Grátia curatiónum et pro-
phetiæ dono enítuit, quo
et futúra prædixit et cór-
dium secréta penetrávit.
Non semel aquæ, vel per
rivum decurréntes vel e

ELLÉ contemplait les di-
vins mystères, et spé-
cialement la passion du
Christ, avec une telle fer-
veur d'esprit et une si
grande abondance de lar-
mes, que, sous la violence
de la douleur, elle parais-
sait presque anéantie. Sou-
vent même, quand elle
priait, principalement après
la réception de la très
sainte Eucharistie, elle de-
meurait immobile, l'esprit
élevé en Dieu et ravi par
la contemplation des choses
célestes. C'est pourquoi
l'ennemi du genre humain,
par divers outrages et par
des coups, s'efforçait de la
détourner de son genre de
vie ; cependant, sans se
laisser effrayer, elle déjoua
toutes ses attaques, sur-
tout par le secours de l'Ange
dont la familiarité habi-
tuelle lui fit emporter sur
le diable un glorieux
triomphe. Elle brilla par
le charisme des guérisons
et par le don de prophétie,

cælo labéntes, intáctam prorsus, dum Deo vacáret, reliquérunt. Módica panis fragmenta, quæ vix tribus soróribus reficiéndis fuissent satis, sic ejus précibus Dóminus multiplicávit, ut quíndecim inde exsaturátis, tantum superfúerit, ut canístrum impléverit ; et aliquándo earúmdem sorórum, extra Urbem mense Januário ligna parántium, sitim recéntis uvæ racémis ex vite in árbore pendéntibus mirábiliter obténtis, abúnde expléverit. Dénique, méritis et miráculis clara, migrávit ad Dóminum, anno ætátis suæ quinquagésimo sexto. Quam Paulus quintus Póntifex máximus in Sanctórum númerum rétulit.

87. Fallax grátia, p. [300]

qui lui permit d'annoncer l'avenir et de pénétrer les secrets des cœurs. Plus d'une fois, les eaux, débordant du ruisseau ou tombant du ciel, ne la mouillèrent point, tandis qu'elle était absorbée en Dieu. Quelques petits morceaux de pain, à peine suffisants pour restaurer trois sœurs, furent, à sa prière, si bien multipliés par le Seigneur, que quinze sœurs s'en étant rassasiées, il en resta une pleine corbeille. Une autre fois que ces mêmes sœurs ramassaient du bois en dehors de la ville, au mois de Janvier, elle obtint par un miracle, de pouvoir apaiser complètement leur soif avec des grappes de raisin frais provenant d'une vigne suspendue à un arbre. Enfin, célèbre par ses mérites et ses miracles, elle s'en alla au Seigneur, âgée de cinquante-six ans. Le Pape Paul V l'a mise au nombre des Saints.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

FRANCISCA, nóbilis matróna romána, úndecim annos nata, virgini-

FRANÇOISE, noble matrone Romaine, à l'âge de onze ans, résolut de consa-

tátem suam Deo consecrâre et monastérium ingredi státuit; sed paréntum voluntáti obédiens, Laurentio de Pontiánis, juvéni díviti æque ac nobili, nupsit. In matrimonio arctiôris vitæ propositum, quantum licuit, semper retinuit, patientia in adversis semper mirabilis. Ut vero matrónas Románas a pompis sæculi et ornátus vanitate revocâret, domum Oblatarum, sub régula sancti Benedicti, congregatiônis montis Olivéti, in Urbe instituit; eóque, defuncto viro, cónvolans, suppliciter eárum número adscribi postulávit. Voti compos facta, licet esset ómnium mater, título ancillæ et vilissimæ féminæ gloriabátur. Diáboli astus, numquam quiescêntis, semper elúsit, et, sui Angeli præsidio, gloriósum de eo triúmphum rétulit. Méritis et miraculis insígnis, migrávit ad Dóminum, anno ætátis suæ quinquagésimo sexto : quam Paulus quintus Póntifex Máximus catálogo Sanctórum adscripsit.

crer à Dieu sa virginité et d'entrer dans un monastère ; mais obéissant à la volonté de ses parents, elle épousa Laurent de Ponziani, jeune homme également riche et noble. Dans l'état de mariage, elle conserva toujours, autant qu'elle put, sa résolution d'une vie austère. Pour détourner les matrones Romaines des pompes du siècle et des vanités de la toilette, elle fonda à Rome la maison des Oblates de la congrégation des Olivétains, sous la règle de saint Benoît, et elle y accourut, après la mort de son mari, demandant avec supplication qu'on voulût bien l'y admettre. Son désir réalisé, bien qu'elle fût la mère de toutes, elle ne se glorifiait que du titre de servante et de femme très vile. Elle sut toujours déjouer les ruses du diable qui la persécutait sans relâche et remporta sur lui un glorieux triomphe grâce au secours de son Ange. Célèbre par ses mérites et ses miracles, elle s'en alla au Seigneur en la cinquante-sixième année de son âge. Le Souverain Pontife Paul V l'a mise au nombre des Saints.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Simile est du Commun des Saintes Femmes, p. [300].

En Carême, IX^e Leçon, de l'Homélie de la Férie, dont on fait aussi Mémoire à Laudes.

Aux II^{es} Vêpres : *ÿ*. Diffusa. Ant. Manum suam. Oraison : Deus qui beatam.

Puis Mémoire du suivant et de la Férie.

10 MARS

LES QUARANTE MARTYRS

SEMI-DOUBLE

Ant. Istórum est enim
* regnum cælórum, qui
contempsérunt vitam
mundi, et pervenérunt ad
præmia regni, et lavé-
runt stolas suas in sân-
guine Agni.

ÿ. Lætámini in Dómino
et exultáte, justí. *ÿ*. Et
gloriámini, omnes recti
corde.

Ant. C'est bien à ceux-ci
qu'appartient le royaume
des cieus, à ceux qui, ayant
méprisé la vie du monde,
sont parvenus aux récom-
penses du royaume et ont
lavé leurs robes dans le
Sang de l'Agneau.

ÿ. Réjouissez-vous dans
le Seigneur et exultez, ô
justes. *ÿ*. Et soyez glori-
fiés, vous tous qui avez le
cœur droit.

Oraison

PRÆSTA, quæsumus,
omnipotens Deus :
ut, qui gloriósos Mártýres
fortes in sua confessióne
cognóvimus, pios apud
te in nostra intercessióne
sentiámus. (Per Dómi-
num.)

FAITES, nous vous le de-
mandons, Dieu tout-
puissant, qu'ayant reconnu
la force de ces glorieux
Martyrs dans la confession
de leur foi, nous ressen-
tions l'effet de leur piété
dans leur intercession pour
nous. (Par Notre Seigneur.)

Et l'on fait Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, Leçons : Fratres : Débitores du Commun de plusieurs Martyrs p. [119].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

LICINIO imperatōre et Agricolaō præsīde, ad Sebāsten Armēniæ urbem, quadragīnta militum fides in Jesum Christum et fortitudo in cruciatibus perferendis enituit. Qui sæpius in horribilem cárcerem detrūsi, vinculisque constricti, cum ora ipsorum lapidibus contusa fuissent, hiemis tempore frigidissimo, nudi sub aperto aëre supra stagnum rigens pernoctare jussi sunt, ut frigore congelati necarentur. Una autem erat omnium oratio : Quadragīnta in stādium ingressi sumus, quadragīnta item, Dómine, corona donémur, ne una quidem huic número desit. Est in honore hic numerus, quem tu quadragīnta diérum jejúnio decorasti, per quem divina lex ingressa est in orbem terrarum ; Elías quadragīnta diérum jejúnio Deum quærens, ejus vi-

Sous l'empereur Licinius et le gouverneur Agricolaüs, à Sébaste en Arménie, la foi en Jésus-Christ et le courage dans le support des tourments brillèrent avec éclat chez quarante soldats. Ceux-ci jetés à diverses reprises dans une horrible prison, après qu'on leur eut brisé les mâchoires à coups de pierres, furent condamnés à passer la nuit, au temps le plus rigoureux de l'hiver, tout nus et en plein air, sur un étang glacé, pour y périr gelés de froid. Or ils ne faisaient tous qu'une seule et même prière : « Nous sommes entrés quarante dans la lice, faites, Seigneur, que nous soyons aussi quarante à recevoir la couronne et qu'il n'en manque pas une à ce nombre. C'est un nombre d'honneur que vous avez consacré par un jeûne de quarante jours, c'est par lui que la loi divine a été introduite sur la terre et c'est en cherchant Dieu

sionem consecutus est. Et hæc quidem illorum erat oratio.

87. Sancti tui, p. [127]

par un jeûne de quarante jours qu'Élie en obtient la vision. » Telle était donc leur prière.

LEÇON V

CETERIS autem custodibus somno deditis, solus vigilabat janitor, qui et illos orantes et luce circumfusus, et quosdam e cælo descendentes Angelos tamquam a Rege missos, qui coronas triginta novem militibus distribuerent, intuens, ita secum loquebatur : Quadraginta hi sunt ; quadragesimi corona ubi est ? Quæ dum cogitaret, unus ex illo numero, cui animus ad frigus ferendum defecerat, in proximum tepefactum balneum desiliens, Sanctos illos summo dolore affecit. Verum Deus illorum preces irritas esse non est passus ; nam rei eventum admiratus janitor, mox custodibus e somno excitatis, detractisque sibi vestibus, ac se christianum esse clara voce professus, Martyribus se adjunxit. Cum vero præsidis satellites janitorem

MAIS tandis que tous les autres gardes dormaient, seul le portier veillait. Il voyait les martyrs prier, environnés de lumière, et aussi des Anges descendre du ciel comme envoyés par le Roi, prêts à distribuer trente-neuf couronnes aux soldats, et il se disait ainsi en lui-même : « Ceux-ci sont quarante ; où est donc la couronne du quarantième ? » Pendant qu'il pensait ainsi, l'un d'entre eux, auquel le courage manquait pour supporter le froid, sautant dans un bain d'eau tiède à proximité, causa une extrême douleur à ces saints Martyrs. Mais Dieu ne permit pas que leurs prières fussent vaines. En effet, frappé de ces faits, le portier, éveillant vivement les gardes et ôtant ses vêtements, se proclama chrétien à voix haute et se joignit aux Martyrs. Alors, quand les satellites du pré-

quoque christiánum esse cognovissent, bacillis comminúta ómnium eórum crura fregérunt.

fet eurent appris que le portier aussi était chrétien, ils leur broyèrent les jambes à tous à coups de bâtons.

R. Vérbera, p. [128]

LEÇON VI

IN eo supplicio mórtui sunt omnes, præter Melíthonem natu mínimum. Quem cum præsens mater ejus, fractis crúribus, adhuc vivéntem vidisset, sic cohortáta est : Fili, paulisper sústine ; ecce Christus ad jánuam stat ádjuvans te. Cum vero reliquórum córpora plaustris impóni cérneret, ut in rogam inferréntur, ac filium suum relínqui, quod speráret impia turba púerum, si vixisset, ad idolórum cultum revocári posse ; ipso in húmeros subláto, sancta mater vehícula Mártyrum corpóribus onústa strénue prosequebátur. In cujus ampléxu Melíthon spíritum Deo réddidit, ejúsque corpus in eúndem illum ceterórum Mártyrum rogam pia mater injécit ; ut qui fide et virtúte conjunctíssimi fúerant, fúneris étiam so-

Tous moururent dans ce supplice, excepté Mélithon, le plus jeune. Sa mère, qui était présente, l'ayant vu encore vivant, bien que les jambes brisées, l'exhorta ainsi : « Mon fils, encore un peu de courage ; voici le Christ qui se tient à la porte, et qui t'aide. » Mais comme elle voyait qu'on chargeait sur des chariots les corps des autres Martyrs, pour être jetés au bûcher, et qu'on laissait son fils, dans l'espérance qu'avait cette troupe impie de pouvoir ramener l'enfant au culte des idoles, s'il survivait, cette sainte mère le prit sur ses épaules, et suivit les voitures chargées des corps des Martyrs. C'est dans cet embrassement que Mélithon rendit son âme à Dieu et sa pieuse mère jeta son corps sur le bûcher des autres Martyrs. C'est ainsi que ceux qui avaient été très unis par la foi et le courage le furent

cietate copulati, una in
 cælum pervenirent. Com-
 bustis illis, eorum reli-
 quia projecta in pro-
 fluentem, cum mirabi-
 liter in unum confluis-
 sent locum, salva et inte-
 gra reperta, honorifico
 sepulcro condita sunt.
 R. Tamquam aurum,
 p. [129]

encore dans les mêmes
 funérailles et parvinrent au
 ciel tous ensemble. Leurs
 corps ayant été brûlés, on
 en jeta les restes dans une
 rivière; mais on les re-
 trouva conservés et entiers
 dans un même lieu où ils
 s'étaient miraculeusement
 réunis, et on les ensevelit
 avec honneur.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Descendens Jesus
 du Commun de plusieurs Martyrs (II), p. [146].

IX^e Leçon, de l'Homélie de la Férie dont on fait aussi
 Mémoire à Laudes et aux II^{es} Vêpres.

12 MARS

S. GRÉGOIRE I^{er} PAPE,
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE

ŷ. Amavit eum Dómi-
 nus, et ornávit eum. R.
 Stulam glóriæ induit
 eum.

Ad Magnif. Ant. O
 Doctor óptime, * Ecclé-
 siae sanctæ lumen, beáte
 Grégori, divinæ legis
 amátor, deprecáre pro
 nobis Fílium Dei.

ŷ. Le Seigneur l'a aimé
 et l'a paré. R. Il l'a revêtu
 de la robe de gloire.

A Magnif. Ant. O Doc-
 teur excellent, lumière de
 la sainte Église, bienheu-
 reux Grégoire, amoureux
 de la loi divine, priez pour
 nous le Fils de Dieu.

Oraison

DEUS, qui animæ fá-
 muli tui Gregórii

O DIEU, qui avez accordé
 à l'âme de votre ser-

ætérnæ beatitúdinis præmia contulisti : concéde propítius ; ut, qui peccatórum nostrórum pón-dere prémimur, ejus apud te précibus sublevémur. Per Dóminum.

viteur Grégoire la récompense de la béatitude éternelle, faites-nous cette miséricorde, qu'accablés sous le poids de nos péchés, nous soyons soulagés par ses prières auprès de vous. Par Notre Seigneur.

Et l'on fait Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, Leçons : Sapiéntiam du Commun des Docteurs, p. [209].

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

GREGORIUS Magnus, Románus, Gordiáni senatóris filius, adolescens philosophiæ operam dedit ; et prætorio officio functus, patre mortuo, sex monastéria in Sicília ædificávit, Romæ séptimum sancti Andréæ nómine in suis ædibus, prope basilicam sanctorum Joánnis et Pauli ad clivum Scauri, ubi Hilarione ac Maximiano magistris, mónachi vitam proféssus, póstea abbas fuit. Mox diáconus cardinalis créatus, Constantinópolis a Pelágio Pontífice ad Tibérium Constantinum imperatórem legátus míttitur : apud quem memorábile étiam

GRÉGOIRE le Grand, Romain et fils du sénateur Gordien, étudia la philosophie dans sa jeunesse. Après avoir exercé la charge de préteur, il fonda, à la mort de son père, six monastères en Sicile et un septième, dédié à Saint André, à Rome, dans sa demeure, près de la basilique des saints Jean et Paul, sur la pente du Scaurus, où, sous la direction d'Hilarion et de Maximien, il fit profession de vie monastique ; dans la suite il devint abbé. Bientôt créé cardinal-diacre, il est envoyé à Constantinople par le pape Pélage, comme légat auprès de l'empereur Tibère-Constantin. C'est alors qu'il obtint ce succès mé-

illud effécit, quod Euty-
chium patriárcham, qui
scrípserat contra veram
ac tractábilem córporum
resurrectiónem, ita con-
vícit, ut ejus librum im-
perátor in ignem injíce-
ret. Quare Euty-chius
paulo post cum in mor-
bum incidísset, instánte
morte, pellem manus
suæ tenébat, multis præ-
séntibus, dicens : Con-
fíteor quia omnes in hac
carne resurgémus.

87. Invéni, p. [212]

LÉÇON V

ROMAM rédiens, Pelá-
gio pestiléntia su-
bláto, summo ómnium
consénsu Póntifex elígitur.
Quem honórem ne
accíperet, quámdui pó-
tuit, recusávit, nam alié-
no vestítu in spelúnca
delítuit ; ubi deprehén-
sus indício igneæ colúm-
næ, ad sanctum Petrum
consecrátur. In pontifi-
cátu multa successóribus
doctrínæ ac sanctitátis
exémpla reliquit. Peregrí-
nos quotidie ad mensam
adhibébat ; in quibus et
Angelum, et Dóminum
Angelórum peregríni fá-
cie accépit. Páuperes et

morale, de si bien réfuter
le patriarche Eutychius qui
avait écrit contre la réalité
palpable des corps ressus-
cités, que l'empereur fit
jeter le livre au feu et
qu'Eutychius lui-même,
tombé malade et sur le
point de mourir, touchant
sa peau de la main, déclai-
rait devant de nombreux
témoins : « Je confesse que
tous nous ressusciterons
dans cette chair. »

REVENU à Rome et Pélage
ayant été emporté par
la peste, Grégoire fut élu
Pape, d'un consentement
unanime. Il refusa autant
qu'il put d'accepter cet
honneur et, sous un habit
d'emprunt, se cacha dans
une caverne ; mais une
colonne de feu l'ayant fait
découvrir, il fut consacré
à Saint-Pierre. Son ponti-
ficat laissa à ses successeurs
de nombreux exemples de
doctrine et de sainteté.
Chaque jour il accueillait
des pèlerins à sa table ; et
parmi eux, il reçut aussi un
Ange et même le Seigneur
des Anges, sous la figure

urbános et extérnos, quorum númerum descriptum habébat, benigne sustentábat. Cathólicam fidem multis locis labefactátam restituit; nam Donatístas in Africa, Ariános in Hispánia représsit, Agnoítas Alexandría ejécit. Pállium Syágrío Augustodunénsi episcopo dare nóluit, nisi neóphytos hæréticos expélleret ex Gállia. Gothos hæresim Ariánam relínquere coégit. Missis in Británniam doctis et sanctis viris Augustino et áliis mónachis, insulam ad Jesu Christi fidem convertit, vere a Beda presbytero Angliæ vocátus Apóstolus. Joánnis patriárchæ Constantino-politáni audáciam fregit, qui sibi universális Ecclésiæ episcopi nomen arrogábat. Maurítium imperatórem, eos qui mílites fuissent mónachos fieri prohibéntem, a senténtia detéruit.

d'un pèlerin. Il nourrissait libéralement les pauvres de la ville et du dehors, dont il avait dressé la liste. Il rétablit la foi catholique en beaucoup de lieux où elle chancelait. C'est ainsi qu'il réprima les Donatistes en Afrique, les Ariens en Espagne et expulsa les Agnoïtes d'Alexandrie. Il ne voulut point donner le pallium à Syagrius, évêque d'Autun, s'il n'expulsait de la Gaule les néophytes hérétiques. Ayant envoyé en Grande-Bretagne Augustin et d'autres moines doctes et saints, il convertit l'île à la foi de Jésus-Christ, ce qui l'a fait appeler en vérité l'Apôtre de l'Angleterre, par le prêtre Bède. Il réprima l'audace de Jean, patriarche de Constantinople, qui s'attribuait le nom d'évêque de l'Église universelle. L'empereur Maurice ayant défendu aux anciens soldats de se faire moines, il le fit revenir sur sa décision.

Ὶ. Pósuí, p. [213]

LEÇON VI

ECCLESIAM ornávit sanctíssimis institútis et légibus. Apud

IL embellit l'Église de lois et d'institutions très saintes. Dans un synode

sanctum Petrum coacta synodo, multa constituit : in iis, Ut in Missa Kyrie eleison novies repeteretur : ut extra id tempus, quod continetur Septuagesima et Pascha, Alleluia diceretur : ut adderetur in Caneone, Diesque nostros in tua pace disponas. Litanias, Stationes, et ecclesiasticum officium auxit. Quatuor conciliis, Nicæno, Constantinopolitano, Ephesino, Chalcedonensi, tamquam quatuor Evangelis honorem haberi voluit. Episcopis Siciliae, qui ex antiqua ecclesiarum consuetudine Romam singulis trienniis conveniebant, quinto quoque anno semel venire indulxit. Multos libros confecit ; quos cum dictaret, testatus est Petrus diaconus, se Spiritum Sanctum columbae specie in ejus capite saepe vidisse. Admirabilia sunt quae dixit, fecit, scripsit, decrevit, praesertim infirma semper et aegra valetudine. Qui denique multis editis miraculis, pontificatus anno decimo tertio, mense sexto, die decimo,

tenu à Saint-Pierre, il régla beaucoup de choses : entre autres, qu'à la Messe, le *Kyrie eleison* serait répété neuf fois ; qu'en dehors du temps compris entre la Septuagesime et Pâques, on dirait *Alléluia* ; qu'on ajouterait au Canon, les mots : *Établissez nos jours dans votre paix*. Il développa les Litanies, les Stations et l'Office ecclésiastique. Il voulut qu'on honorât les quatre conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcedoine, comme les quatre Évangiles. Aux évêques de Sicile qui, d'après l'antique coutume des Églises, se rendaient à Rome tous les trois ans, il permit d'y venir seulement une fois tous les cinq ans. Il composa de nombreux ouvrages ; et, tandis qu'il les dictait, le diacre Pierre attesta qu'il avait vu souvent l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, au-dessus de la tête du Pontife. Merveilleuses sont les choses qu'il a dites, faites, écrites et ordonnées, étant donné surtout qu'il avait une santé toujours précaire et malade. Enfin, après avoir fait beaucoup de miracles, en l'an

quarto Idus Mártii, qui dies festus a Græcis étiam propter insígnem hujus Pontíficis sapiéntiam ac sanctitátem præcípua honóre celebrátur, ad cæléstem beatitúdinem evocátus est. Cujus corpus sepúltum est in basilíca sancti Petri, prope Secretárium.

℞. Iste est qui, p. [214]

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Venit Jesus, du Commun des Souverains Pontifes p. [69], avec les ℞℞ du Comm. d'un doct. Pont. p. [216].

IX^e Leçon, de l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes et aux II^{es} Vêpres.

17 MARS

S. PATRICE, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR DOUBLE

℥. Amávit. *Ant.* Sacérdos et Póntifex.

Oraison

DEUS, qui ad prædicándam géntibus glóriam tuam beátum Patricium Confessórem atque Pontíficem mittere dignátus es : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut, quæ nobis agénda præcipis, te miseránte, adimplére possimus. Per Dóminum.

O DIEU, qui avez daigné envoyer le bienheureux Patrice, Confesseur et Pontife, prêcher votre gloire aux nations, accordez-nous, par ses mérites et son intercession, de pouvoir accomplir, grâce à votre miséricorde, ce que vous nous ordonnez de faire. Par Notre Seigneur.

Et l'on fait Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, Leçons : *Fidélis sermo du Commun d'un Conf. Pont (I), p. [181].*

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

PATRICIUS, Hiberniæ dictus Apóstolus, Calphurnio patre, matre Conchessa, sancti Martini Turonensis episcopi, ut perhibent, consanguinea, majori in Britannia natus, puer in barbarorum sæpius incidit captivitatem. Eo in statu pascendis grégibus præpositus, jam tum futuræ sanctitatis spécimen præbuit : fidei namque divinique timoris et amoris spiritu repletus, antelucano tempore per nives, gelu ac plúvias ad preces Deo fundendas, impiger consurgébat ; solitus centies interdiu, centiesque noctu Deum orare. A servitute tertio exemptus et inter clericos relátus, in divinis lectionibus longo se tempore exercuit. Galliis, Italia insulisque Tyrrhénimaris labóre summo peragratis, divino tandem monitu ad Hibernorum salutem advocátur ; et, facta a beáto Cælestino

PATRICE, appelé l'Apôtre de l'Irlande, naquit en Grande-Bretagne, de Calphurnius son père et de Conchessa sa mère, parente, croit-on, de saint Martin, évêque de Tours. Enfant, il fut fait plusieurs fois prisonnier des Barbares ; et, dans cet état, fut préposé à la garde des troupeaux. C'est alors qu'il donna des gages de sa sainteté future. En effet, rempli de l'esprit de foi, et aussi de celui de l'amour de Dieu il se levait bravement, dès l'aube, par la neige, la gelée et les pluies, pour adresser des prières à Dieu, ayant coutume de prier Dieu cent fois le jour et cent fois la nuit. Délivré de sa troisième servitude et reçu parmi les clercs, il s'appliqua longtemps aux études sacrées. Après avoir parcouru, au prix de très grandes fatigues, les Gaules, l'Italie et les îles de la mer Tyrrhénienne, il est enfin appelé, par inspiration di-

Papa Evangélii nuntiandi potestâte, consecratûsque episcopus, in Hiberniam perrexit.

Æ. Invéni, p. [188]

vine, au salut des Irlandais; et ayant reçu du bienheureux Pape Célestin le pouvoir d'annoncer l'Évangile, il fut consacré évêque et partit pour l'Irlande.

LEÇON V

EO in mûnere mirum quot vir apostolicus mala, quot ærumnas et labôres, quot pertulerit adversarios. Verum Dei afflante benignitate, terra illa, idolorum antea cultrix, eum mox prædicante Patricio fructum dedit, ut Sanctorum insula deinde fuerit appellata. Frequentissimi ab eo populi sacro sunt regenerati lavacro : episcopi, clericique plurimi ordinati : virgines ac viduæ ad continentiam leges institutæ. Armachanam sedem, Romani Pontificis auctoritate, totius insulæ principem metropolim constituit, Sanctorumque reliquiis ab Urbe relatis decoravit. Supernis visionibus, prophetiæ dono, ingentibusque signis et prodigiis a Deo exornatus adeo re-

IL est admirable de voir combien, au cours de cette mission, cet homme apostolique eut à supporter d'épreuves, de fatigues, de travaux, d'adversaires. Mais, avec le bienveillant secours de Dieu, cette terre, auparavant adoratrice des idoles, produisit bientôt tant de fruits, sous la prédication de Patrice, qu'elle fut appelée l'île des Saints. Des peuples très nombreux furent régénérés par lui dans le saint baptême ; des évêques et des clercs, ordonnés en grand nombre ; des vierges et des veuves, formées aux règles de la continence. Par l'autorité du Pontife Romain, il établit l'Église d'Armagh comme métropole de toute l'île, et l'enrichit de reliques des Saints rapportées de Rome. Gratifié par Dieu de visions célestes, du don

fúlsit, ut longe latéque
 célébrior Patrícii se fama
 diffúderit.

7. Pósuí, p. [189]

de prophétie, de prodiges
 et de miracles insignes, il
 rayonna d'un tel éclat que
 la renommée de Patrice se
 répandit au loin.

LEÇON VI

PRÆTER quotidiánam ec-
 clesiárum sollicitúdi-
 nem, invíctum ab ora-
 tióne spíritum numquam
 relaxábat. Ajunt enim,
 íntegrum quótidie Psal-
 térium, una cum Cánticis
 et Hymnis ducentísque
 oratióibus, consuevísse
 recitáre, tercénties per
 dies síngulos flexis géni-
 bus Deum adoráre, ac
 in quálibet Hora diéi
 canónica cénties se crucis
 signo muníre. Noctem
 tria in spátia dístríbuen-
 s, primum in centum Psal-
 mis percurrendis, et bis
 cénties genuflecténdo ;
 álterum in réliquis quin-
 quagínta Psalmis, álgidis
 aquis immérsus, ac
 corde, óculis mani-
 búisque ad cælum eréc-
 tus, absolvéndis insumé-
 bat ; tértium vero super
 nudum lápidem stratus
 tenui dabat quiéti. Humi-
 litátis exímíus cultor, a-
 postólico more a mánuum

MALGRÉ la sollicitude
 quotidienne de ses
 Églises, son âme indomp-
 table ne se relâchait jamais
 de la prière. Chaque jour,
 dit-on, il avait coutume de
 réciter le Psautier en entier,
 avec les Cantiques et les
 Hymnes et deux cents orai-
 sons, d'adorer Dieu en flé-
 chissant les genoux trois
 cents fois, et à chaque heure
 canoniale du jour, de se
 munir cent fois du signe
 de la croix. Il partageait la
 nuit en trois parties, la
 première récitant cent
 Psaumes avec deux cents
 genuflexions, la seconde
 récitant les cinquante au-
 tres, plongé dans l'eau
 froide, mais le cœur, les
 yeux et les mains élevés
 vers le ciel ; quant à la
 troisième, étendu sur la
 pierre nue, il la consacrait
 à un léger repos. Plein
 de zèle pour l'humilité,
 il ne délaissa point
 le travail des mains, à

suárum labóre non abstínuit. Assídúis tandem curis pro Ecclésia consumptus, verbo et ópere clarus, in extrémá senectúte divínis mystériis reféctus, obdormívit in Dómino, sepultúsque est apud Dunum in Ultónia, a christiána salúte sæculo quinto.

l'exemple des Apôtres. Enfin, épuisé par les soucis continuels de son Église, illustre en paroles et en œuvres, parvenu à une extrême vieillesse et fortifié par les divins sacrements, il s'endormit dans le Seigneur et fut enseveli à Down, en Ultonie, au V^e siècle de l'ère chrétienne.

℞. Iste est qui, p. [190]

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. Homo pègre du Commun d'un Confesseur Pontife p. [194].

IX^e Leçon, de l'Homélie de la Férie dont on fait aussi Mémoire à Laudes.

Vêpres, à Capitule, du suivant.

18 MARS

S. CYRILLE, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE

ŷ. Amávit eum Dóminus, et ornávit eum. ℞. Stolan glóriæ induit eum.

Ad Magnif. Ant. O Doctor óptime, * Ecclésiæ sanctæ lumen, beáte Cyrille, divínæ legis amátor, deprecáre pro nobis Fílium Dei.

ŷ. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré. ℞. Il l'a revêtu de la robe de gloire.

A Magnif. Ant. O Docteur excellent, lumière de la sainte Église, bienheureux Cyrille, amoureux de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu.

Oraison

DA nobis, quæsumus, omnipotens Deus, beáto Cyrillo Pontífice intercedente : te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum ita cognoscere ; ut inter oves, quæ vocem ejus audiunt, perpétuo connumerári mereámur. Per eúndem Dóminum.

DONNEZ-NOUS, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, par l'intercession du bienheureux Pontife Cyrille, de vous connaître, vous, le seul vrai Dieu et celui que vous avez envoyé Jésus-Christ, de telle façon que nous méritions d'être comptés éternellement parmi les brebis qui écoutent sa voix. Par le même.

Et l'on fait Mémoire du précédent, S. Patrice Ev. et Conf. :

Ant. Amávit eum Dóminus, * et ornávit eum : stolam glóriæ induit eum, et ad portas paradísi coronávit eum.

ŷ. Justum dedúxit Dóminus per vias rectas. ⁊. Et osténdit illi regnum Dei.

Ant. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré, il l'a revêtu de la robe de gloire et l'a couronné aux portes du paradis.

ŷ. Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites. ⁊. Et il lui a montré le royaume de Dieu.

Oraison

DEUS, qui ad prædicándam géntibus glóriam tuam beátum Patricium Confessórem atque Pontíficem mittere dignátus es : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut, quæ nobis agénda præcipis, te miseránte, adimplére possímus. (Per Dóminum).

O DIEU, qui avez daigné envoyer le bienheureux Patrice, Confesseur et Pontife, prêcher votre gloire aux nations, accordez-nous par ses mérites et son intercession, de pouvoir accomplir, grâce à votre miséricorde, ce que vous nous ordonnez de faire. (Par.)

Ensuite, Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, Leçons : Sapiéntiam du Commun des Docteurs p. [209].

AU II^o NOCTURNE

LEÇON IV

CYRILLUS Hierosolymitanus, a téneris annis divinárum Scripturárum stúdio summópere déditus, ádeo in eárum sciéntia profécit, ut orthodóxæ fidei strénuus assértor eváserit. Monásticis institútis imbútus, perpétuæ continétiæ omníque severióri vivéndi ratióni se addíctum vóluit. Postquam a sancto Máximo Hierosólýmæ episcopo présbyter ordinátus fuit, munus verbi divini fidélibus prædicánde et catechúmenos edocénde summa cum laude implévit, atque illas vere mirándas conscripsit catechéses, quibus totam ecclesiásticam doctrínam dilúcidè et copiósè compléxus, singula religiónis dógmata contra fidei hostes sólide propugnávit. Ita vero in his enucleáte et distícte disséruit, ut non solum jam exórtas hæreses, sed futúras étiam quasi præságiens évér-

CYRILLE de Jérusalem, appliqué dès son enfance, avec un très grand zèle, à l'étude des divines Écritures, progressa tellement dans cette science qu'il devint un vaillant défenseur de la foi orthodoxe. Passionné pour les mœurs monastiques, il voulut se vouer à la continence perpétuelle et au genre de vie le plus austère. Après qu'il eut été ordonné prêtre par saint Maxime, évêque de Jérusalem, il exerça, en méritant les plus grands éloges, la charge de prêcher la parole de Dieu aux fidèles et d'instruire les catéchumènes. Il composa ces catéchèses, vraiment admirables, dans lesquelles, traitant clairement et abondamment toute la doctrine de l'Église, il défendit avec fermeté chacun des dogmes de la religion contre les ennemis de la foi; et il en disserta avec tant de clarté et de netteté qu'il confondit non seulement les hérésies déjà

terit ; quemádmódum præstitit asseréndo corpóris et sánguínis Christi réalem præsentiam in mirábili Eucharístiæ sacraménto. Vita autem functo sancto Máximo, a provinciæ episcopis in illius locum sufféctus est.

Æ. Invéni, p. [212]

apparues, mais aussi les futures, comme s'il les avait prévues. C'est ainsi qu'il soutint l'affirmation de la présence réelle du corps et du sang du Christ, dans l'admirable sacrement de l'Eucharistie. Aussi, à la mort de saint Maxime, lui fut-il donné comme successeur, par les évêques de la province.

LEÇON V

IN episcopátu injúrias multas et calamitátes, non secus ac beátus Athanásius, cui coævus erat, ab Ariánórum factiónibus fidei causa perpéssus fuit. Hi enim ægre feréntes Cyrillum veheménter hærésibus obsistere, ipsum calúmniis agrediúntur, et in conciliábulo depósitum e sua sede detúrbant. Quorum furóri ut se subtráheret, Tarsum Cilíciæ aufúgit, et quoad vixit Constántius, exsilií rigórem per-tulit. Post illius mortem, Juliáno Apóstata ad impérium evécto, Hierosólymam redire pótuit, ubi ardénti zelo gregi suo ab erróribus et a

AU cours de son épiscopat, tout comme le bienheureux Athanase, son contemporain, il souffrit beaucoup d'épreuves et d'injustices pour la cause de la foi, de la part des factions ariennes. Celles-ci, en effet, supportant avec peine l'énergique opposition de Cyrille contre les hérésies, l'attaquèrent par leurs calomnies et, après l'avoir déposé dans un conciliabule, le chassèrent de son siège. Pour se soustraire à leur fureur, Cyrille se réfugia à Tarse, en Cilicie ; et tant que vécut Constance, il y souffrit les rigueurs de l'exil. Après la mort de celui-ci, Julien l'Apostat ayant été élevé à

vitiis revocando operam navavit. Sed iterum, Valente imperatore, exsulare coactus est, donec, reddita Ecclesiæ pace per Theodosium Magnum, et Arianorum crudelitatem audaciâque repræssa, ab eodem imperatore tamquam fortissimus Christi athleta honoribus susceptus, suæ sedi restitutus fuit. Quam strenue et sancte sublimis officii sui munia implerit, luculenter apparet ex florenti tunc temporis Hierosolymitanæ ecclesiæ statu, quem sanctus Basilius loca sancta veneraturus, ibi aliquamdiu commoratus, describit.

7. Pôsui, p. [213]

l'empire, Cyrille put revenir à Jérusalem où, avec un zèle ardent, il servit son troupeau, en le détournant des erreurs et des vices. Mais à nouveau, sous l'empereur Valens, il fut contraint de s'exiler, jusqu'à ce que, la paix ayant été rendue à l'Église par Théodose le Grand, la cruauté et l'audace des Ariens ayant été réprimées, il fut reçu avec honneur par l'empereur, comme un intrépide athlète du Christ, et rétabli sur son siège. Avec quelle vaillance et quelle sainteté il remplit la charge de son sublime ministère, nous en avons la preuve évidente dans l'état alors florissant de l'Église de Jérusalem, que décrit saint Basile venu en pèlerinage aux lieux saints, où il resta quelque temps.

LEÇON VI

VENERANDI hujus præsulis sanctitatem cælestibus signis a Deo fuisse illustratam, memoriæ traditum accipimus. Inter hæc recensentur præclara crucis, solis

LA tradition nous rapporte que Dieu illustra par des prodiges célestes la sainteté de ce vénérable évêque. Parmi ceux-ci, on note la célèbre apparition d'une croix aux rayons

rádiis fulgentiôris, apparitio quæ episcopátus ejus inítia decorávit. Hujusmodi prodígii éthnici et christiáni testes oculáres fuérunt cum ipso Cyrillo, qui, grátiis primum in ecclésiá Deo rédditis, illud per epístolam Constantio imperatóri narrávit. Nec minus admiratióne dignum, quod Judæis, templum a Tito évêrsum restauráre ex impio imperatóris Juliáni jussu conántibus, événit. Veheménti enim terræmótu obórto, et ingéntibus, flammárum globis e terra erumpéntibus, ómnia ópera ignis consúmpsit, ita ut Judæi et Juliánus detérriti ab incépto destiterint; prout scilicet indubitánter futurum Cyrillus prædixerat. Qui demum paulo ante óbítum concilio œcuménico Constantino-politano intérfuit, in quo Macedónii hæresis, et iterum Ariána condemnáta est. Ac Jérusalem inde revêrsus, fere septuagénarius, trigésimo quinto sui episcopátus anno, sancto fine quiévit. Ejus Offícium ac Missam Leo décimus tértius Póntifex

plus brillants que ceux du soleil, qui honora les débuts de son évêché. Les païens et les chrétiens furent témoins oculaires de ce miracle, avec Cyrille lui-même qui, après en avoir d'abord rendu grâces à Dieu, dans l'église, le raconta par lettre à l'empereur Constance. Non moins digne d'admiration est ce qui arriva aux Juifs, quand, sur l'ordre impie de l'empereur Julien, ils s'efforcèrent de rebâtir le temple détruit par Titus. Il éclata un violent tremblement de terre, d'énormes globes de flammes sortirent du sol et le feu consuma tous les travaux, au point que les Juifs et Julien lui-même épouvantés abandonnèrent leur entreprise, ainsi que Cyrille l'avait prédit avec assurance. Enfin, peu avant sa mort, celui-ci assista au concile œcuménique de Constantinople où l'hérésie de Macédonius et de nouveau celle d'Arius furent condamnées. De retour à Jérusalem, presque septuagenaire, il y fit une sainte mort, en la trente-cinquième année de son évêché. Le Pape Léon XIII a ordonné que son Office et sa Messe

máximus ab univérſa Eccléſia mandávit.

fusſent célébrés par toute l'Égliſe.

77. Iſte eſt qui, p. [214].

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Léctio
ſancti Évangélii
ſecúndum Matthæum

Lecture
du ſaint Évangile
ſelon ſaint Matthieu

Chapitre 10, 23-28

IN illo témpore : Dixit Jeſus diſcípulis ſuis : Cum perſequéntur vos in civitáte iſta, fúgite in áliam. Et réliqua.

EN ce témps-là, Jeſus dit à ſes diſcíples : Quand ils vous perſécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. Et le reſte.

Homília
ſancti Athanáſii
Epíſcopi

Homélie
de ſaint Athanaſe
Évêque

Apologie de ſa fuite, avant le milieu.

[Jeſus ordonne de fuir la perſécution.]

IN lege præcéptum erat ut conſtitueréntur civitátes refugiórum, ut qui quomodocúmque ad necem quæreréntur, ſervári poſſent. In conſummatione porro sæculórum cum adveníſſet illud ipſum Verbum Patris, quod Móysi ántea locútum fúerat, rursus hoc præcéptum dedit, Cum vos, inſequens, perſecúti fúerint in civitáte iſta, fúgite in áliam. Paulóque poſt ſúbjicit : Cum vidéritis

LA loi avait ordonné d'établir des villes de refuge, où ceux qui ſeraient recherchés d'une manière ou d'une autre, pour être mis à mort, pourraient être ſauvés. Or, quand les témps furent accomplis, et que fut venu le Verbe du Père, le même qui avait parlé précédemment à Moïſe, il renouvela ce précepte, en diſant : *Quand ils vous perſécuteront dans une ville, fuyez dans une autre.* Et peu après il ajoute : *Quand*

illam abominatiónem desolatiónis, quæ dicta est per Daniélem prophétam, consistentem in loco sancto (qui legit, intelligat), tunc qui in Judæa sunt, fúgiant ad montes ; et qui in tecto est, ne descéndat tóllere áliquid de domo sua ; et qui in agro est, non revertátur tóllere tunicam suam.

℞. Amávit eum Dóminus, et ornávit eum : stolam glóriæ induit eum, * Et ad portas paradísi coronávit eum. √. Induit eum Dóminus lorícam fidei, et ornávit eum. Et.

vous verrez l'abomination de la désolation, qui a été prédite par le prophète Daniel, établie dans le lieu saint (que celui qui lit, entende), alors que ceux qui seront dans la Judée, fuient vers les montagnes, et que celui qui sera sur le toit, n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison ; et que celui qui sera dans le champ ne retourne point prendre sa tunique ¹.

℞. Le Seigneur l'a aimé et l'a paré ; il l'a revêtu d'une robe de gloire, * Et il l'a couronné aux portes du paradis. √. Le Seigneur l'a revêtu de la cuirasse de la foi, et l'a paré. Et.

LEÇON VIII

[Jésus lui-même a fui la mort, jusqu'à ce que vienne son Heure.]

HÆC cum scirent Sancti, ejúsmodi tenuerunt suæ conversatiónis institútum. Quæ enim nunc præcépit Dóminus, éadem quoque ante suum in carne advéntum locútus est in Sanctis ; et hoc institútum hómines ad perfectiόnem ducit. Nam quod Deus júserit, id omníno faciéndum est. Ideóque et ip-

INSTRUITS de ces choses, les saints en firent la règle habituelle de leur conduite. En effet, ce que le Seigneur ordonne maintenant est aussi ce qu'il a dit par ses Saints avant son incarnation ; et cette règle conduit les hommes à la perfection. Car il faut absolument observer ce que Dieu a ordonné. C'est pour quoi le Verbe lui-même,

1. *Matth.* 24, 15-18.

sum Verbum propter nos homo factum, non indignum putavit, cum quaereretur, quemadmodum et nos, abscondere se; et cum persecutionem pateretur, fugere, et insidias declinare: cum autem a se definitum tempus ipse adduxisset, in quo corporaliter pro omnibus pati volebat, ultro seipsum tradidit, insidiantibus.

℞. In medio Ecclesiae aperuit os ejus, * Et implevit eum Dominus spiritu sapientiae et intellectus. √. Jucunditatem et exultationem thesaurizavit super eum. Et. Gloria Patri. Et.

IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie dont on fait aussi Mémoire à Laudes.

Vêpres du suivant.

19 MARS

S. JOSEPH ÉPOUX DE LA B. V. MARIE CONF.

DOUBLE DE 1^{re} CLASSE

AUX DEUX VÊPRES

Ant. 1. Jacob autem * genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus (T. P. alleluia.)

Ant. 1. Or Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus qui est appelé Christ (T. P. alléluia.)

Psaumes du Commun des Apôtres p. [7].

2. Missus est * Angelus Gábriel a Deo ad Virgínam desponsátam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virgínis María (T. P. allelúia).

3. Cum esset desponsáta * Mater Jesu María Joseph, ántequam convenírent, invénta est in útero habens de Spíritu Sancto (T. P. allelúia).

4. Joseph vir ejus, * cum esset justus, et nollet eam tradúcere, vóluit occulte dimíttere eam (T. P. allelúia).

5. Angelus Dómini * apparuit Joseph, dicens : Joseph, fili David, noli timére accípere Mariám cónjugem tuam ; quod enim in ea natum est, de Spíritu Sancto est : páriet autem fílium, et vócabis nomen ejus Jesum (T. P. allelúia).

Capitule. — *Prov.* 28, 20 et 27, 18

VIR fidélis multum laudábitur. Et, qui custos est Dómini sui, glori ficábitur.

2. L'Ange Gabriel fut envoyé par Dieu à une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David, et le nom de la Vierge était Marie (T. P. alléluia).

3. Alors qu'elle était fiancée à Joseph, et avant qu'ils s'unissent, Marie la Mère de Jésus se trouva avoir conçu du Saint-Esprit (T. P. alléluia).

4. Joseph son époux, qui était un homme juste et ne voulait pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement (T. P. alléluia).

5. Un Ange du Seigneur apparut à Joseph, disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie ton épouse ; car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit, elle enfantera un fils et tu l'appelleras du nom de Jésus (T. P. alléluia).

L'HOMME fidèle sera beaucoup loué. Et celui qui est le gardien de son Seigneur sera glorifié.

Hymne

TE, Joseph, célèbrent ágmina cælitum,

QUELLES te célèbrent, ô Joseph, les phalanges

Tecuncti résonent chri-
stíadum chori,
Qui clarus méritis, junc-
tus es ínclytæ
Casto fœdere Vírgini.

Almo cum túmidam
gérmine cónjugem
Admírans, dúbio tángeris
ánxius,
Afflátu súperi Fláminis
Angelus
Concéptum Púerum
docet.

Tu natum Dóminum
stringis, ad éxteras
Ægypti prófugum tu
séqueris plagas ;
Amíssum Sólymis quæ-
ris, et ínvenis,

Míscens gáudia flétibus.
Post mortem réliquos
sors pia cónsecrat,
Palmámque eméritos gló-
ria súscipit :

Tu vivens, Súperis par,
frúeris Deo,
Mira sorte beátior.

Nobis, summa Trias,
parce precántibus,
Da Joseph méritis sídera
scándere ;

Ut tandem líceat nos tibi
pérpetim

Gratum prómere cán-
ticum. Amen.

célestes, qu'ils te chantent,
tous les chœurs des chré-
tiens : toi qui, glorieux par
tes mérites, as été uni à la
Vierge glorieuse par une
chaste alliance.

Quand le germe de vie
gonfle le sein de ton épouse,
étonné, tu souffres d'un
doute anxieux. C'est au
souffle de l'Esprit d'en
Haut, te dit l'Ange, qu'a
été conçu l'Enfant.

Tu étreins le Seigneur
nouveau-né, et tu le suis
fugitif au loin, sur les
plages d'Égypte ; tu le cher-
ches perdu à Jérusalem, et
tu le trouves, mêlant des
joies à tes larmes.

D'autres élus sont glori-
fiés après leur mort : la
gloire reçoit alors ceux qui
méritent la palme ; mais
toi c'est vivant, qu'égal aux
Ange, tu jouis de Dieu,
par une destinée plus admi-
rable encore.

A nous qui vous prions,
pardonnez, ô suprême Tri-
nité ; par les mérites de
Joseph, faites-nous monter
aux cieus, pour qu'enfin
nous puissions vous redire
à jamais le chant de notre
gratitude. Amen.

AUX I^{res} VÊPRES

Ÿ. Constituit eum dominum domus suæ (T. P. alleluia). R. Et principem omnis possessionis suæ (T. P. alleluia).

Ad Magnif. Ant. Exsurgens Joseph a somno, * fecit sicut præcepit ei Angelus Domini, et accepit conjugem suam (T. P. alleluia).

Ÿ. Il l'a établi seigneur de sa maison (T. P. alleluia). R. Et maître de tout son domaine (T. P. alleluia).

A Magnif. Ant. Se levant de son sommeil, Joseph fit ce que lui avait prescrit l'Ange du Seigneur et prit avec lui son épouse (T. P. alleluia).

AUX II^{es} VÊPRES

Ÿ Glória et divitiæ in domo ejus. (T. P. alleluia). R. Et justitia ejus manet in sæculum sæculi (T. P. alleluia).

Ad Magnif. Ant. Ecce fidelis servus * et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam (T. P. alleluia).

Ÿ. Gloire et richesses sont dans sa maison (T. P. alleluia). R. Et sa justice demeure dans les siècles des siècles.

A Magnif. Ant. Voici le serviteur prudent et fidèle que le Seigneur a établi sur sa famille (T. P. alleluia).

Oraison

SANCTISSIMÆ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, méritis adjuvémur : ut, quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessióne donétur : Qui vivis et regnas.

FAITES, Seigneur, s'il vous plaît, que nous soyons secourus par les mérites de l'Époux de votre très sainte Mère : afin que ce que nous ne pouvons obtenir de nous-mêmes nous soit donné par son intercession. Vous qui vivez et réglez.

Et en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

A MATINES

Invit. Christum Dei
Filiū, qui putāri di-
gnātus est filius Joseph,
* Venite, adorēmus (T. P.
alleluia).

Invit. Le Christ, Fils de
Dieu, qui a daigné passer
pour fils de Joseph, *
Venez, adorons-le (T. P.
alleluia).

Hymne

CÆLITUM, Joseph, de-
cus, atque nostræ
Certa spes vitæ, colu-
ménque mundi,
Quas tibi læti cānimus,
benignus
Súscipe laudes.

Te Sator rerum státuit
pudicæ
Virginis sponsum, vo-
lúitque Verbi
Te patrem dici, dedit et
minístrum
Esse salútis.

Tu Redemptórem stá-
bulo jacéntem,
Quem chorus Vatum cé-
cinit futúrum,
Aspicias gaudens, humi-
lísque natum
Numen adóras.

Rex Deus regum, Do-
minátor orbis,
Cujus ad nutum tremit
inferórum

Turba, cui pronus famu-
látur æther,
Se tibi subdit.

Laus sit excélsæ Tríadi
perénnis,

DES habitants du ciel,
Joseph, tu es la gloire,
le sûr espoir de notre vie et
le soutien du monde; ces
louanges que te portent nos
chants joyeux, daigne les
agréer.

C'est toi que le Créateur
du monde a donné comme
époux à la Vierge pudique,
en voulant que tu sois dit
le père du Verbe, te consti-
tuant ministre de notre
salut.

C'est toi qui, dans l'étable
où gît le Rédempteur, dont
le chœur des Prophètes a
chanté la venue, tout joyeux
le contemples, adorant hum-
blement un Dieu nouveau-
né.

Le Dieu Roi des rois,
Maître de l'Univers, dont
un signe fait trembler la
tourbe des enfers, et devant
qui s'incline le ciel à son
service, à toi s'est soumis.

Louée soit toujours la
suprême Trinité et qu'en

Quæ tibi præbens sup-
ros honores,
Det tuis nobis méritis
beátæ
Gáudia vitæ. Amen.

t'accordant les honneurs du
ciel, elle nous donne à
nous, par tes mérites, les
joies de la vie bienheureuse.
Amen.

AU 1^{er} NOCTURNE

Ant. 1. Ascéndit Jo-
seph * a Galilæa de civi-
tate Náza-reth in Judæam,
in civitatem David, quæ
vocatur Béthlehem, ut
profiteretur cum María
(*T. P.* alleluia).

Ant. 1. Joseph monta de
Galilée, de la cité de Naza-
reth, en Judée, à la cité de
David, qui est appelée
Bethléem, pour s'y faire
inscrire avec Marie (*T. P.*
alleluia).

¶ C'est sous cette unique Antienne, que se disent,
au Temps Pascal, les Psaumes de ce Nocturne.

Psaumes des trois Nocturnes comme au Commun
d'un Confesseur, p. [178].

Ant. 2. Venérunt pas-
tôres * festinantes; et
invenérunt Mariam, et
Joseph, et Infântem pó-
situm in præsépio.

Ant. 2. Ils vinrent en
hâte, les bergers, et trou-
vèrent Marie et Joseph, et
l'Enfant placé dans une
crèche.

Ant. 3. Ecce Angelus
Dómini * apparuit in
somnia Joseph, dicens :
Surge, et accipe Púerum
et Matrem ejus, et fuge in
Ægyptum.

Ant. 3. Voici que l'Ange
du Seigneur apparut en
songe à Joseph, lui disant :
Lève-toi et prends l'Enfant
et sa Mère, et fuis en
Égypte.

ÿ. Constituit eum dó-
minum domus suæ. (*T.*
P. alleluia). ¶. Et prin-
cipem omnis possessi-
onis suæ (*T. P.* alleluia).

ÿ. Il l'a établi seigneur
de sa maison (*T. P.* alleluia).
¶. Et maître de tout son
domaine (*T. P.* alleluia).

LEÇON I

De libro Génesis Du livre de la Genèse

Chapitre 39, 1-5

[Puissance du Patriarche Joseph.]

JOSEPH igitur ductus est in Ægyptum, emittiturque eum Pútiphar eunuclus pharaónis, princeps exercitus, vir Ægyptius, de manu Ismaélitarum, a quibus perductus erat. Fuitque Dominus cum eo, et erat vir in cunctis prospere agens: habitavitque in domo domini sui, qui optime noverat Dominum esse cum eo, et omnia quæ gereret, ab eo dirigi in manu illius. Invenitque Joseph gratiam coram domino suo, et ministrabat ei: a quo præpositus omnibus gubernabat creditam sibi domum et universa quæ ei tradita fuerant; benedixitque Dominus domui Ægyptii propter Joseph.

¶. Fuit Dominus cum Joseph, et dedit ei gratiam in conspectu principis carceris: * Qui tradidit in manu illius universos vinctos (T. P. alleluia). †. Quidquid fiebat, sub ipso erat: Dominus enim erat cum

JOSEPH fut donc conduit en Égypte et acheté par Putiphar, eunuque du pharaon, prince de l'armée, Égyptien de naissance, qui le reçut de la main des Ismaélites qui l'avaient amené. Et le Seigneur était avec Joseph et tout ce qu'il faisait réussissait. Il demeurait dans la maison de son maître, qui savait très bien que le Seigneur était avec lui et le dirigeait en toutes ses actions. Joseph, ayant donc trouvé grâce devant son maître, le servait et, mis à la tête de tout, gouvernait la maison qui lui avait été confiée et tout ce qu'on avait remis entre ses mains, et le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph.

¶. Le Seigneur fut avec Joseph, et lui fit trouver grâce devant le gouverneur de la prison: * Lequel lui donna pouvoir sur tous les prisonniers (T. P. alleluia). †. Tout ce qui se faisait était sous sa dépendance: car le Seigneur était

illo, et ómnia ópera ejus dirigébat. Qui.

avec lui et dirigeait toutes ses œuvres. Lequel.

LEÇON II

Chapitre 41, 37-44

[Sagesse de Joseph.]

PLACUIT pharaóni consílium Joseph, et cunctis ministris ejus ; locútusque est ad eos : Num inveníre potérimus talem virum, qui Spírítu Dei plenus sit? Dixit ergo ad Joseph : Quia osténdit tibi Deus ómnia quæ locútus es, numquid sapientiórem et consímilem tui inveníre póteró? Tu eris super domum meam, et ad tui oris impérium cunctus pópulus obédiet ; uno tantum regni sólio te præcédam.

¶. Esuriénte terra Ægypti, clamávit pópulus ad regem, aliménta petens. Quibus ille respóndit : * Ite ad Joseph, et quidquid vobis díxerit, fácite. (T. P. alleluia). †. Crescébat quotidie fames in omni terra, aperuítque Joseph univérsa hórrea, et vendébat Ægyptiis. Ite.

LE conseil de Joseph plut au pharaon et à tous ses ministres, auxquels il dit : « Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli de l'Esprit de Dieu? » Il dit donc à Joseph : « Puisque Dieu t'a fait voir tout ce que tu nous as dit, où pourrai-je trouver quelqu'un plus sage que toi et même semblable à toi? C'est toi qui auras l'autorité sur ma maison, et quand tu ouvriras la bouche pour commander, tout le peuple t'obéira ; par le trône royal seulement je serai au-dessus de toi. »

¶. Le pays d'Égypte étant affamé, le peuple cria vers le roi, demandant des vivres. Il leur répondit : * Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira (T. P. alleluia). †. La famine croissait tous les jours dans tout le pays, et Joseph, ouvrant tous les greniers, vendait du blé aux Égyptiens. Allez.

LEÇON III

[Joseph gouverneur de toute l'Égypte.]

DIXITQUE rursus phá-
rao ad Joseph : Ecce
constitui te super uni-
vérsam terram Ægypti.
Tulitque ánulum de ma-
nu sua, et dedit eum in
manu ejus ; vestivitque
eum stola byssina, et
collo torquem áuream
circumpósuit. Fecitque
eum ascendere super cur-
rum suum secúndum,
clamánte præcône ut om-
nes coram eo genufléc-
terent et præpósitum esse
scirent univérsæ terræ
Ægypti. Dixit quoque
rex ad Joseph : Ego sum
phárao : absque tuo im-
pério non movébit quis-
quam manum aut pedem
in omni terra Ægypti.

℞. Fecit me Dóminus
quasi patrem regis, et
dóminum univérsæ do-
mus ejus : nolite pavére ;
* Pro salute enim vestra
misit me Deus ante vos
in Ægyptum (T. P. alle-
lúia). †. Veníte ad me, et
ego dabo vobis ómnia
bona Ægypti, et come-
détis medúllam terræ.
Pro. Glória. Pro.

LE pharaon dit de nouveau
à Joseph : « Je t'établis
aujourd'hui sur toutel'Égypte. » En même temps il
ôta son anneau de sa main
et le mit à celle de Joseph ;
il le fit revêtir d'une robe
de fin lin et lui mit au cou
un collier d'or. Il le fit
ensuite monter sur l'un
de ses chars, qui était le
second après le sien, et fit
crier par un héraut que
tout le monde fléchît le
genou devant Joseph, et
que tous le reconnussent
comme gouverneur de toute
la terre d'Égypte. Le roi dit
encore à Joseph : « Je suis le
pharaon ; nul ne remuera
ni pied, ni main, que par
ton commandement, dans
toute la terre d'Égypte. »

℞. Le Seigneur m'a établi
comme père du roi et sei-
gneur de toute sa maison ;
ne craignez pas ; * C'est
pour votre salut que le
Seigneur m'a envoyé devant
vous en Égypte (T. P.
alleluia). †. Venez à moi
et je vous donnerai tous
les biens de l'Égypte et vous
mangerez la graisse de la
terre. C'est pour. Gloire
au Père. C'est pour.

AU II^o NOCTURNE

Ant. 4. Consúrgens Joseph, * accépit Púerum et Matrem ejus nocte, et secéssit in Ægyptum; et erat ibi usque ad óbitum Heródis (T. P. allelúia).

† C'est sous cette unique Antienne que se disent, au Temps Pascal, les Psaumes de ce Nocturne.

Ant. 5. Defúncto Hérode, * Angelus Dómini apparaît in somnis Joseph in Ægypto, dicens : Surge, et áccipe Púerum et Matrem ejus, et vade in terram Israël; defúncti sunt enim qui quærébant ánimam Púeri.

Ant. 6. Accépit Joseph * Púerum et Matrem ejus, et venit in terram Israël.

Ÿ. Magna est glória ejus in salutári tuo (T. P. allelúia). ʘ. Glóriam et magnum decórem impónes super eum (T. P. allelúia).

Ant. 4. Se levant, Joseph prit l'Enfant et sa Mère pendant la nuit, et partit pour l'Égypte; et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode. T. P. allélúia).

Ant. 5. Hérode étant mort, l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte, lui disant : Lève-toi, prends l'Enfant et sa Mère, et vas en la terre d'Israël; car ils sont morts, ceux qui poursuivaient la vie de l'Enfant.

Ant. 6. Joseph prit l'Enfant et sa Mère, et vint dans la terre d'Israël.

Ÿ. Grande est sa gloire en votre salut (T. P. allélúia). ʘ. Vous mettrez sur lui gloire et grand honneur (T. P. allélúia).

LEÇON IV

Sermo sancti
Bernárdi Abbátis

Sermon de saint
Bernard Abbé

Homélie 2, sur Missus est, vers la fin.

[Grandeur de saint Joseph révélée par son titre, son nom, le patriarche qui l'a préfiguré.]

QUIS et qualis homo fúerit beátus Joseph, cónjice ex appellatióne,

QUEL homme et de quelle qualité fut le bienheureux Joseph, jugez-en d'après

qua, licet dispensatória, méruít honorári ádeo, ut pater Dei et dictus et créditus sit ; cónjice et ex próprio vocábulo, quod augméntum non dúbitas interpretári. Simul et mémento magni illíus quondam Patriarchæ vënditi in Ægypto ; et scito ipsíus istum non solum vocábulum fuisse sortítum, sed et castimóniam adéptum, innocéntiam assecútum et grátiam.

✠. Ascéndit Joseph a Galilæa de civitaté Nazareth in Judæam, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem : * Eo quod esset de domo et familia David (T. P. alléluia). †. Ut profiteretur cum María desponsata sibi uxóre. Eo.

le titre dont il a mérité d'être honoré, lui a valu d'être cru et appelé père d'un Dieu, quoique au sens de nourricier seulement. Jugez-en aussi d'après son propre nom, que vous n'hésitez pas à traduire par *accroissement*¹. Souvenez-vous en même temps de ce grand Patriarche autrefois vendu en Égypte ; et sachez que notre Joseph n'a pas seulement hérité du nom de ce Patriarche mais encore acquis sa chasteté et obtenu son innocence et sa grâce.

✠. Joseph monta de la cité de Nazareth, en Judée, dans la cité de David, qui est appelée Bethléem ; * Parce qu'il était de la maison et de la famille de David (T. P. alléluia). †. Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse. Par ce qu'il était.

LEÇON V

[Sa ressemblance avec le patriarche.]

SIQUIDEM ille Joseph, fraterna ex invidia vënditus et ductus in Ægyptum, Christi venditionem præfiguravit : iste Joseph, Herodiánam invidiam fugiens, Chris-

SI, en effet, ce Joseph-là, vendu par la jalousie de ses frères et conduit en Égypte, figura d'avance le Christ vendu, ce Joseph-ci, fuyant la jalousie d'Hérode, porta le Christ en

1. Cf. Gen. 49,22.

tum in Ægyptum portavit. Ille domino suo fidem servans, dominæ noluit commisceri : iste Dominam suam Domini sui matrem, virginem agnoscens, et ipse continens, fideliter custodivit. Illi data est intelligentia in mysteriis somniorum ; isti datum est conscium fieri atque participem cælestium sacramentorum.

℞. Surge, et accipe Puerum et Matrem ejus, et fuge in Ægyptum ; * Et esto ibi usque dum dicam tibi (T. P. alleluia). †. Ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi Filium meum. Et.

LEÇON VI

ILLE frumenta servavit non sibi, sed omni populo : iste Panem vivum e cælo servandum accipit tam sibi quam toti mundo. Non est dubium quin bonus et fidelis homo fuerit iste Joseph, cui Mater desponsata est Salvatoris. Fidelis, inquam, servus, et prudens, quem constituit Dominus suæ Matris solatium, suæ car-

Égypte. Celui-là, gardant la fidélité à son maître, ne voulut point se souiller avec sa maîtresse ; celui-ci, reconnaissant dans la Vierge sa Souveraine, Mère de son Seigneur, chaste lui-même, la garda fidèlement. A celui-là fut donnée l'intelligence des songes mystérieux ; à celui-ci fut accordé d'être le confident et le participant des mystères célestes.

℞. Lève-toi, prends l'Enfant et sa Mère, et fuis en Égypte ; * Et demeure là jusqu'à ce que je te parle (T. P. alléluia). †. Afin que soit accompli ce qui a été dit par le Seigneur, par la bouche du prophète : « J'ai rappelé mon Fils de l'Égypte. ». Et.

CELUI-LA conserva le blé, non pour lui, mais pour tout le peuple ; celui-ci reçut du ciel le Pain vivant à garder, tant pour lui que pour le monde entier. On ne peut douter qu'il fut un homme bon et fidèle, ce Joseph à qui fut fiancée la Mère du Sauveur. Fidèle, dis-je, et prudent fut ce serviteur dont le Seigneur fit le soutien de

nis nutritium, solum dé-
nique in terris magni con-
siliî coadjutórem fidelís-
simum.

¶ Cum indúcerent
púerum Jesum paréntes
ejus, ut fácerent secún-
dum consuetúdinem le-
gis pro eo, * Accépit
eum Símeon in ulnas
suas, et benedíxit Deum.
(T. P. allelúia). †. Et
erat Pater ejus et Mater
mirántes super his, quæ
dicebántur de illo. Accé-
pit. Glória Patri. Accé-
pit.

AU III^e NOCTURNE

Ant. 7. Audiens Jo-
seph * quod Archeláus
regnáret in Judæa pro
Heróde patre suo, tí-
muit illo ire. (T. P.
allelúia.)

¶ C'est sous cette unique Antienne que se disent, au Temps Pascal, les Psaumes de ce Nocturne.

Ant. 8. Admónitus in
somnia, * Joseph secéssit
in partes Galilææ, et
véniens habitávit in ci-
vitáte quæ vocátur Ná-
zareth ; ut adimplerétur
quod dictum est per pro-
phétas : Quóniam Naza-
ræus vocábitur.

Ant. 9. Erat pater Je-
su * et Mater mirántes

sa Mère, le nourricier de son
propre corps et enfin le
seul et très fidèle coopéra-
teur de son grand dessein
sur terre.

¶ Lorsque les parents
de l'enfant Jésus l'ame-
nèrent, afin de faire pour lui
que demandait la coutume
légale, * Siméon le prit
entre ses bras, et bénit Dieu
(T. P. alléluia). †. Son Père
et sa Mère étaient dans
l'admiration des choses que
l'on disait de lui. Siméon.
Gloire au Père. Siméon.

Ant. 7. Joseph, apprenant
qu'Archeláus régnaît en Ju-
dée à la place d'Hérode
son père, craignit d'y aller
(T. P. alléluia.)

Ant. 8. Averti en songe,
Joseph s'en alla en Galilée
et vint habiter la cité qui
s'appelle Nazareth ; afin que
s'accomplît ce qu'avaient dit
les prophètes : Qu'il s'ap-
pellera Nazaréen.

Ant. 9. Le Père de Jésus
et sa Mère étaient dans l'ad-

super his, quæ dicebântur de illo ; et benedixit illis Simeon.

ÿ. Justus germinábit sicut lílium (T. P. allelúia). ʁ. Et florébit in ætérnum ante Dóminum (T. P. allelúia).

miration des choses qui étaient dites de lui, et Siméon les bénit.

ÿ. Le juste croitra comme le lis (T. P. alléluia). ʁ. Et il fleurira éternellement devant le Seigneur (T. P. alléluia).

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre I, 18-21

CUM esset desponsáta Mater Jesu María Joseph, ántequam convenírent, invénta est in útero habens de Spíritu Sancto. Et reliqua.

MARIE, Mère de Jésus, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils eussent habité ensemble, se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit. Et le reste.

Homilía sancti
Hierónymi Presbyteri

Homélie de saint
Jérôme Prêtre

Liv. I *Comment. sur le chap. I de S. Matthieu*

[Pourquoi Marie est-elle fiancée à Joseph?]

QUARE non de simplici vírgine, sed de desponsáta concípitur? Primum, ut per generatió-nem Joseph, orígo Maríæ monstrarétur : secúndo, ne lapidarétur a Judæis ut adúltera : tertio, ut in Ægyptum fúgiens habéret solátium. Martyr Ignátius étiam quar-

POURQUOI n'est-ce pas d'une simple vierge, mais d'une fiancée que le Christ est conçu? D'abord, afin que, par la généalogie de Joseph, l'origine de Marie fût indiquée ; en second lieu, pour que celle-ci ne fût point lapidée par les Juifs, comme adultère ; troisièmement, pour qu'elle eût un soutien dans sa fuite en

tam áddidit causam, cur a desponsáta concéptus sit : Ut partus, inquiens, ejus celarétur diábolo, dum eum putat non de vírgine, sed de uxóre generátum.

℞. Dicit Mater Jesu ad illum : Fili, quid fecísti nobis sic? * Ecce pater tuus et ego doléntes quærebámus te (T. P. alleluia). †. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebátis? nesciebátis quia in his quæ Patris mei sunt, opórtet me esse? Ecce.

Égypte. Le martyr Ignace ajoute encore une quatrième raison de cette conception par une fiancée. « C'est, dit-il, afin que son enfantement fût caché au démon, qui le croira issu non d'une vierge, mais d'une épouse. »

℞. La Mère de Jésus lui dit : Mon Fils, pourquoi avez-vous ainsi agi avec nous? Voici que votre père et moi nous vous cherchions tout affligés (T. P. alleluia). †. Et il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père? Voici.

LEÇON VIII

[Marie est restée vierge.]

ANTEQUAM convenírent, inventa est in útero habens de Spíritu Sancto. Non ab álío inventa est, nisi a Joseph, qui pene licéntia maritali futuræ uxóris ómnia nóverat. Quod autem dicitur, Antequam convenírent; non séquitur ut póstea convénerint : sed Scriptúra quod factum non sit, osténdit.

AVANT qu'ils eussent habité ensemble, elle se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit. Personne ne le découvrit, sinon Joseph qui, à titre de fiancé, savait tout de sa future épouse. Mais parce qu'il est dit : *Avant qu'ils eussent habité ensemble*, il ne s'ensuit point qu'ensuite ils se soient unis¹ : mais l'Écriture indique que cela n'a pas eu lieu.

1. S. Jérôme interprète le mot grec correspondant au mot *convenirent*, dans son sens le plus fort d'acte conjugal; il est plus probable que, dans le texte de S. Matthieu, il n'a que le sens de cohabiter.

ꝛ. Descéndit Jesus cum eis, et venit Náza-reth : * Et erat súbditus illis (T. P. allelúia). ̄. Proficiébat sapiéntia, et ætáte, et grátia apud Deum, et hómines. Et. Glória. Et.

ꝛ. Jésus descendit avec eux et vint à Nazareth : * Et il leur était soumis (T. P. alléluia). ̄. Il progressait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Et. Gloire au Père. Et.

En Carême, IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie, autrement :

LEÇON IX

[Justice de Joseph.]

JOSEPH autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam tradúcere, vóluit occúlte dimíttere eam. Si quis fornicáriæ conjúgitur, unum corpus effícitur, et in lege præcéptum est, non solum reos, sed et cóncios criminum obnoxios esse peccáti : quómo do Joseph, cum crimen celáret uxóris, justus scribitur? Sed hoc testimónium Mariæ est, quod Joseph sciens illius castitátem, et admirans quod évenerat, celat siléntio, cujus mystérium nesciébat.

MAIS Joseph, son époux, parce qu'il était juste et ne voulait point la diffamer, se proposa de la renvoyer en secret. Qui s'unit à une pécheresse devient un seul corps avec elle ; et il est marqué dans la loi que non seulement les coupables, mais aussi les complices des crimes sont responsables de la faute. Comment donc Joseph, s'il cachait le crime de son épouse, serait-il dépeint comme un homme juste? Mais ceci est un témoignage en faveur de Marie, puisque Joseph, connaissant sa chasteté, et admirant ce qui était arrivé, cacha sous le silence, le mystère qu'il ignorait ¹.

1. L'obligation de dénoncer une fiancée coupable n'était ni stricte, ni inscrite dans la Loi, et Joseph ne pouvant croire à une faute de la Vierge attendait de jour en jour l'explication du mystère, et tout d'abord, de la bouche même de Marie, qui s'en remettait à la Providence du soin d'instruire son fiancé.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes

1. Ibant paréntes Jesu * per omnes annos in Jerúsalem, in die solémni Paschæ (T. P. allelúia).

1. Les parents de Jésus allaient tous les ans à Jérusalem, au jours solennel de la Pâque (T. P. alléluia).

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. Cum redírent, * remánsit puer Jesus in Jerúsalem, et non cognovérunt paréntes ejus (T. P. allelúia).

2. Tandis qu'ils revenaient, l'enfant Jésus demeura à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point (T. P. alléluia).

3. Non inveniéntes * Jesum, regréssi sunt in Jerúsalem requiréntes eum; et post trídium invenérunt illum in templo sedéntem in médio doctórum, audiéntem et interrogántem eos (T. P. allelúia).

3. Ne trouvant pas Jésus, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher et, après trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant (T. P. alléluia).

4. Dixit Mater ejus * ad illum : Fili, quid fecísti nobis sic? Ecce pater tuus et ego doléntes quærebámus te (T. P. allelúia).

4. Sa Mère lui dit : Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voici que votre père et moi nous vous cherchions tout affligés (T. P. alléluia).

5. Descéndit Jesus * cum eis, et venit Náza-reth, et erat súbditus illis (T. P. allelúia).

5. Jésus descendit avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis (T. P. alléluia).

Capitule. — Prov. 28, 20 et 27, 18

VIR fidélis multum laudábitur. Et, qui cus-

L'HOMME fidèle sera beaucoup loué. Et celui qui

tos est Dómini sui, glori-
ficábitur.

est le gardien de son Sei-
gneur sera glorifié.

Hymne

ISTE, quem læti cólí-
mus fidèles,
Cujus excélsos cánimus
triúmphos,
Hac die Joseph méruit
perénnis
Gáudia vitæ.

O nimis felix, nimis o
beátus,
Cujus extrémam vígiles
ad horam
Christus et Virgo simul
astitérunt
Ore seréno.

Hinc stygis victor, lá-
queo solútus
Carnis, ad sedes plácido
sopóre
Migrat ætérnas, rutilisque
cingit
Témpora sertis.

Ergo regnántem flagi-
témus omnes,
Adsit ut nobis, veniámque
nostris
Obtinens culpis, tríbuat
supérnæ
Múnera pacis.

Sint tibi plausus, tibi
sint honóres,
Trine, qui regnas, Deus,
et corónas

Celui que nous honorons
joyeusement, fidèles, dont
nous chantons le triomphe
dans les cieus, Joseph, en
ce jour, a mérité les joies
de l'éternelle vie.

O trop fortuné, ô trop
bienheureux, lui qu'à son
heure dernière, gardiens vi-
gilants, le Christ et la
Vierge assistèrent ensemble
de leur sérénité.

Ainsi vainqueur du Styx ¹,
libéré du lien de la chair, il
s'endort paisible, et s'en va
vers les trônes éternels, et
de brillantes couronnes
ceignent son front.

Maintenant qu'il règne,
supplions-le de venir à notre
aide, qu'il obtienne le pardon
de nos fautes et nous pro-
cure les dons de la paix
céleste.

C'est vous qu'on applau-
dit, à vous soient les hon-
neurs, ô Dieu Trine qui
réglez et qui récompensez

1. Nom poétique de l'enfer.

Aureas servo tribuis fide-
déli.

Omne per ævum. Amen.

Ÿ. Os justi meditabitur
sapiéntiam (T. P. alle-
lúia). ̄. Et lingua ejus
loquétur judícium (T. P.
allelúia).

Ad Bened. Ant. Ipse
Jesus * erat incípiens
quasi annórum trigínta,
ut putabátur, filius Jo-
seph (T. P. allélúia).

de couronnes d'or, le servi-
teur fidèle pour toute l'éter-
nité. Amen.

Ÿ. La bouche du juste
redira la sagesse (T. P. allé-
luia). ̄. Et sa langue pro-
clamera le jugement (T. P.
allelúia).

A Bénéd. Ant. Jésus, en
ce commencement, avait
environ trente ans et pas-
sait pour être fils de Jo-
seph (T. P. allélúia).

Oraison

SANCTISSIMÆ Genitrícis
tuæ Sponsi, quæsu-
mus, Dómine, méritis ad-
juvémur : ut, quod possi-
bilitas nostra non óbtinet,
ejus nobis intercessióne
donétur : Qui vivis.

FAITES, Seigneur, s'il vous
plaît, que nous soyons
secourus par les mérites de
l'Époux de votre très sainte
Mère : afin que ce que nous
ne pourrions obtenir de
nous-mêmes nous soit donné
par son intercession. Vous
qui vivez et réglez.

Et en Carême, on fait Mémoire de la Férie.

A TIERCE

Ant. Cum redírent, *
remánsit puer Jesus in
Jerúsalem, et non cogno-
vérunt paréntes ejus (T.
P. allélúia).

Ant. Tandis qu'ils reve-
naient, l'enfant Jésus demeura
à Jérusalem, et ses pa-
rents ne s'en aperçurent
point. (T. P. allélúia).

Capitule. — *Prov.* 28, 20 et 27, 18

VIR fidélis multum lau-
dábitur. Et, qui cus-
tos est Dómini sui, glo-
rificábitur.

L'HOMME fidèle sera beau-
coup loué. Et celui qui
est le gardien de son Sei-
gneur sera glorifié.

℣. *br.* Constituit eum
 * Dóminum domus suæ
 Constituit. √. Et prínci-
 pem omnis possessiónis
 suæ. Dóminum. Glória
 Patri. Constituit.

√. Magna est glória ejus
 in salutári tuo. ℣. Gló-
 riam et magnum decó-
 rem impónes super eum.

Au Temps Pascal, ajouter les Alléluia comme dans tous les Répons des Heures.

A SEXTE

Ant. Non inveniéntes *
 Jesum, regréssi sunt in
 Jerúsalem requiréntes
 eum ; et post trídium in-
 venérunt illum in templo
 sedéntem in médio doc-
 tórum, audiéntem et in-
 terrogántem eos (*T. P.*
allelúia).

℣. *br.* Il l'a constitué *
 Seigneur de sa maison. Il
 l'a constitué. √. Et maître
 de tout son domaine. Sei-
 gneur. Gloire au Père. Il
 l'a constitué.

√. Grande est sa gloire
 en votre salut. ℣. Vous
 mettez sur lui gloire et
 grand honneur.

Ant. Ne trouvant pas
 Jésus, ils revinrent à Jérú-
 salem pour le chercher et,
 après trois jours, ils le trou-
 vèrent dans le temple, assis
 au milieu des docteurs, les
 écoutant et les interrogeant
 (*T. P.* alléluia).

Capitule. — *Eccli.* 45, 1 et 4

DILECTUS Deo et homí-
 nibus, cujus memó-
 ria in benedictióne est.
 In fide et lenitáte ipsíus
 sanctum fecit illum, et
 elégit eum ex omni carne.

℣. *br.* Magna est gló-
 ria ejus * In salutári tuo.
 Magna est. √. Glóriam
 et magnum decórem im-
 pónes super eum. In.
 Glória Patri. Magna.

AIMÉ de Dieu et des
 hommes, sa mémoire
 est en bénédiction. Dieu
 l'a sanctifié dans sa foi et
 dans sa douceur et il l'a
 choisi entre tous les hommes.

℣. *br.* Grande est sa
 gloire* En votre salut.
 Grande. √. Vous mettez
 sur lui gloire et grand hon-
 neur. En. Gloire au Père.
 Grande.

ŷ. Justus germinábit sicut lílium. ʘ. Et florébit in ætérnum ante Dóminum.

ŷ. Le juste croítra comme le lis. ʘ. Et il fleurira éternellement devant le Seigneur.

A NONE

Ant. Descéndit Jesus * cum eis, et venit Náza-reth, et erat súbditus illis (*T. P.* allelúia).

Ant. Jésus descendit avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis (*T. P.* allélúia).

Capitule. — *Sagesse* 10, 10

PROFUGUM justum dedúxit Sapiéntia per vias rectas, et osténdit illi regnum Dei, et dedit illi sciéntiam sanctorum : honestávit illum in labóribus, et complévit labóres illíus.

ʘ. *br.* Justus germinábit * Sicut lílium. Justus. ŷ. Et florébit in ætérnum ante Dóminum. Sicut. Glória. Justus.

ŷ. Plantátus in domo Dómini. ʘ. In átriis domus Dei nostri.

LA Sagesse a conduit le juste dans sa fuite, par des voies droites ; elle lui a montré le royaume de Dieu et lui a donné la science des saints ; elle l'a honoré dans ses travaux et les a menés à bon terme.

ʘ. *br.* Le juste croítra *. Comme le lis. Le juste. ŷ. Et il fleurira éternellement devant le Seigneur. Comme. Gloire au Père. Le juste.

ŷ. Il est planté dans la maison du Seigneur. ʘ. Dans les parvis de la maison de notre Dieu.

AUX II^{ES} VÊPRES

Ant. 1. Ibant paréntes Jesu * per omnes annos in Jerúsalem, in die solemni Paschæ (T. P. allelúia).

Ant. 1. Les parents de Jésus allaient tous les ans à Jérusalem, au jour solennel de la Pâque (T. P. alléluia).

Psaumes au Com. des Apôtres, p. [7].

2. Cum redírent, * remánsit puer Jesus in Jerúsalem, et non cognóverunt paréntes ejus (T. P. allelúia.)

2. Tandis qu'ils revenaient, l'enfant Jésus demeura à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point (T. P. alléluia).

3. Non inveniéntes * Jesum, regréssi sunt in Jerúsalem requiréntes eum ; et post tríduum invenérunt illum in templo sedéntem in médio doctórum, audiéntem et interrogántem eos (T. P. allelúia).

3. Ne trouvant pas Jésus, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher et, après trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant (T. P. alléluia).

4. Dixit Mater ejus * ad illum : Fili, quid fecísti nobis sic ? Ecce pater tuus et ego doléntes quærebámus te (T. P. allelúia).

4. Sa Mère lui dit : Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? Voici que votre père et moi nous vous cherchions tout affligés (T. P. alléluia).

5. Descéndit Jesus * cum eis, et venit Náza-reth, et erat súbditus illis (T. P. allelúia).

5. Jésus descendit avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis (T. P. alléluia).

Tout le reste, à partir du Capitule, comme c'est marqué aux I^{res} Vêpres, p. 164.

21 MARS

S. BENOIT, ABBÉ

DOUBLE

ÿ. Amávit. *Ant.* Similábo.

Oraison

INTERCESSIO nos, quæsumus, Dómine, beáti Benedícti Abbátis comméndet : ut, quod nostris méritis non valémus, ejus patrocínio assequámur. Per Dóminum.

QUE l'intercession du bienheureux Benoît Abbé nous soit favorable, Seigneur, s'il vous plaît : pour que nous obtenions par son patronage ce que nous ne pouvons obtenir par nos mérites. Par.

Et l'on fait Mémoire de la Férie.

Au 1^{er} Nocturne, Leçons : Laudémus viros du Commun d'un Conf. Pontife (II) p. [201], avec les Répons d'un Conf. non Pont. qui y sont indiqués.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

BENEDICTUS, Núrsiæ nobili genere ortus, Romæ liberálibus disciplinis eruditus, ut totum se Jesu Christo daret, ad eum locum, qui Sublácus dicitur, in altíssimam spelúncam penetrávit ; in qua sic per triénnium delítuit, ut unus id sciret Románus mónachus, quo ad vitæ neces-

BENOIT, né à Nursie, de famille noble, fut instruit à Rome dans les arts libéraux, puis, afin de se consacrer tout entier à Jésus-Christ, il se retira dans une très profonde caverne, au lieu qu'on appelle Subiaco. Il s'y tint, pendant trois ans, si bien caché que, seul, le savait le moine Romain, qui le pourvoyait de ce

sitatem ministro utebatur. Dum igitur ei quodam die ardentes ad libidinem faces a diabolo subjicerentur, se in vépibus tamdiu volutavit, dum, lacerato corpore, voluptatis sensus dolore opprimeretur. Sed jam erumpente ex illis latebris fama ejus sanctitatis, quidam monachi se illi instituendos tradiderunt : quorum vivendi licentia cum ejus objurgationes ferre non posset, venenum in portione ei dare constituunt. Verum, poculum ei præbentibus, crucis signo vas confrégit, ac relicto monasterio in solitudinem se recépit.

Æ. Honéstum, p. [229]

qui est nécessaire à la vie. Or un jour que le démon excitait en lui le feu ardent des mauvais désirs, il se roula au milieu des épines jusqu'à ce que, le corps tout déchiré, l'impression voluptueuse fût étouffée par la douleur. Mais déjà de cette retraite s'échappait la renommée de sa sainteté et quelques moines vinrent lui confier leur formation ; c'est alors que la licence de leur vie ne pouvant supporter ses reproches, ils résolurent de lui donner du poison dans un breuvage. Mais lorsqu'ils lui présentèrent cette boisson, d'un signe de croix il brisa la coupe et, quittant leur monastère, il retourna dans la solitude.

LEÇON V

SED cum multi ad eum quotidie discipuli convenirent, duodecim monasteria ædificavit, éaque sanctissimis légibus communivit. Postea Cassinum migravit, ubi simulacrum Apollinis, qui adhuc ibi colebatur, comminuit, aram evértit et lucos succéndit ; ibique

CEPENDANT, comme de nombreux disciples venaient à lui chaque jour, il construisit douze monastères et les munit de règles très saintes. Ensuite, il se rendit au mont Cassin, où il brisa l'idole d'Apollon qui y était encore honorée, renversa l'autel et incendia le bois sacré. En ce même

sancti Martini sacellum et sancti Joannis ædiculam extruxit, oppidanos autem et incolas christianis præceptis imbuit. Quare augebatur in dies magis divina grátia Benedictus, ut etiam prophético spiritu ventúra prædiceret. Quod ubi accepit Totila Gothorum rex, exploraturus an res ita esset, spatharium suum regio ornatum et comitatu præmittit, qui se regem simularet. Quem ut ille vidit, Depone, inquit, fili, depone quod geris ; nam tuum non est. Totilæ vero prædixit adventum ejus in Urbem, maris transmissionem, et post novem annos mortem.

R. Amavit eum, p. [230]

lieu, il éleva un petit sanctuaire à saint Martin et une chapelle à saint Jean, puis fit pénétrer les préceptes du christianisme chez les habitants des villes et des campagnes. C'est ainsi que chaque jour, Benoît progressait de plus en plus dans la grâce divine, en sorte qu'il prédisait même l'avenir, par esprit de prophétie. Totila, roi des Goths, l'ayant appris, et désirant voir s'il en était ainsi, envoya devant lui son écuyer se présenter comme roi, avec une suite et des ornements royaux. Dès qu'il l'aperçut, Benoît lui dit : « Dépose, mon fils, dépose ce que tu portes ; car cela ne t'appartient point. » Et il prédit à Totila qu'il entrerait à Rome, traverserait la mer, et mourrait au bout de neuf ans.

LEÇON VI

QUI aliquot mēnsibus antequam e vita migraret, præmonuit discipulos, quo die esset morturus ; ac sepulcrum, in quo suum corpus condiret, sex diebus antequam eo inferreretur, aperiri jussit : sextoque die

QUELQUES mois avant de sortir de cette vie, il avertit ses disciples du jour de sa mort ; puis, six jours avant d'y être porté, il fit ouvrir le tombeau dans lequel il voulait que son corps fût inhumé. Le sixième jour, il se fit trans-

deférri vóluit in ecclé-
siam ; ubi, sumpta Eu-
charistia, sublátis in cæ-
lum óculis orans, inter
manus discipulórum efflá-
vit ánimam : quam duo
mónachi eúntem in cæ-
lum vidérunt, pállio or-
nátam pretiosíssimo, cir-
cum eam fulgéntibus lam-
pádibus, et claríssima et
gravíssima spécie virum,
stantem supra caput ip-
sius, dicéntem audiérunt :
Hæc est via, qua diléctus
Dómini Benedíctus in
cælum ascéndit.

ꝛ. Iste homo, p. [231]

porter à l'église, y reçut
l'Eucharistie, et, tandis qu'il
priaient les yeux levés au
ciel, il rendit l'âme entre
les mains de ses disciples.
Deux moines le virent monter
au ciel, paré d'un man-
teau très précieux et entouré
de lumières éclatantes. Ils
virent aussi un homme, d'as-
pect très brillant et très
vénéral qui se tenait au-
dessus de sa tête, et l'enten-
dirent prononcer ces pa-
roles : « C'est ici la voie par
laquelle Benoît, le bien-
aimé du Seigneur, est monté
au ciel. »

**Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Ecce nos reliquimus
du Comm. des Apôtres (1), p. [33], avec les Répons d'un
Abbé.**

**IX^e Leçon de l'Homélie de la Férie, dont on fait aussi
Mémoire, à Laudes et aux II^{es} Vêpres.**

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Ce PDF peut être distribué librement. Cependant, la licence ne permet pas qu'il soit modifié et ensuite redistribué. Aucune dérivation ne peut en être faite, par exemple pour en enlever certaines pages comme celle-ci.

Au Canada, cet ouvrage est dans le domaine public. Le fac-similé est toutefois sous droit d'auteur. Si vous désirez en faire usage pour reproduire ce livre, veuillez en faire la demande.

Licence *Creative Commons* CC BY-ND 2.5 CA



© 2020 *canadienfrancais.org*